



Permanence de Chantier
enseignements, diffusion,
engagement politique,
potentialités de réinvention du
métier d'architecte



Mémoire Professionnel

Giulia Tellier

Directrice d'études : AnneMie Depuydt

Écriture inclusive

Le 28 Février dernier l'Académie Française a accepté la loi sur la féminisation des noms de métier. En réalité, il ne s'agit pas de les féminiser mais de les démasculiniser : certains mots, comme « autrice », existaient jusqu'à la fin du 17ème siècle.

Les enfants apprennent toujours de nos jours à l'école que « le masculin l'emporte sur le féminin ». Plus qu'une règle grammaticale, il s'agit d'une loi édictée en 1647 : le masculin étant « plus noble », il prédomine. C'est donc pour cette raison discriminatoire que nous apprenons à écrire « ils étaient » pour parler d'un groupe qui serait composé de mille femmes et d'un homme.

Afin de lutter contre cette invisibilisation du féminin, j'ai choisi de faire usage du point médian (permanent.e.s) , d'écrire « elles et ils », et d'appliquer la règle de proximité.

Au-delà d'une question de positionnement personnel, il s'agit là d'élargir la question de la responsabilité. Ce mémoire professionnel vise entre autres à démontrer notre capacité à répondre de nos actes et à en porter les conséquences en tant qu'architectes. Je me permets de poser la question au vu de la féminisation de la profession : comment prétendre être responsable professionnellement sans réinscrire ses engagements sur un terrain aussi crucial que celui des discriminations et violences liées au genre ?

Modalités de lecture

Ce mémoire développe des enjeux particuliers quant à une pratique particulière et peu courante de la profession d'architecte. Par conséquent, il ne peut être lu en vingt minutes. Afin de pallier à ce relatif problème, et pour aider les lectrices et lecteurs du jury qui manqueraient de temps, les parties fonctionnent de manière indépendante. Les problématiques les plus professionnelles sont exposées dans les deuxième et troisième parties.

Bonne lecture !

GIULIA TELLIER

Diplômée d'Etat en Architecture
Née le 24 .12 .1994

06.73.02.03.52
giulia.tellier@gmail.com

FORMATION

// 2018

Diplôme d'Etat d'Architecte
ENSA Paris-Malaquais
PFE mention Très Bien
+ Mention recherche avec les
félicitations du Jury *

// 2016

Master 1
Università La Sapienza, Rome

// 2015

Licence d'Architecture
ENSAP Lille
+ **Auditrice libre**
Lille 3 - Lettres et Philosophie

// 2012

Baccalauréat Scientifique
Mention Très Bien
Options Anglais International
+ Arts Plastiques

OUTILS MAÎTRISÉS

Suite Adobe ●●●
Autocad ●●●
SketchUp ●●

Maquettes ●●●
Illustrations à la main ●●●

Portugais ●●●
Italien ●●●
Anglais ●●●
Allemand ●

RÉCOMPENSES

+ Prix du mémoire de recherche* de
la Maison de l'Architecture d'Ile de
France

+ Prix Rémy Butler du meilleur
mémoire de master en Architecture *

* Titre du mémoire:
*Littératures
édifiantes.
En lisant, en écrivant,
une fabrique de
l'architecture*

EXPÉRIENCES

// 2018_ **Atelier Construire** / septembre - avril 2020
Permanence du chantier du SE/cW à Morlaix

– **Atelier Construire** / janvier-avril
Concours pour hôtel équestre à Versailles - APS
Réhabilitation d'une ferme à Chaumont sur Loire - ESQ
Centre Culturel du SE/cW à Morlaix - PC
Rénovations du Théâtre Equestre Zingaro - APD

// 2017_ **Association Bétocib** / janvier-décembre
Organisation de visites de chantier, du concours Trophée
Béton Responsable communication

– **Galerie Gilbert Dufois** / janvier-mai
Scénographies pour trois expositions
Médiation artistique

// 2016_ **Atelier David Joulin** / juin-septembre
Réhabilitation et extension d'une école primaire - DCE
Réhabilitation d'un centre culturel à Rillieux-la-Pape - PRO

// 2014_ **Atelier d'Architecture Chaix et Morel & Associés** // juillet-août
Projet de logements et tertiaire à Vienne (Autriche) - APD
Maquettes

// 2013_ **SARL Hubert Joanny** // août-septembre
Entreprise de menuiserie & charpente à Anglards de Salers
Chantiers et Atelier

WORKSHOPS

// 2017_ *La Seine sur l'Eau*, workshop itinérant // ENSP Versailles
– *Loges de Vignes* // M.A Champagne-Ardennes

// 2016_ *Not Yet Decided* // EASA, à Nida, Lituanie

// 2013_ *Lille Design for Change* // ENSAP Lille + ESAAT

CHAMPS D'INVESTIGATION

Recherches
Relations entre architecture, littérature, et écriture *
Paysages, jardins et photographie
<https://giuliatellier.tumblr.com/>

Journalisme étudiant
Illustrations et articles pour La Charrue et l'Inébranlable

Engagement Associatif
Co-fondatrice du Collectif de Soutien aux Etudiant.e.s Exilé.e.s
au sein de l'ENSA Paris-Malaquais.

SOMMAIRE

Ecriture inclusive et modalités de lecture
Curriculum vitae

Préambules

3

Pourquoi la HMONP ?
Rencontre avec l'Atelier Construire
Pourquoi construire ?

Présentations 7

L'Atelier

Historique et fonctionnement

Types de projets

Moyens de production aujourd'hui

Préalables sur la Permanence

Filiation et types

A propos du travail d'architecte en permanence de chantier

Invariants

Le projet du SE/cW

Eléments de contexte

SE/cW x CONSTRUIRE x LAAB

Pour une diffusion de la permanence de chantier ?

29

A qui la permanence est-elle utile ?

Une question de cadres

Ecueils et obstacles

Quelle soutenabilité financière ?

Propositions de modalités d'intégration contractuelle de la permanence

Contexte de diversification de la profession

Vers une re-politisation de la profession

44

Ouvrier un chantier au public

La permanence comme acte culturel: réintégration de la création artistique

Travail vivant

Logiques non-marchande et rapports au Temps

Le Politique le pouvoir et les architectes

Conclusion, chemin faisant

55

Bibliographie

58

Feuille de route

61

PREAMBULES

Pourquoi la HMONP ?

Le choix de suivre la formation à l'ENSA Malaquais pour prétendre à l'obtention de l'habilitation à la maîtrise d'œuvre s'est fait suite à mon embauche par l'Atelier Construire pour la permanence du chantier du SE/cW.

M'engager dans cette formation, c'était d'abord une façon de m'offrir des outils de compréhension de la profession : son cadre légal, contractuel, économique – éléments très peu abordés pendant les études en ENSA. C'était une manière de prendre du recul en comparant et confrontant mon expérience à d'autres modes d'exercices, grâce aux sessions de cours, aux discussions entre ADE ou avec ma directrice de mémoire AnneMie Depuydt. C'était aussi me donner la possibilité de replacer le travail singulier de la permanence, pratique aux contours flous, « *moins normative et plus humaine* »¹, dans un cadre réflexif et analytique. Enfin, si je n'étais pas alors en mesure de saisir toutes les spécificités de la permanence, je savais son caractère marginal par rapport à des modes d'exercices plus traditionnels du métier.

Un travail d'écriture et de réflexion sur la permanence architecturale présentait donc l'intérêt de documenter cette pratique voire, éventuellement, de contribuer à sa diffusion, la restituant à d'autres, hors du cercle restreint des collectifs afin qu'elle puisse peu à peu sortir des pratiques dites « marginales ». C'est ainsi que j'ai formulé une première problématique : « comment diffuser la permanence architecturale ? », question très similaire à celle que s'est posée Arthur Barbara dans son mémoire de HMONP soutenu à Nantes en 2017. Au fil du travail de réflexion, cette problématique s'est déplacée : la question politique s'est imposée, et la possibilité même de la diffusion du « modèle » de la permanence s'en est trouvée questionnée.

La permanence est somme toute une pratique commune, existante chez les médecins, les associations, mais aussi les administrations voire les partis politiques. « *Astreinte à une tâche* », à un lieu, elle plonge celles et ceux qui en font l'expérience en plein dans une réalité sociale et constructive complexe. Dans le champ architectural, en permettant à celui qui la vit d'approcher au ras du sol les pratiques matérielles du quotidien des métiers du bâtiment, la permanence « *brouille les frontières des missions de chacun, questionne les limites des compétences* ». Elle donne ainsi énormément de matière à réfléchir : après tout, l'architecture vaut-elle une heure de peine si elle ne nous donne pas des armes pour penser le monde où nous vivons ? Pour pouvoir le transformer ?

Le pas de côté que constitue la permanence architecturale m'a mené à mettre en exergue une autre professionnalité, à soulever des questions ayant trait à la sociologie des groupes professionnels, aux conditions de production de l'architecture, et cela dans un contexte de diversification du métier. La problématique de ce mémoire de HMONP se trouve ainsi reformulée dans les termes suivants :

¹ Edith Hallauer, « Habiter en construisant, construire en habitant : la « permanence architecturale », outil de développement urbain ? », *Métropoles* [En ligne], 17 | 2015, mis en ligne le 15 décembre 2015, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://metropoles.revues.org/5185>

A partir des enseignements de la permanence et de ses « utilités », comment comprendre à la fois son potentiel de réinvention de la professionnalité et celui de reconquête de compétences « historiques » propres aux architectes ? A travers quels cadres penser les moyens de sa diffusion ? Enfin, dans quelle mesure peut-elle constituer un terrain de lutte et de (ré-)engagement politique pour les architectes ?

Afin de traiter cette problématique j'exposerai dans un premier temps les observations issues de mon expérience personnelle au sein de l'Atelier Construire pour témoigner du fonctionnement de l'agence. C'est un préalable nécessaire pour éclairer le cadre de la permanence architecturale et poser ses enjeux, conséquences, conditions de possibilités, afin de réfléchir à sa diffusion. Je conclurai par des considérations quant à l'architecture et sa fonction politique.

Rencontre avec l'Atelier Construire

Lille, novembre 2013.

Entre deux rayonnages de la bibliothèque de l'ENSAPL. Là, livre en main, je fais le lien entre une architecture du théâtre équestre Zingaro, à Aubervilliers, que je connais bien pour l'avoir fréquenté étant enfant, et le nom de l'Atelier.

Paris, mai 2017.

Il fait chaud, je suis essoufflée, et je viens d'appuyer sur l'interphone de l'Atelier Construire. J'ai eu l'adresse grâce à Sébastien Thierry, enseignant au sein du séminaire de recherche du département AAP (Art Architecture et Politique) à l'école d'architecture Paris Malaquais.

Je ne passerai pas plus de cinq minutes à l'intérieur: il y a du monde à l'agence, Loïc Julienne et Alice Périot – dont je ne connais pas encore le nom – vont entamer une réunion tandis que Patrick Bouchain part en rendez-vous, ou boire un café au coin de la rue. Je dépose tout de même une lettre, un portfolio, et un CV sur le bureau de Loïc Julienne.

Deux heures plus tard, je reçois un mail. Il me remercie pour ma lettre, et je découvre avec joie sa proposition de m'accueillir à l'Atelier. Non pas de septembre à décembre, mais à partir de janvier 2018. Je suis ravie mais j'hésite : janvier signera le départ du dernier semestre à l'école, avec la perspective du PFE à soutenir en juin.

Je mettrai une journée à me décider. Et j'accepte, mais je ne resterai que jusqu'au début du mois d'avril, afin de pouvoir ensuite me consacrer entièrement à mon diplôme.

En faisant la démarche de solliciter un stage à l'Atelier Construire, je cherchais à avoir une expérience différente de mes stages précédents, aux cours desquels le travail en agence s'est montré trop éloigné des idéaux que j'avais concernant le métier d'architecte. Ainsi, je souhaitais prendre part et comprendre le travail d'une agence dont le système de valeurs² soit proche du mien.

Je ne m'étendrai pas sur ces trois mois de stage. Ils furent intenses et bénéfiques pour mon PFE comme pour ma construction en tant que future architecte. Quelques semaines avant que je ne soutienne le diplôme et la mention recherche, Alice Périot, cheffe de projet, diffuse une proposition de stage pour un.e étudiant.e de master prêt.e à assurer la permanence architecturale du chantier du SE/cW, à Morlaix. Après réflexion, je prends la décision de lui faire part de mon intérêt pour cette mission, pourtant *a priori* dédiée à un étudiant. Loïc Julienne prend pourtant la décision de m'embaucher, privilégiant une logique personnelle, voire, politique³, plutôt qu'économique. Voilà comment deux semaines avant la soutenance de mon diplôme, j'avais devant moi à la fois un travail, un horizon géographique - Morlaix, en Finistère - et l'intervalle temporel des dix-huit mois prévus pour le chantier.

De fait, c'était précisément cette question du chantier qui m'intéressait dans la permanence, et plus particulièrement le fait d'occuper le lieu de l'articulation entre conception et réalisation. Ayant eu l'occasion d'observer une organisation d'agence par pôles dissociés, je m'interrogeais sur cette transition complexe, sur la mesure de l'écart entre une idée et sa mise en oeuvre. Je ressentais par ailleurs la nécessité d'approcher la réalité constructive, que je n'avais abordée qu'au travers de workshops et d'expériences personnelles. De plus, il me semblait crucial pour continuer de me former d'être en interaction avec tous les acteurs d'un projet, et par là de m'initier aux dimensions économiques et techniques du métier.

Ayant conscience du rôle que le travail joue dans la formation d'une identité tant personnelle que professionnelle, il me semblait aussi que la permanence allait me permettre de rester dans une optique très large de pratique.

Pourquoi construire ?

Au mois de septembre 2018, alors en première session de formation, je fais la rencontre d'une jeune urbaniste diplômée de Sciences Po, qui travaille à l'EPA Paris-Saclay. Rapidement nous entamons une discussion sur l'architecture, puis sur Patrick Bouchain, dont elle juge les projets inesthétiques et inintéressants, regrettant l'architecture de Mies van der Rohe. J'écoute ce qu'elle me dit, sans dévoiler pour qui je travaille, mais je lui soumetts mon avis sur le fait que l'esthétique ne puisse être ainsi détachée de la question du sens. Derrière ces questions du sens, on trouve aussi celle du « système de valeur ». Celui qui sous-tend le travail de l'Atelier Construire m'a menée à m'intéresser de près à leur travail, à y postuler et à y travailler.

² Ce système de valeurs est ici l'ensemble structuré des croyances partagées par un groupe d'individus. A savoir par exemple, l'importance du construire ensemble, peu cher, en donnant primauté à « l'humain ».

³ Je fais l'hypothèse que Loïc Julienne m'a embauchée d'une part que nous nous connaissions déjà, ce qui allait bien sûr faciliter le travail, d'autre part parce qu'il devait estimer que je présentais les qualités nécessaires pour tenir une permanence.

Ce système de valeur, peut être nommé par le titre d'un des ouvrages l'Atelier; « *Construire autrement* », ou par le « HQH » : la Haute Qualité Humaine. Derrière cette expression on retrouve la primauté donnée au construire « ensemble », en partant des usages, mais aussi le moins cher possible. Il s'agit par exemple de construire équipement culturel et logement social dans les mêmes fourchettes de prix au m².

Autrement, c'est également comprendre les règles, les normes, les analyser pour mieux les contourner. C'est refuser de croire aux modèles impérissables, comme à la survalorisation du « fini ». D'où ce jeu sur le temporaire qui dure, et l'importance donnée à la possibilité de modification des usages des lieux conçus.

Ce parti-pris, présent dans les discours, est rarement mis en œuvre, à l'exception du projet de maison des Bogues du Blat en Ardèche, un projet réalisé en partie avec le programme des Nouveaux Commanditaires de la Fondation de France. Ces maisons n'étaient pas réalisées entièrement, leur deuxième étage laissé libre pour une construction participative et habitante.

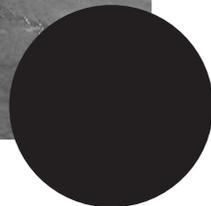
Ces valeurs ont plus d'importance que les notions de style ou d'esthétique. D'ailleurs, quand j'ai interrogé Loïc Julienne sur cet esthétisme, sur le « style Construire » il m'a répondu que pour lui c'était une fausse question. Et qu'il était avant tout attentif à ce que la prise de position politique ou éthique ne débouche pas sur une esthétique vide de sens, ou un réflexe formel automatique. Ceci étant, à mon sens ce « style » existe : ne serait-ce que par le sentiment de « familiarité » ou de déjà-vu qu'un usager peut ressentir. Ainsi d'un visiteur du chantier du SE/cW de La Rochelle, en observant les passerelles techniques de la salle de spectacle de s'étonner de leur ressemblance avec celles de La Sirène, salle réalisée par l'Atelier en 2011. Les éléments récurrents que l'on peut attribuer à ce style sont entre autres, l'usage du bois, des détails qui semblent peu recherchés, car finalement simples, mais qui témoignent d'une inventivité. Il est néanmoins difficile de généraliser, la question de la sophistication du détail dépendant aussi du projet. Ainsi, entre les détails d'un projet à budget très contrôlé comme le centre culturel du SE/cW, ou celui des chambres du restaurant du chef étoilé Alexandre Vauthier à Montreuil sur Mer, on ne trouve pas les mêmes possibilités. Au-delà de ces considérations sur lesquelles je reviendrais, le problème de l'esthétique et de l'éthique⁴ pose la question du postulat à partir duquel on démarre une pratique professionnelle. Choisit-on d'être un esthète de la forme ? Ou de partir des usages ? Doit-on seulement choisir ?

Mon engagement au sein de l'Atelier Construire dépasse ainsi la seule opportunité de la permanence de chantier. Il s'agit d'un choix qui constitue le socle des débuts de ma pratique professionnelle: et qui indique a priori la primauté donnée à l'usage et à l'habiter. Au fil de ce mémoire, je tenterai d'éclairer les enjeux de ce parti-pris, l'éprouvant par mes questionnements de jeune architecte occupant son premier poste, recevant son premier salaire, dans un contexte politique traversé de forts mouvements sociaux. Cette réalité a, certainement, contribué à aiguïser ma prise de conscience sur le monde du travail.

⁴ Cela pose la question de ce que peut être l'éthique appliquée à un domaine tel que l'architecture : une éthique appliquée et non abstraite, hors des considérations morales qui bien souvent confondent ce terme.

1.

Présentations



1. PRESENTATIONS

A. L'Atelier

Atelier Construire. Prêtons une première attention au mot choisi⁵, qui fait référence au lieu où l'on fait, et où la matière est transformée. L'évocation de l'artisan comme du bricoleur, et des écoles d'art puis d'architecture, est certaine. S'ensuit un verbe, une action : « construire ». Un départ pour l'architecture, plutôt qu'une fin, pas de nom propre des fondateurs ni d'initiales, comme une façon peut-être de ne pas être identifié ou identifiable tout de suite. Force est de constater que l'appellation « Atelier construire » est moins connue que les noms des fondateurs de l'agence.

Une journée type commence vers 9h30 et se termine aux alentours de 18h30. Je n'ai jamais vécu de « charrette » à l'Atelier, même si il arrive que nous quittions plus tardivement. Nous prenons une heure pour déjeuner, souvent ensemble et à l'extérieur, à l'agence si la charge momentanée de travail est importante. La journée se poursuit ensuite jusque 17h, heure du rituel goûter : on y boit du thé accompagné de douceurs achetées dans la rue Rambuteau. De façon informelle, un roulement est en place pour que ce ne soit pas toujours le même qui « s'en occupe » et les habitués, connaisseurs de ce rituel arrivent rarement les mains vides. Ce moment privilégié est un temps d'échanges, sur les projets en cours certes, mais également de toute autre chose.

L'on ne comptabilise pas dans un fichier les heures supplémentaires (pratique répandue à partir d'un certain effectif), mais chacun est au fait et responsable de sa charge de travail. Ainsi quand Alice se voit dans la nécessité de venir travailler le week-end, des jours de récupération sont ensuite aisément octroyés. Par contre, le fait de ne pas comptabiliser les heures de travail ne permet pas d'estimer le temps passé par projet, qui est pourtant un levier de négociation des honoraires pour nombre d'agences.

Historique et fonctionnement

L'histoire de Construire commence au milieu des années 1980 rue du Faubourg Saint Antoine dans des locaux que partagent Loïc Julienne, Jean Harari et Patrick Bouchain. Ce dernier quitte les lieux pour la ville de Blois où il sera directeur de l'Atelier public d'architecture et d'urbanisme de la ville entre 1989 et 1994. Cette année là Loïc Julienne rappelle Patrick Bouchain alors en poste d'AMO pour le projet de rénovation du jardin des Tuileries, et lui propose qu'ils s'installent de nouveau dans des locaux communs pour collaborer. C'est le début de l'Atelier rue Rambuteau, où il se trouve toujours. Je dis collaboration, car « Atelier Construire » n'est pas une structure juridique, mais une association de fait d'architectes indépendants. C'est à dire qu'à chaque projet la question se pose de réitérer ou non la collaboration, qui prend la forme dans le contrat de maîtrise d'œuvre d'une cotraitance.

Si Loïc Julienne et Patrick Bouchain ont formé jusqu'au départ en retraite du second le noyau de cette collaboration, Nicole Concordet, Sébastien Eymard, Denis Favret, et Chloé Bodart comptent parmi les collaborateurs réguliers de Patrick et Loïc entre la fin des années 90 et celle des années 2000. Parmi les projets emblématiques de cette période il y a la réhabilitation des usines LU à Nantes entre

⁵ Maxime Decommer, *Les Architectes au travail. L'institutionnalisation d'une profession, 1795-1940*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017

1999 et 2001 en centre culturel, la Condition Publique à Roubaix, l'Académie Frattellini, la transformation des abattoirs du Channel à Calais en théâtre (2007). Ces projets sont relativement connus, et témoignent de l'engagement des collaborateurs pour des programmes « artistiques ».

La collaboration, permet à chacun une grande liberté : faire des projets seul, avoir moins de charges juridiques à porter, pouvoir partir à tout moment. Pas de structure donc, mais un principe de constellation qui apparaît, du fait des nombreuses collaborations, complicités et amitiés. D'anciens collaborateurs s'émancipent, prennent leur distance, s'installent dans d'autres villes que la capitale. En gardant parfois le nom de « Construire », comme Chloé Bodart à Bordeaux. Ce qui peut être alors vu comme un label ou une marque, est aussi indicateur du partage de valeurs, d'une histoire commune, et le témoin d'une transmission. Ce « rhizome » aujourd'hui continue de s'étendre, notamment au travers des architectes permanents.

Historiquement et en termes de responsabilité, Loïc Julienne et Patrick Bouchain sont au cœur de ce fonctionnement qui présente certains arrangements particuliers. Ainsi Patrick Bouchain paie le loyer de l'appartement tandis que Loïc Julienne rémunère les employés et prend à son compte le reste des charges de l'agence, ainsi que le recrutement. Ils ré-équilibrent ensuite ces dépenses chaque année, en se refacturant. Toute la part effective de la gestion de l'agence revient à Loïc Julienne, qui peut apparaître en quelque sorte comme « l'homme de l'ombre » de l'Atelier. La répartition des tâches entre les deux fondateurs est elle aussi très nette : Patrick Bouchain, de dix ans l'aîné de Loïc Julienne, possède une présence médiatique certaine. Il assure de nombreuses conférences, et répond à des invitations pour des émissions radiophoniques, entre autres. En cela il contribue à faire connaître le travail de l'Atelier, à « ramener des projets ». Soulignons que cette observation concerne la période récente, suite à la retraite de Patrick Bouchain, qui reste néanmoins très présent et suit encore certains projets choisis comme la « Preuve par 7 » , qui vise à démontrer la possibilité de mise en pratique du « permis de faire », incorporé dans la loi LCAP de 2016.

A cet égard, pour les fondateurs de l'Atelier, la connaissance, la compréhension et l'analyse des cadres juridiques et politiques sont cruciales. C'est, en effet, en comprenant les normes et en saisissant avec acuité les enjeux de pouvoir qui les sous-tendent, que l'on peut se positionner afin de mener à bien un projet en cohérence avec le système de valeurs que l'on défend. Ainsi en est-il de la posture l'Atelier vis-à-vis de la question de la commande et du système des concours, fortement critiqué. En effet, l'on peut considérer que cette approche sépare le commanditaire de ceux qui vont réaliser la commande, condamne la construction à rester un acte de pure exécution plutôt qu'une collaboration et un partage. Ceci dit, le concours reste officiellement une façon en marché public de préserver une mise en concurrence et donc de ne pas privilégier une agence sur une autre.

Aujourd'hui, la tendance des « appels à projets » (comme Réinventer Paris) est cependant à mon sens encore plus critiquable puisqu'elle indique un retrait considérable du politique et des responsabilités de l'Etat dans le processus de construction de la Ville. On arrive donc à des maîtrises d'ouvrage qui ne prennent même plus la peine de construire un programme.

Patrick Bouchain et Loïc Julienne préfèrent ainsi le travail en amont de « définition » de la commande, au cours duquel un projet est discuté avec l'ensemble des personnes impliqués avant d'être réalisé, et qui pendant sa réalisation est encore enrichi des apports des artisans, etc. En somme c'est une façon de s'interroger sur ce qui fait advenir une demande. Cette interrogation me semble cruciale dans le cas des projets qui visent à accueillir du public. A cet égard, pour la Belle de Mai en 2000, Patrick Bouchain refuse de succéder à Jean Nouvel en tant que président de l'association SFT (Système friche Théâtre) mais demande à occuper la fonction d'AMO, afin de pouvoir faire le pivot entre l'association et la collectivité

publique de la ville de Marseille. Cela lui permet de participer à la définition de la commande et des attendus, de les formuler de manière à ce qu'ils soient en cohérence avec le mouvement qui sous-tend la friche depuis ses débuts.

Types de projets

L'Atelier Construire travaille sur des projets divers, à des échelles variées. Réhabilitations de friches industrielles, salles de spectacles, mais aussi logements, restaurants, hôtel, et bien sûr études urbaines par le biais des permanences de programmation et Universités Foraines⁶. Cet éventail montre une curiosité et un intérêt pour toute sortes de situation construites.

Sur les dix dernières années, Loïc Julienne estime qu'il y a un équilibre entre projets réalisés par commande privé et commande publique. Si les projets semblent sélectionnés et toujours très spécifiques, c'est aussi parce qu'il est rare que l'Atelier réponde aux concours publics. D'une part du fait d'une critique de ce système, d'autre part parce que les méthodes proposées ne pourraient être comprises « à l'aveugle » par les commanditaires.

Moyens de production aujourd'hui

L'Atelier est un appartement. Il se compose d'une première grande pièce non cloisonnée : d'un côté, l'atelier maquettes de l'autre les bureaux équipés de cinq PC fixes. Entre ces deux lieux, une table autour de laquelle se déroulent les réunions comme le temps du goûter. Traceur et imprimante se trouvent dans la cuisine sur cour, tandis qu'en face de l'entrée une troisième porte mène au bureau de Patrick Bouchain, sur l'angle de l'immeuble haussmannien.

Aujourd'hui l'Atelier est le lieu de travail de Loïc Julienne, architecte DPLG, d'Alice Périot et Alice Bergazov, architectes DPLG elles-aussi, cheffes de projets, diplômées de l'ENSA Paris Belleville en 2012, et d'une stagiaire. Il n'y a que très rarement plus d'un stagiaire à l'Atelier. Sa tâche principale est de réaliser les maquettes, outil privilégié du travail collectif, fait de nombreux aller-retour entre maquettes et vectoriel, entre images de référence, textes littéraires, discussions et croquis ; du moins, en phase d'esquisse et d'APS. Démarche itérative qui accepte les interventions extérieures et rend impossible l'application de solutions « toutes faites ». Je m'ajoute à cet effectif, travailleuse détachée à Morlaix. La seule opération qui soit externalisée dans la production de l'Atelier est la réalisation de perspectives. C'est Alain Deswarte, architecte de formation et illustrateur, collaborateur régulier, ami des fondateurs, qui est chargé des perspectives 3D et à la main.

Entre janvier 2018 et aujourd'hui, l'activité de l'agence s'est intensifiée. A l'époque nous étions trois (Loïc, Alice, et moi en tant que stagiaire), avant qu'Alice Bergazov ne rejoigne l'équipe au mois de février ou

⁶ Réhabilitation de la condition publique, rénovation du théâtre équestre Zingaro, restaurant Troisgros à Roanne, construction des maisons du Bogue du Blat, chambres de l'hôtel du restaurant d'Alexandre Vauthier, salle La Sirène, école pédagogique du parc écologique de Branféré, siège social de Nature et Découvertes...

mars. En mai, l'Atelier remporte la mission de programmation urbaine sur la Manufacture des Tabacs de Morlaix : nouvelle embauche pour une nouvelle permanence morlaisienne. En ce début de mois de Juillet, l'Atelier remporte trois concours. Le nombre de projets passe à 7. Décision est donc prise d'embaucher 3 architectes fraîchement diplômées. Une personne par projet, comme une façon de se concentrer sur les particularités de chaque situation. Nous nous connaissons toutes : elles ont été en stage à l'agence elles aussi au cours des dernières années. Trois d'entre nous avons fait partie de la même association, du même engagement pour les CSEE. Élément important : ces embauches sont toutes des CDD, l'Atelier ne souhaitant pas favoriser la précarisation par des contrats free-lance ou statuts auto-entrepreneurs. Par contre, le risque du CDD reste une forme de précarisation, puisqu'il n'est pas renouvelable après 18 mois.

Ces informations nous montrent que l'Atelier attire et embauche un certain profil d'architectes : des femmes, jeunes, et de préférence ayant été stagiaires. Cette méthode de recrutement témoigne d'une part de la volonté de former des jeunes, d'autre part de l'importance d'être assuré de la façon dont travaillent les employées. Enfin, le fait de se connaître, de bien s'entendre, assure une qualité relationnelle et d'échange à la fois dans le cadre du travail et à l'extérieur, solidarissant ainsi les liens de l'équipe. Un sentiment de convivialité qui est maintenu par des pratiques comme le verre de fin de journée, faire la fête ou aller à des concerts ensembles, voire, voyager (à la biennale de Venise 2018, en Grèce en 2019). De même, on voit bien comment l'Atelier fonctionne à rebours du principe qui veut une compatibilité entre « taille / complexité » des projets abordés et longue expérience des salariés. De même le chantier ne n'est pas ici réservé aux architectes expérimenté.e.s et ultra-compétent.e.s dans ce domaine.

En plus de cette croissance actuelle en nombre de projets et en effectif, l'Atelier mène aussi depuis cette année des modifications dans sa communication, « *aspect apparemment secondaire et anodin de la pratique professionnelle* » pour autant « *jugée importante pour l'obtention de commandes.* »⁷. Une commande qui cette année est majoritairement privée mais qui, si l'on regarde les 10 dernières années, est à part égale privée et publique. Loïc Julienne estime toutefois cette croissance comme limitée, pour préserver la « façon dont on travaille », c'est à dire, le travail réellement collectif avec un échange de tous les membres.

J'ai souvent entendu Loïc Julienne dire « on ne fait pas de concours ». Le contexte actuel et des circonstances particulières ont amené l'Atelier à participer à trois concours. Ces circonstances particulières sont liées à des liens amicaux ou à l'histoire même de l'Atelier : par exemple, le site de Chaumont, où Patrick Bouchain avait travaillé dans les années 90.

De même, nous envoyons depuis janvier (à vérifier) des candidatures, Alice Bergazov s'en chargeant. En parallèle, il a été décidé de réaliser un « book », qui n'existait pas, et de mettre à jour le site internet de l'agence : encore aujourd'hui un blogspot pas mis à jour. Ces opérations sont faites en interne, il n'est absolument pas envisagé de se doter d'un agent de communication. Ces modifications témoignent, il me semble, à la fois d'une volonté de renouveler l'Atelier, de réduire sa posture 'marginale' : avoir un site internet comme presque la totalité des agences, c'est aussi le ré-inscrire dans un système architectural qui reste par essence concurrentiel. Nous nous rapprochons donc d'une stratégie qui, si elle n'est pas formulée ainsi, vise à permettre de rester compétitifs.

La démarche de communication passe aussi par les panneaux de chantier, auxquels est apporté grand soin. Ainsi pour le SE/cW le « panneau » est devenu véritable affiche de cinéma imprimée sur une bache

7 Véronique Biau, « Stratégies de positionnement et trajectoires d'architectes » *in* Sociétés contemporaines n°29, 1998. pp. 7-25

de 5x8m, ayant fait l'objet d'un travail avec la maîtrise d'ouvrage. Ceci dit cela ne signe pas uniquement une volonté de communiquer et de se démarquer de la part de l'Atelier, mais une manière de rendre hommage au chantier concerné, de valoriser la maîtrise d'ouvrage et les entreprises. En faisant d'un élément obligatoire et contractuel éminemment présent dans l'espace public, on fait aussi un premier pas vers les habitants pour qu'ils aient les informations, et soient curieux du chantier.

Au cours des nombreux échanges que j'ai mené pendant de l'année sur la question de la permanence, il m'est apparu qu'elle pouvait être comprise comme prétexte pour « faire parler » de l'Atelier, ou encore, comme un « marketing ». A mon sens, il s'agit là d'un retournement : l'objectif de la permanence n'étant pas « faire parler », mais de répondre des situations complexes, en permettant à l'architecte de réinvestir des compétences que lui sont propres, telles que le contrôle du chantier, le lien avec les entreprises, la mission de synthèse, etc. Je prendrai pour preuve la permanence de chantier menée par Arthur Barbara sur le chantier Trois Gros près de Roanne: par exigence du client, il s'agissait d'un chantier fermé, et secret. Aucune communication n'a donc été faite, pourtant, la permanence s'est avérée cruciale pour ce chantier complexe et très éloigné de Paris.

Les salariés se sentent valorisés par les publications dans des revues, les dédicaces dans les mémoires d'étudiants, les livres, les prix, la notoriété induite par les prises de paroles à la radio, par exemple, ou encore les conférences dans les écoles ou à la Cité de l'Architecture. Des articles de presse, interviews, ou encore invitations découlent aussi de la posture particulière de la permanence.

Cette entrée dans le système médiatique (ce qui reste rare pour les architectes) peut être liée aux relations politiques, mais surtout à la posture « en-dehors » qui, par définition, intéresse et pose question. Ensuite, une « aura particulière » se construit justement au fur et à mesure de la médiatisation. C'est ainsi que, malgré sa posture « marginale » à certains égards, l'Atelier Construire occupe en réalité une place centrale dans le milieu de l'architecture. Il me semble intéressant de souligner que cette présence des travaux et démarches de l'Atelier n'est pas restreinte aux professionnels et au monde politique, mais qu'elle se trouve fortement propagée dans le milieu étudiant. Notons, enfin, que d'autres formes de rémunérations symboliques sont à l'œuvre au sein de l'Atelier, notamment comme la confiance accordée aux membres de l'équipe.

Cette brève présentation de l'Atelier montre sur plusieurs plans une inscription à contre-courant des pratiques décrites par la plupart des architectes⁸, bien que ces pratiques soient à l'image de la multiplicité des représentations de la profession. A cet égard, plusieurs « figures » ont été proposées par des sociologues de l'architecture. Ainsi Jacques Allégret distingue les « architectes-artistes », les « architectes d'affaire » et les « architecte-artisan »⁹. Aballéa parle lui d'« architectes-médiateurs », « *qui adoptent volontiers le discours d'une architecture « modeste mais sympathique » et privilégient la satisfaction du client sur l'originalité de leur production.* »¹⁰. A mon sens, cette classification est utile pour décrypter certaines tendances larges, mais restrictives pour nombre d'agences d'architecture qui ne peuvent se

⁸ Véronique Biau, *op. cit.*

⁹ Jacques Allégret (dir.), *Trajectoires professionnelles. Esquisse du champ de l'architecture*, Ecole d'Architecture de Paris-Villemin, 1989

¹⁰ François Aballéa, *Evolution de la professionnalité des architectes: diversification des pratiques*, FRS, 1990 cité par Véronique Biau in *op. cit.*

retrouver simplement sous une seule de ces catégories. Pour l'Atelier, il me semble qu'il se situe entre l'architecte-artiste et l'architecte médiateur.

J'ai tenté de fournir un premier éclairage sur comment la logique des projets (type, échelle, processus) trouve son écho dans la structure même de l'Atelier, ou plutôt sa « non-structure ». Condition de liberté certes, mais aussi facteur d'une indétermination qui, et on le verra plus en détail dans la 2nde partie de ce mémoire, contribue à flouter les rôles de chacun. Pour autant, les changements d'effectifs et de commande sur les deux dernières années montrent combien la gestion interne de l'agence est inséparable de l'accès à la commande et qu'elle tend à une diversification qui pourrait entraîner un renforcement des rapports hiérarchiques.

La dimension commerciale du service intellectuel fourni par l'Atelier s'opère grâce à une fine compréhension des relations de pouvoir, des cadres juridiques, et se traduit tout en se construisant par la médiatisation. Cette présence médiatique à laquelle Patrick Bouchain a consacré une part de temps considérable constitue une stratégie. On pourrait ici imaginer qu'autre stratégie face à la demande des médias soit le refus d'apparaître, en s'inscrivant donc dans la tradition de l'architecte-artiste qui s'isole pour créer et façonne son aura de « mystère ». Aussi, la production de discours qui va de pair avec la médiatisation, est difficilement dissociable de l'architecture produite à l'agence. Chaque projet s'introduit dans ce discours et le modifie, pourtant, faisant jouer ses limites depuis l'intérieur.

J'ai commencé d'éclairer par cette présentation les processus qui valorisent sur le plan symbolique la « prestation architecturale » fournie par l'Atelier. J'y reviendrai dans la troisième partie, après avoir étudié le processus de fonctionnement et de valorisation économique de la permanence architecturale. Ce qui nous donnera une meilleure idée de l'articulation entre dimension commerciale et service intellectuel.

En guise de conclusion, la démarche de l'Atelier est proche de la stratégie de différenciation, qui consiste pour une entreprise à proposer une offre différente de celle des concurrents. La gestion des équipes et le mode de fonctionnement témoignent eux d'une forme de « management participatif » : en cherchant à susciter l'engagement et la prise d'initiative des équipes de travail (notamment par le cadre des permanences), en les responsabilisant et en les intégrant dans la vie quotidienne. Cette gestion est connue dans les milieux managériaux comme manière d'optimiser la collaboration du personnel.

Personnellement, de l'intérieur du fonctionnement de l'Atelier et je pense pour mes collègues et patron, elle est avant tout une manière d'avoir plaisir à travailler et échanger ensemble, ce qui fluidifie le travail, en améliore la qualité et la rapidité d'exécution (en réduisant les chances de mécompréhension des attendus par exemple). Le partage de moments et d'activités pendant le hors-travail permettant de mieux se connaître, l'équipe est amenée aussi à développer bienveillance et complicité, qui peuvent aussi absorber les aléas de productivité et d'efficacité.

B. Préalables sur la Permanence

Il ne s'agira pas ici de formuler une définition figée de la permanence, puisque ses limites sont, par définition, toujours remises en jeu en fonction du projet concerné, mais d'en présenter l'histoire et les invariants, afin que les lecteur.rices puissent se saisir au mieux d'une réalité que peu ont expérimenté dans sa complexité. La permanence est un des moyens de préparer et d'accompagner l'action de mise en espace. Qu'elle advienne avant la construction ou pendant, son présupposé est d'insister sur le caractère

habité de l'architecture, qui accompagne sa conception, sa représentation, son exposition et sa production. Ce caractère habité est rendu possible par les permanent.e.s et leurs présences continues sur les lieux. Elle a trait à la « participation » tout en dépassant les processus de concertation. La permanence est un outil qui vise, entre autres, à faciliter le projet et sa construction, en luttant notamment contre les segmentations économiques, juridiques et politiques qui traversent le secteur du bâtiment¹¹. Empruntons les mots de Loïc Julienne qui la définissent de façon synthétique :

« La permanence pour nous c'est une mise à l'épreuve de quelqu'un qui démarre et à qui ça va donner plein d'outils pour travailler par la suite. C'est aussi une volonté pédagogique, c'est très riche comme expérience d'apprentissage. Il ne faut surtout pas que ça devienne un métier, car cela deviendrait une série de tics sans être perméable à la réalité d'une situation. Ce ne sont pas des recettes, et c'est pour cela notamment que Patrick et moi sommes souvent en retrait en vous laissant faire, parce que nous on appliquerait des recettes, alors que vous, vous allez inventer quelque chose. Et cette invention est différente à chaque fois. Il y a un inattendu qu'on recherche dans la permanence. Ce qu'on veut c'est que nous inventiez autre chose et qu'on s'en saisisse pour le remettre dans la boucle, mais ça vient toujours de vous et de votre expérience du lieu. »

Permanences : filiations et types

Histoire

La permanence architecturale telle qu'elle existe s'inscrit dans une filiation théorique, et procède d'antécédents historiques. Comme le souligne Edith Hallauer, « en 1887, Patrick Geddes, biologiste et sociologue britannique impliqué dans la rénovation urbaine, s'installait avec sa famille dans l'un des « super taudis » de la banlieue d'Edimbourg pour lancer une opération de réparation urbaine in situ. »¹². Ensuite, elle est une mise en pratique de certains enseignements de Simone et Lucien Kroll, qui ont tenté de désamorcer l'urbanisme de planification et hors d'échelle pour penser la fabrication de la ville non pas « hors », mais en tant qu'habitant. Citons aussi Giancarlo de Carlo, architecte italien pour qui l'architecture était une activité de consensus, trop importante pour être confiée aux architectes, et qui mit en place un urbanisme de participation dans la ville d'Urbino dès 1948.

Ces mouvements de pensée, souvent reliés à des positionnements politiques et influencés par certaines théories communistes, ne se cantonnent pas à l'Europe. Je pense à Lina Bo Bardi qui installa, pour ses projets à Salvador de Bahia, son bureau sur le chantier, dessinant les détails au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Pour l'Atelier Construire, la mobilisation de ces références, auxquelles s'ajoutent d'ailleurs Yona Friedman, penseur de l'auto-construction planifiée, se complète par les expériences venant des arts du spectacle, théâtre et cirque. Rappelons la participation de Patrick Bouchain au développement de la friche de la Belle de Mai à Marseille. Ce projet répond à la fois au besoin d'occupation de cet espace urbain et à la nécessité d'une permanence artistique dans la ville pour

¹¹ Rencontres de la permanence architecturale, Actes du Point Haut, 2015. Téléchargeable ici : https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=3&ved=2ahUKEwjQna6QisvjAhV_A2MBHbQHDB4QFjACegQIBBAC&url=http%3A%2F%2Fpolau.org%2Fwp-content%2Fuploads%2F2017%2F12%2Frencontresurlapermanencearchitecturale.pdf&usg=AOvVaw1zcX2XB_XfIQ0AamY_kYFu

¹² Edith Hallauer, *op.cit.*

construire une relation durable et régulière avec le public, d'après les vœux de François Cervantes, directeur de la compagnie l'Entreprise.

Après la Belle de Mai, Patrick et Loïc citent le projet du LU à Nantes parmi les premières permanences architecturales. Mais c'est à l'occasion de la biennale de Venise 2006 et du projet *Métavilla* que prend vraiment forme la première expérience de permanence proche de celles qui se sont déroulées ensuite. Patrick, avec Exyzt et ETC, propose non pas de produire une exposition mais d'occuper le pavillon français et d'organiser sa construction en continu, avec des événements. Ils occupent donc le pavillon pendant toute la durée de la biennale. Ainsi, ce n'était pas l'objet architectural et sa médiatisation qui était célébré mais « *l'acte collectif de sa construction* »¹³. Une célébration collective qui détermine aussi les moyens et conditions même de production de l'objet architectural. Si la permanence a une histoire, elle revêt aussi différents noms et réalités, loin d'être l'apanage de l'Atelier Construire. On pense aux résidences d'architectes proposées par la 27^{ème} région ou la Maison d'Architecture de Basse-Normandie, ainsi qu'aux actions de nombreux collectifs d'architectes qui mènent des projets d'urbanisme transitoire :

« *Expérimentée à chacune de leurs interventions, l'installation sur le terrain est la condition de la recherche-action menée par les collectifs d'architectes.* »¹⁴

Types de permanence

Depuis Metavilla, de nombreux projets menés par l'Atelier Construire, en association avec d'autres agences parfois, ont été menés avec une permanence. Ces permanences se sont rapidement diversifiées. On distingue ainsi les permanences de « programmation » des permanences de chantier. On pourrait ajouter un troisième type, la « permanence d'usage », terme proposé par Sophie Ricard, ancienne collaboratrice de l'agence, en se référant à l'ancien hôpital Pasteur à Rennes, pour décrire une permanence de nature différente de celle de programmation, en ce qu'elle occupe un lieu déjà bâti.

Parmi les permanences de programmation, incarnées entre autres par les Universités Foraines, nous pouvons citer Clermont Ferrand ou Bataville (2015). Pour pouvoir explorer ces « Universités Foraines », l'association Notre Atelier Commun a été fondée en 1999. Parmi les permanences de chantier, celle ayant eu lieu à Boulogne sur Mer pour la rénovation de 60 maisons HLM (2010-2013), celle du Plus Petit Cirque du Monde (2013-2015), ou encore celle du restaurant et hôtel Trois Gros 2016.

La permanence de chantier elle-même est divisée en deux types : d'une part les « chantiers ouverts », qui le transforment en temps fort et collectif, pour les futur.e.s usagèr.e.s comme pour les habitant.e.s. On assiste par là à un renversement des valeurs attachées au chantier : de nuisance il devient possible, lieu de formation, de découverte, de partage. D'autre part les permanences de chantier non ouvert, sur lesquelles il n'y a donc pas ou très peu de travail de médiation, mais qui visent à faciliter le dialogue avec la maîtrise d'ouvrage sur des chantiers très complexes. Dans ces deux types l'architecte permanent.e fait quotidiennement le lien entre ouvrier.ères, chef.fes d'entreprises, usager.ères, maître.sses d'œuvre, et société civile. Suivant l'avancement du chantier il est alors très proche collaborateur de l'OPC, l'aide du chef de projet en dessinant certains détails ou en les redessinant à l'échelle sur le chantier, résolvant les problèmes ou questions au moment où elles se posent.

¹³ Margaux Darrieus, « Collectifs d'Architectes », in *AMC*, avril 2014, n°223

¹⁴ *ibid.*

A propos du travail d'architecte en permanence de chantier

Etre architecte, c'est engager dans son travail sa propre subjectivité – du simple fait de l'activité de conception – et beaucoup d'énergie (il n'y a qu'à constater les rythmes de vie et heures travaillées par semaine). En fonction des postes, tâches, formes de pratiques, les engagements et enjeux changent toutefois. Je l'ai écrit dans l'introduction, il m'importait personnellement de découvrir la réalité constructive des chantiers. C'est ce que la permanence architecturale permet (entre autres), tout comme elle permet dans une certaine mesure d'inventer son travail en revisitant ses conditions de possibilité. Voici quelques considérations personnelles quant aux enjeux et conséquences de cette « réinvention du travail » au travers de la permanence.

L'engagement pour des valeurs, celles-là même décrites dans l'introduction, est la première et la plus évidente des facettes de cette réinvention. La permanence est un travail qui ne peut se faire sans un engagement considérable, qui est – même si il n'est pas brandi comme tel ou conscient – politique. Si cette politisation est conscientisée et réfléchie, la permanence gagne peut-être d'autant plus en impact et en sens, comme nous le verrons dans la troisième partie.

La réinvention du travail passe en premier lieu par l'acceptation du « déracinement », au nom des valeurs communes et de la conscience de la « chance » d'avoir été « choisie » (les permanent.e.s sont « recrutés », qu'ils soient stagiaires ou embauchés, mais ne choisissent pas le lieu où ils vont habiter). Cette acceptation de la mobilité et les capacités d'adaptation qu'elle implique expliquent d'ailleurs en partie que la permanence soit toujours assurée par de jeunes diplômé.e.s n'ayant pas encore construit une vie de famille.

Mais ce déracinement implique également un « savoir habiter ». L'architecte permanent doit être capable de comprendre et d'analyser finement le territoire dans lequel il est « parachuté », d'y nouer des liens afin de s'y ancrer et de mettre en place des relations de confiance avec les différents acteurs du projet. L'habiter ne se réduit donc pas au fait d'avoir domicile et de travailler, elle impose de penser de façon dynamique, de considérer la relation entre l'individu architecte permanent et la ville, en un processus là aussi de co-construction. Le territoire, la ville ou le village de la permanence deviennent ainsi un paysage existentiel qui « *n'accomplit son identité qu'au fur et à mesure de l'existence.* »¹⁵.

Mais la permanence étant par essence une mise en lien, l'entremêlement entre vie privée et vie professionnelle est étroit. Comme l'écrit Arthur Barbara, « *l'investissement total que demande ce rôle happe le protagoniste qui réalise rapidement que le chantier sera sa vie pour un moment.* ». Dans le cadre du projet du SE/cW à Morlaix, ce rôle de liant entre les acteur.rices est crucial. Tant et si bien que les autres en viennent à assimiler la fonction, le poste professionnel, la personne qui l'occupe, et le lieu où elle se tient. D'ailleurs, le mot est le même...

« *Souvent on me dit, sur le ton de la rigolade et en parlant de la cité de chantier : « mais c'est chez toi ici ! ». Ils ne se doutent pas à quel point c'est vrai. Je finis moi-même par me confondre avec cette tâche, ce lieu. Appropriation du chantier, cette sensation d'en être un peu la gardienne, pseudo-propriétaire temporaire. Sensation exigeante, stimulante, étouffante parfois.* »

¹⁵ John Brinckerhoff Jackson, *A la découverte du paysage vernaculaire*, Arles, Actes Sud, 2003

[journal de travail, 8 Février]

Au-delà de la présence, de la mise en lien, le travail du permanent est très peu défini. Pas de « fiche de poste ». Les limites du travail sont floues, elles dépendent de son type, du contexte géographique, urbain, sociologique, de la maîtrise d'ouvrage bien évidemment... Le mot d'ordre est donc la flexibilité, « *qui se trouve être désormais la première qualité que le marché exige de nous* »¹⁶. Flexibilité dans le travail sur place, mais qui m'a aussi amenée à travailler au cours du mois de mai à l'Atelier pour un rendu de concours : élément mobile. Si l'expérience a été là aussi extrêmement enrichissante, on voit bien qu'en cas de priorité autre, le permanents. En Même temps, cela permet d'être rattaché à nouveau géographiquement à l'Atelier.

En sus d'un engagement total et d'une capacité d'adaptation certaine, j'ai eu en tant que permanente à faire face à des conditions de travail assez particulières, même parfois franchement difficiles :

« *Conditions de travail sur chantier aujourd'hui : froid humide intense, bruit au-dessus, pas d'internet, quasiment pas de lumière, plusieurs allers et retours jusqu'à la rue haute.* »

[journal de travail, 29 Janvier]

La permanence requiert des capacités et des préalables très divers, nous amenant à travailler sur un panel de sujets extrêmement large : du suivi de chantier à la médiation en passant par le graphisme, sans parler des tâches plus terre à terre liées au maintien du bon fonctionnement d'un lieu (ménage, lessives, commandes, service pendant les événements). Un des avantages de cette diversification, c'est qu'on ne se retrouve pas enfermé pas dans une identité ou dans une spécialisation. Ainsi, si j'avais déjà commencé de construire un parcours assez diversifié pendant mes études, la permanence me permet de me forger une identité professionnelle plurielle. Enfin, la permanence permet d'entrer dans un certain « *parcours de la reconnaissance* »¹⁷.

D'autres conséquences de ce type de travail seront présentées par la suite, dans le but de problématiser les enjeux de la permanence.

Invariants

A partir de mon expérience en permanence de chantier, nourrie par les lectures et discussions avec d'autres professionnels, je propose de décrire les conditions et compétences qui me semblent nécessaires à la mise en place d'une permanence¹⁸. Ces invariants forment une trame à partir de laquelle chaque

¹⁶ Giorgio Agamben, *Nudités*, Paris, Payot, 2009, p.67

¹⁷ Paul Ricoeur, *Parcours de la reconnaissance*, Paris, Stock, coll. Les essais, 2004

¹⁸ Je parle ici de compétence plutôt que de qualification, en ce qu'elle implique une « base de qualités individuelles ».

permanence s'invente et s'improvise, de manière extrêmement dépendante de la personnalité, des champs d'intérêts et investissements même des architectes endossant la fonction. Ils mettent aussi en évidence la forte mobilisation subjective nécessaire.

Inexpérimentation

Les permant.es sont inexpérimentés : encore étudiants ou à peine diplômés. Entre l'étudiant.e et le.la diplômé.e, différences : le temps à rester en poste, la responsabilité, le salaire. Un investissement nécessairement autre. La première conséquence du peu d'expérience est le déficit de compétences. Ainsi, un.e permanent.e méconnaît la plupart du temps les normes constructives, réglementations, voire un certain vocabulaire. En somme, « nous arrivons pour faire beaucoup de choses... sans savoir faire grand chose. »¹⁹. L'inexpérience suscite ensuite des relations de travail particulières, mettant les collaborateurs soit dans une situation d'écoute et de pédagogie soit au contraire dans un rejet de toute action qui puisse engager trop de responsabilité – donc trop de risque. Mais cette méconnaissance – ou connaissance lacunaire – de ce qu'est la vie professionnelle de l'architecte en prise dans le tissu relationnel forme est à la fois la faiblesse et la force des permanent.e.s.. A noter que certains ont à la fin des études une connaissance de la réalité professionnelle du travail en agence, et notamment de la production architecturale dans le cadre du concours par exemple. Une réalité plus simple à appréhender que celle à laquelle on est confronté sur un chantier ou dans le cadre d'une permanence de programmation.

Dans le cas d'une permanence de chantier, le manque d'expérience des permanents peut susciter des interrogations quant à la « responsabilité » de l'Atelier vis-à-vis de sa propre production architecturale, dans un système où les chantiers sont supervisés par des architectes expérimenté.es. Mais d'une part, le permanent n'est jamais seul : il est intégré à l'équipe de maîtrise d'œuvre, travaillant avec le chef de projet si il y a, Patrick et Loïc, les bureaux d'études et l'OPC, intégré à l'équipe de maîtrise d'oeuvre.

La répartition du travail entre architectes, initialement très hiérarchisée, tend à s'assouplir au fil du temps, en fonction de l'accroissement de l'expérience des différent.es intervenant.es

D'autre part, la permanence procède pour les fondateurs de l'Atelier d'une double logique : un échange. La « jeunesse » (voire, la naïveté et la maladresse) permettent de surpasser certains réflexes trop ancrés, de ne pas se laisser avoir par les normes et conformismes, et justement de réinventer sans être « contraint.e ». Enfin, l'Atelier a une vision très claire quant à l'importance de la formation et de l'éducation, du jeune architecte par le faire. D'où la permanence comme continuité d'une formation en ENSA bien trop éloignée des principes de réalité qui déterminent largement l'exercice du métier (cadres juridiques, économie, compréhension des enjeux politiques et relationnels inhérents à tout acte de construction).

Bienveillance & Ecoute

Il me semble que ce sont les premières qualités nécessaires au permant.e vis-à-vis de tous les acteur.rices du projet sur lequel il.elle travaille. En effet, la permanence fonctionne avant tout par de la mise en lien, qui ne peut se faire qu'à la condition d'une écoute attentive. Donner la possibilité de prendre la parole,

¹⁹ Arthur Barbara, *Vivre le chantier*, mémoire de HMONP, ENSAN, 2017

trouver où et comment chacun peut prendre place dans un processus de conception et de construction. Cette oreille est tendue aux visiteur.es, touristes ou habitant.es, aux ouvriers, aux associations, à l'équipe de maîtrise d'œuvre, aux « client.es » (commanditaires ou autres) ... Sachant que donner voix, c'est dans un même mouvement renforcer chez celui qui se sent écouté la capacité de mobilisation des connaissances qu'il exprime. La bienveillance implique aussi de ne pas refuser, de laisser ouvert les marges de possibilité d'appropriation du lieu. Et ce faisant, un.e permanent.e rassemble lui.elle aussi des connaissances quant au lieu où il.elle s'installe, et quant au type d'interrelations en place. Par là même, la permanence mobilise les questions de sentiment d'appartenance, d'appropriation, d'identité, de perception, de représentations spatiales. Plus largement, elle montre une voie, une façon de faire société

Interprétation plutôt qu'exécution

La permanence de chantier, c'est « l'abandon de la prétention à tout fixer dès le départ dans le moindre détail »²⁰. Elle incarne la possibilité pour les entreprises de discuter et de proposer des solutions à partir de leur propre savoir-faire : le chantier est une continuité de la conception, au contraire de ce que laisse croire le découpage bien phasé de la loi MOP. Le projet n'est pas figé, inscrit dans le marbre, sa conception se fait avec les entreprises et jusqu'à l'ouvrier a la possibilité de l'interprétation et de la proposition. Au tout exécutif se substitue le dialogue, la verticale s'horizontalise.

Autonomie

Impossible d'assurer une permanence si l'on a pas la capacité de travailler seul.e, de s'organiser et de se fixer des objectifs. Car si le travail est collectif, l'équipe de maîtrise d'œuvre est sur place une fois par semaine. Et le téléphone ne remplacera jamais les relations de proximité que l'on peut avoir lorsque l'on travaille dans la même pièce. A noter toutefois que pour certaines permanences de programmation, une forme d'agence ou d'équipe se recrée du fait qu'il y ait souvent un.e ou deux architectes salarié.es et un.e ou plusieurs stagiaires. Cette autonomie est cruciale dans les premiers mois, quand les directions et le sens qu'un.e permanent.e veut donner à son travail se mettent en place, quand les actions à mener sont à susciter et à construire de toutes pièces. En ce sens la permanence dépend toujours très étroitement de la subjectivité même de l'architecte qui l'assure, dans le type de savoir(s) qu'il décide d'apporter, dans sa capacité de mise en relation. Mais c'est aussi grâce à cette autonomie et auto-discipline que l'on peut penser la permanence comme lieu où se ré-affirme la dimension créatrice, que ce soit en programmation ou sur un chantier. Enfin, et pour reprendre un poncif philosophique, cette autonomie dans le travail donne une forme de liberté qui n'est restreinte que par la peur de « ne pas faire assez ».

Curiosité, polyvalence, pluridisciplinarité

Etre en permanence, c'est vivre constamment dans le comment, dans le pourquoi, et dans le combien. Une curiosité liée à l'écoute évoquée précédemment. Il s'agit notamment par là de mieux comprendre le travail des différents acteurs, groupes, associations, avec lesquels nous sommes amené.es à travailler. C'est enfin,

²⁰ Claude Schnaidt, *Ce n'est pas fini, No Se Acabo*, Paris, Ecole d'Architecture Paris-Villemin et Instituto Superior Politecnico José Antonio Echeverria, 1999, p.98

dans cette compréhension que réside la possibilité de la juste appréciation du travail, le respect et la bonne entente des équipes concernées par la construction. C'est aussi de cette curiosité que vont découler les intensités de la permanence, et la diversité des missions. Plus le permanent.e est curieux.se et ouvert.e sur l'environnement du projet, plus les opportunités vont se manifester pour intensifier la permanence – dans le cas du chantier ouvert et de la programmation. Formuler ces missions est un exercice étrange et compliqué pour un.e permanent.e, et la mise en question régulière du travail peut être un facteur de pénibilité pour les permanent.e.s²¹.

Pour résumer, le principal du travail est occupé par l'organisation de visites, d'ateliers pédagogiques, de la surveillance de chantier, pédagogie auprès du maître d'ouvrage, gestion des imprévus de chantier, de la communication et du graphisme, un peu de construction. Une sensibilité certaine à la sociologie me semble par ailleurs indispensable, tout comme pouvoir s'intéresser au théâtre au cinéma ou à la musique en cas de programmations artistiques sur la journée. En somme, il nous faut être des « couteaux-suisse ». Comme le résume Claudio Secci, « *le travail de terrain déclenche des formes particulières d'interactions interdisciplinaires* »²².

Traduire et transmettre

En tant qu'intermédiaire, individu « à tout faire » au milieu du projet, un.e permanent.e assure le passage des messages et des discours entre des milieux parfois très hétérogènes. Entre l'enfant de 9 ans en atelier plastique, l'ingénieur de notre BE Structure bois, les maçons, l'expert réseaux pour l'installation de la fibre optique, et le client qui n'est pas toujours maître d'ouvrage de profession, le panel de langage(s) à maîtriser est très large.

Ainsi une première compétence à maîtriser, souvent sous-estimée : savoir parler de l'architecture de manière abordable et compréhensible. Olivier Chadouin énonce d'ailleurs cette « *nécessité de compétences propres à assurer le passage du langage d'un univers spécialisé à un autre* »²³, tout en pointant « *l'allongement des chaînes de travail* » que ce passage implique. Cette traduction permet aussi de faire face à la complexité des processus de conception, tout en s'assurant que l'on réduit les incertitudes dues aux différences de compréhension d'un même message. La traduction semble donc une nécessité de ce « construire commun » plébiscité par l'Atelier, en tant qu'elle assure la transmission, en « *opérant le passage entre différents langages professionnels* ».

²¹ Afin de donner un aperçu du déroulement des journées de permanence, toutes très différentes les unes des autres, je propose en annexe la liste des tâches de quelques journées de travail.

²² Claudio Secci, « Réceptions et appropriations des sciences humaines par les architectes. Le cas des CIAM et du Team Ten » in *Espaces et sociétés*, n°142, 2010

²³ Olivier Chadoin, « De la décision à sa traduction : fidélité, re-création et bricolage intellectuel » in *Espaces et Société*, Projet urbain, maîtrise d'ouvrage, commande, 2001, n°2-3

C. Le projet du SE/cW

Eléments de contexte

Les associations et leur(s) histoire(s)

Le SE/cW est une association d'associations présentes depuis plus de vingt ans sur le territoire morlaisien. Nous sommes donc dans le cadre d'un marché privé.

Le S vaut pour La Salamandre, cinéma d'art et essai géré de manière associative depuis 1994 dans la continuité d'une activité de ciné-club datant de 1981. L'association compte aujourd'hui plus de 600 adhérents. Jusqu'au déménagement dans ses nouveaux locaux, elle assure la gestion du cinéma La Salamandre dans des locaux appartenant à la ville de Morlaix : un écran et près de 150 fauteuils. Sa programmation et ses actions d'accompagnement et d'éducation à l'image lui ont valu d'être classé Art & Essai, Patrimoine & Répertoire, Jeune public, ainsi que Recherche et découverte.

Le E/c : théâtre de l'Entresort et l'atelier Catalyse, qui présentent un parcours artistique sans précédent débuté en 1881 à Morlaix. A cette date, Madeleine Louarn est éducatrice salariée par Les Genêts d'Or, association médico-sociale de santé publique et d'intérêt général comptant en Bretagne 28 établissements. Elle y fonde la troupe amateur *Catalyse* avec des acteurs handicapés mentaux, qui devient professionnelle en 1990 grâce à l'implication innovante des Genêts d'Or qui en fait un Centre d'Aide par le Travail, aujourd'hui ESAT. En parallèle Madeleine Louarn fonde avec Thierry Seguin, administrateur, le *Théâtre de l'Entresort*. Vingt ans plus tard, l'*Atelier Catalyse et l'Entresort* sont entrés dans l'espace peu accessible de la création nationale. La compagnie est programmée dans les événements majeurs de la scène contemporaine : *Festival d'Avignon, Festival d'Automne, Festival Mettre en Scène*, etc.

Le W vaut pour Wart, contraction de « War » et « Art ». Lorsqu'en 1997, les jeunes membres de cette association, tous bénévoles, lancent la première édition du festival *Panoramas*, l'idée est de donner un coup de fouet à l'actualité musicale et culturelle de leur ville.

Rien ne laissait présager de la dimension actuelle de l'association, qui s'est largement professionnalisée. A force de ténacité, d'audace et de flair pour dénicher les artistes prometteurs, Wart s'est taillé une place de choix dans le paysage musical hexagonal en tant que programmeur d'événements, mais aussi tourneur et producteur de spectacles. Organisé chaque année au début du printemps en ouverture de la saison des festivals, *Panoramas* accueille au parc des expositions de Morlaix et dans plusieurs sites satellites du centre-ville plus de 32.000 spectateurs autour d'une programmation aux forts ascendants électro, techno, et rap. Si le festival est le point de départ de l'association, *Panoramas* a drainé dans son sillage une activité de développeur et d'accompagnateur d'artistes de musiques actuelles : Jeanne Added, Arnaud Rebotini, Salut C'est Cool, Naïve New Beaters, ou encore Sexy Sushi sont quelques exemples des musiciens accompagnés en exclusivité par Wart au niveau national et international. Profondément attachée au territoire qui l'a vu naître, l'association est active d'autre part toute l'année en Pays de Morlaix à travers une série d'actions culturelles et de concerts ponctuels.

Depuis bientôt 10 ans, ces trois associations travaillent donc ensemble à leur rapprochement et à leur ancrage dans le site patrimonial de l'ancienne Manufacture des tabacs de Morlaix. Pour ce faire, SE/cW a

signé en 2014 avec Morlaix Communauté (communauté d'agglomération propriétaire de la Manufacture) un bail emphytéotique de 39 ans.

Morlaix, ville moyenne : construire hors métropole dans un site classé

SE/cW est un projet associatif et architectural pour un lieu culturel dont l'ambition est de faire de l'ancienne Manufacture des Tabacs un espace de vie accueillant différentes pratiques sociales. C'est donc un projet architectural, mais également un projet de territoire, pour une ville moyenne du Finistère Nord (14.000 habitants – 65.000 dans l'agglomération), retenue en mars 2018 dans le cadre du programme national « Action cœur de ville » pour redynamiser les centres des villes moyennes situées en dehors des métropoles.

La Manufacture des Tabacs de Morlaix est une friche industrielle depuis 2004, date du départ des dernières ouvrières suite à une succession de plans sociaux initiés en 1998. Au plus fort de son activité, à la fin du XIX^{ème} siècle elle a accueilli jusque 2000 ouvrières. C'était un bassin d'emploi très fort de Morlaix, et encore aujourd'hui rares sont les morlaisien.es à ne pas avoir quelqu'un de leur famille proche ou éloignée à avoir travaillé à « la Manu ». L'attente quant aux projets ayant lieu à l'intérieur de la Manu en est d'autant plus forte. Ainsi, dans la veine de Mathieu Poitevin, on peut parler de projets de « réaffectation » plutôt que de réaffectation ou de réhabilitation.

La Manufacture, d'une surface totale de 21000 m² a connu plusieurs périodes de construction et de remaniements des bâtiments du fait de l'évolution des techniques de production. La première partie de la Manufacture est signée Jean-François Blondel, et a été construite entre 1736 et 1740. Ce qu'il en reste est classé monument historique depuis 2001. Les façades, toitures et jardins quant à eux sont inscrits sur la liste des monuments historiques depuis 1997.

Quant à l'architecture

Le SE/cW est pensé par ses fondateurs comme un lieu culturel hybride, du fait du croisement de leurs disciplines, de leurs publics, mais aussi de leurs budgets et échelles d'action. Le lieu n'aura pas de programmation inscrite sur une année complète mais fonctionnera par trimestre, afin d'aménager dans son calendrier des plages disponibles différents besoins : création de spectacles, besoin de répétition de dernière minute, accueil d'événements, rencontres, et débats, qu'ils soient ponctuels ou récurrents. Ainsi se tiendront en un même lieu création, diffusion, recherche, et transmission. La genèse du projet du SE/cW et son programme culturel influe bien sûr considérablement l'architecture. Les études, menées de septembre 2017 à Mai 2018, ont mené à un projet de réhabilitation sans extension. Une salle de spectacles, trois salles de cinémas, un café, un restaurant, une librairie, des bureaux, 3 studios de répétition et de travail, ainsi que les surfaces techniques font partie du programme. 4660 m² projet fini pour une intervention sur 5830 m² d'existant.

Il semble important ici de noter que le projet du SE/cW a vu le jour en 2009, et qu'une première équipe d'architectes a travaillé pendant 7 ans avant qu'il y ait cessation de collaboration. Cette équipe était allée jusqu'à déposer un permis de construire, avait été choisie par « affinité » : c'étaient des amis de la maîtrise d'ouvrage. La fin de la collaboration est due à une dégradation considérable des relations entre ces architectes et les associations : il n'y avait, à l'orée du chantier, plus aucune confiance mutuelle. Cet échec suscite des interrogations sur la notion de professionnalisation de la maîtrise d'ouvrage et sur la manière

dont des privés (ici, associations) peuvent être aidés et suivis pour qu'un projet d'une telle ampleur puisse voir le jour.

Au sein déjà du SE/cW, les compétences sont très diverses. Cependant, du fait des domaines d'activité, aucun membre n'avait de réelle compétence ou connaissance empirique en tant que maître d'ouvrage. Or en tant que décideurs du projet, « *unité donneuse d'ordres clairement identifiables* »²⁴, ils se doivent d'avoir une conscience aigüe des niveaux de responsabilité engendrés par leurs choix. Cette conscience devait-elle être amenée par une formation préalable à la maîtrise d'ouvrage qu'ils auraient pu/du suivre ? Ou est-elle du ressort du « *devoir de conseil* » que l'architecte est censé porter à son client ?

Les associations du SE/cW ont du apprendre à mettre en forme une commande, mais n'étaient probablement pas suffisamment aguerris ni préparés à installer l'organisation nécessaire pour aller jusqu'à la réalisation de leur projet architectural.

Le SE/cW a donc relancé en avril 2017 un concours en procédure adaptée. C'est Amélie Loisel, du cabinet LAAB basé à Lannion qui a pris la décision de contacter l'Atelier Construire pour lui demander de s'associer afin de répondre ensemble à ce concours. Après accord, le concours fut remporté en juillet 2017.

Ainsi le SE/cW est un projet à passif, et les directeur.rices comme les équipes et conseil d'administration étaient fortement marqués par l'échec du premier projet. Cela a considérablement influencé la façon de mener les études : en se rencontrant une fois par semaine, à l'Atelier ou à Morlaix et en travaillant de façon très resserrée et collective, avec le bureau de contrôle, l'OPC intégré à l'équipe de maîtrise d'œuvre, et les bureaux d'études. Il s'agissait, dans l'idée de Loïc, d'avancer rapidement et en faisant apparaître des solutions architecturales simples, afin que la maîtrise d'ouvrage reprenne confiance.

Cette question de la confiance est centrale, car, et comme l'écrit Laurent Karsenty, sa construction est « *l'une des dimensions permettant d'améliorer la qualité de la conduite de projet et, par conséquent, la qualité des situations de travail conçues.* »²⁵. Par la confiance, on favorise la qualité de la communication entre les différent.es acteur.rices de la construction, et l'on consolide la convergence vers l'objectif commun, qui passe aussi par un référentiel commun. Dans le cas du projet du SE/cW, cette confiance s'est nouée dans le travail mais aussi dans des temps de « hors-travail » : faire la fête ensemble au festival Panoramas de Wart, ou encore que maîtres d'œuvre et maître d'ouvrage participent ensemble à un colloque des Nouveaux Commanditaires, programme de la Fondation de France. Sans même entrer dans la codification des missions ou dans le contrat de maîtrise d'œuvre cette confiance « *apparaît comme un mode de régulation de première instance.* »²⁶

La rapidité des études (7 mois entre les esquisses et le PC) a été favorisée par cette confiance et ce rythme de travail mis en place, mais aussi largement facilitée par le fait que le programme, étudié pendant de longues années avec les ancien.es architectes du projet, était très bien ficelé.

²⁴ Olivier Chadouin propose cette définition traditionnelle de la maîtrise d'ouvrage, in *op. cit.*

²⁵ Laurent Karsenty (dir.), in *La confiance au travail*, « Quelle démarche pour favoriser la construction de relation de confiance dans un projet de conception ? », Octares, 2013

²⁶ Olivier Chadouin, *op. cit.*

A titre comparatif, on peut citer d'autres exemples de durée moyenne des différentes phases du travail : chez Renzo Piano, on note 6 mois pour un APS, 7 mois pour l'APD et 9 mois pour le PRO. A l'Atelier, nous travaillons aussi d'ordinaire sur des durées plus longues.

SE/cW x Construire x LAAB

« Les risques encourus par tout maître d'ouvrage qui engage une opération tiennent à deux éléments : d'une part, la stabilité des relations entre les partenaires d'une opération et leur compréhension partagée des objectifs, de l'autre, les garanties de réussite et d'adéquation du produit à sa finalité »²⁷

Un second essai

Comme expliqué précédemment, le projet du SE/cW mené par Construire et LAAB est un « second essai ». Pour cette deuxième chance, le SE/cW s'est appuyé sur une agence (Construire) connue pour ses réhabilitations de friches industrielles en lieux culturels : le LU à Nantes, et la Condition Publique à Roubaix, qui figuraient parmi les références ou « inspirations » choisies par le SE/cW pour leur projet. Ainsi, les client.es étaient en réalité déjà sensibilisé.es à la méthode Construire (de l'importance des « références ») mais encore à « former » en tant que maîtrise d'ouvrage, notamment afin de devenir pleinement « maîtrise d'usage » de leur projet si particulier²⁸. Ce contexte tendu et de manque de confiance rendait la proposition de la permanence de chantier encore plus importante. Les associations étant fatiguées de porter le projet depuis autant de temps, au bord du découragement, et ayant hâte de voir les choses se concrétiser. La permanence, assurant le chantier ouvert, allait donc aussi permettre de commencer une programmation culturelle, et d'initier des événements au nom du « SE/cW ». A cet égard, la théorie de l'américain Wel Coxe sur le « marché de l'idée » qui nous a été présentée lors de la seconde session de formation théorique peut éclairer les processus de commande à partir de 3 types de demande formulée par les client.es : une idée, un service, ou un produit. Dans le cas du SE/cW, nous sommes face à une demande d'idée : la construction du projet architectural ne pouvait se faire sans un concept et/ou une méthode qui réponde, *in fine*, à l'originalité même de la commande.

A partir de cette analyse, on comprend le mode d'organisation du projet par la relation de confiance mise en place et la relation proche permise par la permanence, les modalités décisionnelles (en collectif) avec lesquelles l'Atelier Construire propose de travailler correspondaient à une attente (pas nécessairement formulée, d'ailleurs) des client.es.

L'association de deux architectes et la mise en place du groupement de maîtrise d'œuvre. Un contrat vertical ?

Ce projet est mené par l'Atelier Construire, en tant que mandataire, et le cabinet LAAB, basé à Lannion, en tant qu'architectes associés. C'est la co-dirigeante de LAAB qui a « ramené le projet », en appelant Loïc au

²⁷ *ibid.*

²⁸ Selon Thierry Seguin, directeur de l'Entresort, il n'y a pas d'autre exemple en France d'un lieu culturel de si grande ampleur porté par des privés plutôt que par des collectivités.

moment de la publication du concours en procédure adaptée au mois d'Avril 2017. Pour elle, il s'agissait de gagner en compétences, d'apprendre des méthodes Construire auxquelles elle était d'ores et déjà sensibilisée, de comprendre le fonctionnement de l'agence pour tenter d'implémenter ensuite ce qu'elle en a appris dans ses projets sur le territoire du Finistère et autour de Lannion. Par ailleurs, le projet du SE/cW lui permet aussi d'avoir une première « référence » de construction de centre culturel de grande ampleur, et en réhabilitation. Pour Construire, l'association est, on l'a dit, une forme privilégiée d'exercice. D'une part cela répond à la responsabilité de « formation » d'autres architectes, d'autre part, et surtout, il s'agissait de bénéficier d'un architecte local, susceptible d'être conseil sur les entreprises locales au moment de l'appel d'offre, et d'être au plus proche du projet pour un suivi régulier. Ainsi, à la première négociation du contrat de maîtrise d'œuvre et de répartition d'honoraires, il était convenu qu'Amélie assure une grande partie de la mission « DET », ce qui allait permettre. Dans les faits, la DET s'est répartagée, et j'en assure une partie en collaboration avec l'OPC, Alice Periot et Amélie Loisel, qui ne vient qu'une fois par semaine sur le chantier.

Le reste de l'équipe de maîtrise d'œuvre est composée principalement de « complices »²⁹ de Construire, soit des collaborateurs réguliers et « historiques » des projets de l'agence. C'est le cas du BET Fluides et de l'OPC intégré à l'équipe. Cette complicité construire au long cours permet là aussi d'éviter des conflits, d'avoir confiance dans le travail de l'autre, et de connaître les mécanismes et attendus de l'Atelier sur les projets. Cette reconduction de « partenariat » est un exemple somme toute typique de comment le secteur du bâtiment « *reste encore assez largement structurées et régulées par l'interconnaissance des acteurs* »³⁰.

Au sujet de l'économiste. J'ai appris cette année qu'un économiste de la construction, responsable « OPC », pouvait occuper différentes places au sein d'un projet, ce qui change considérablement sa mission et le rapport que nous pouvons avoir avec eux. Lorsque l'OPC est mandaté par les client.es la relation va être potentiellement plus conflictuelle, la maîtrise du coût n'allant pas forcément dans la direction voulue par l'architecte.

Dans le cadre du projet SE/cW, et dans tous les projets Construire, l'OPC est intégré à l'équipe de maîtrise d'œuvre. Cela permet de maîtriser les coûts, et donc de maîtriser une grande part du projet. C'est une façon de rebondir face à la perte des compétences en économie de la construction des architectes, mais aussi une façon de répondre à l'exigence (ou valeur) de travail collectif portée par l'Atelier : lorsque l'OPC et l'architecte travaillent main dans la main, l'intérêt financier de la maîtrise d'ouvrage est mieux assuré ! D'ailleurs, c'est bien l'OPC qui a rédigé une partie des CCTP des lots du projet, par une méthode itérative de validation et concertation entamée tôt dans la phase de conception. Ce qui rappelle le mode de gestion économique en Allemagne, basé sur un modèle de « project manager » qui « *interviennent pour rationaliser les coûts au niveau de la conception et de la production et peuvent agir auprès des architectes et ingénieurs jusque dans le choix des matériaux.* »³¹

Globalement, la méthode mise en place d'association et de travail en collectif avec tous les acteur.rices du projet va jusqu'à redéfinir en quelque sorte les périmètres a priori bien délimités de la mission de maîtrise d'œuvre telle qu'elle est définie dans la loi MOP. Le partage se fait collectivement, et la responsabilité semble ainsi être partagée. Le CCTP, véritable outil de conception, extrêmement détaillé,

29 Le mot est de Loïc Julienne

30 Olivier Chadoin, *op. cit.*

31 Olivier Chadoin, *op. cit.*

est rédigé à plusieurs. L'ACT est mené conjointement par l'OPC et les architectes, les OS ont été établis exclusivement par l'OPC, tout comme la gestion des factures.

La direction des réunions de chantier se fait en collectif, tout comme la rédaction des compte-rendus.

La vérification de l'exécution travaux au jour le jour incombe à l'architecte en permanence, en relation fréquente avec l'OPC + chef de projet. Les Visas sont répartis entre les chefs de projet (Amélie Loisel et Alice Périot). Si la responsabilité semble ainsi partagée, en réalité, elle est tout à fait courante. Au niveau du partage des honoraires, la « complicité » ainsi que, je suppose, la « réputation » de l'Atelier font qu'il n'y a pas, dans le cas du projet du SE /cW, eu de négociation. Loïc a fait son estimation envoyé une proposition de répartition à 70% pour les architectes et 30% pour les BET, qui a été acceptée.

La relation avec les entreprises

Sur le SE/cW, nous sommes sur un chantier en lots séparés (22). Ce mode de dévolution est privilégié par l'Atelier Construire pour plusieurs raisons : il permet de faire jouer la concurrence au moment de l'appel d'offre, et de négocier les prix en ayant une visibilité totale de chaque prestation chiffrée et de leur concordance avec les plans DCE et le CCTP.

Un seul rang de sous-traitance est autorisé, ce qui permet de garder une visibilité et une connaissance des entreprises présentes sur le chantier, et donc de la responsabilité d'exécution de chaque ouvrage. Ce mode de dévolution, si il implique plus de travail car plus de coordination à assurer, permet de favoriser des entreprises familiales et locales, ainsi qu'une meilleure maîtrise des ouvrages et détails exécutés. D'ailleurs, ce type d'entreprise a le plus souvent une politique salariale qui n'est pas celle des grands groupes ou d'entreprises générales du bâtiments : les salariés privilégient pour la plupart des contrats longs, le chef d'entreprise investissant sur les savoir-faire des ouvriers, et leur expérience, créant une connaissance et solidarité entre les équipes, plutôt que d'opter pour des intérimaires.

Enfin, en travaillant avec ces entreprises locales, cela permet de toucher aussi à des histoires humaines particulières, et d'entrer dans une relation de confiance voire de « complicité » là aussi. A l'Atelier, c'est le cas par exemple avec l'entreprise Metalobil, collaborateurs de longue date désormais sur de nombreux (et seule entreprise du projet SE/cW à ne pas être finistérienne). Enfin, l'apprentissage peut devenir mutuel, comme c'est le cas du serrurier avec qui l'agence RCR collabore depuis ses débuts : tant l'artisan que les architectes ont étoffé ensemble leur collaboration, leur expertise dans la mise en œuvre du corten, entre autres.

Si la réunion de chantier hebdomadaire est un moment privilégié d'échange et d'avancées du chantier, la relation quotidienne qu'installe la permanence permet une augmentation de la qualité des échanges et relations. Les patrons d'entreprises n'hésitent pas à me contacter, à passer plus régulièrement. S'ajoutent à ce bon fonctionnement les échanges classiques de mail et de téléphone, ainsi que la plateforme KROQI. Cet outil de gestion de projet et de mise en lien des acteurs est une plateforme créée par le ministère de la cohésion des territoires. Si elle est pratique, elle nécessite toutefois un investissement en temps et chacun.e doit être prêt.e à accepter le temps d'appropriation et de maîtrise de l'outil.

Dans mon expérience personnelle ; la limite du rôle du permanent.e.s par rapport aux entreprises est qu'il finisse par se charger de missions ou de tâches qui incombent normalement aux entreprises. Ainsi par exemple de la gestion de la livraison de matériel, avec l'éventuelle coordination ou coopération d'autres

entreprises : les permanent.e.s ne sauraient se substituer aux entreprises pour la gestion et réception des livraisons...

Ceci étant, la permanence de chantier peut aussi contribuer à entraîner un investissement plus fort de la part des entreprises : sollicitées pour la cabane de chantier, puis pour le compte prorata pour certaines dépenses, elles sont aussi régulièrement invitées à co-organiser des temps forts du chantier, comme des repas, ou encore à fournir des chutes ou restes de stock en atelier.

Mais ces rapports souples sont parfois à recadrer du fait de problèmes dans le respect du déroulé qui assure la responsabilité de chacun.e. Ainsi d'une dalle ferrillée sans que nous ayons reçu les plans de ferrillage... En France, les études d'exécution relèvent par les entreprises, ou plutôt par les bureaux d'études qu'elles mandatent pour les faire. Elles peuvent constituer un poste de dépense important pour l'entreprise. Cette attribution pose toutefois la question de la limite à poser entre ce qui relève de l'exécution : où s'arrête-t-on dans le détail en tant qu'architecte, et où commence l'entreprise ? La haute précision du détail constitue un terrain d'engagement fort, mais peut être source de conflit, et tend plutôt à créer un rapport au chantier de pure exécution plutôt que d'interprétation. Peu de marge à l'artisan est ainsi laissée, à moins qu'il ne collabore en amont ou sur le moment. En Autriche, les études d'exécution relève de la mission architecturale. C'est ce paramètre qui permet de réellement contrôler la qualité du détail. Toutefois, cela impacte la question de la responsabilité et de la compétence. Avec les études d'exécution, si il y a, par exemple, erreur de dimensionnement, la responsabilité sera partagée entre le bureau d'étude et l'architecte.

L'exécution, phase qui fait partie de la mission de base définie dans la loi MOP, englobe la mission de synthèse et superposition des plans. Ainsi, la synthèse, si elle est faite de façon concomitante par les entreprises, doit être soumise à validation des architectes au risque d'une perte de maîtrise du projet, et un risque considérable d'être considéré comme manquant à l'opération de coordination qui doit obligatoirement figurer dans le contrat de maîtrise d'œuvre en cas d'association de cotraitance.

La permanence du SE/cW : entre AMO et MOE ?

La permanence architecturale de chantier se trouve à la limite entre la maîtrise d'œuvre et l'assistance à la maîtrise d'ouvrage. Constamment sur place pendant l'opération de construction, le permanent.e côtoie de fait beaucoup plus le client, il est donc amené à réaliser l'interface avec le reste de l'équipe de maîtrise d'œuvre. Il peut sur certains aspects lui faire endosser un rôle de conseil (même si il ne s'agit parfois que de répéter une parole qui vient de sa hiérarchie) et d'assistance sur de nombreux points parfois très pratico-basiques. Par ailleurs, son rôle de « catalyseur » de l'appropriation du chantier (en impulsant des événements spécifiques et extraordinaires, de simples visites, ou une forme de communication interne) permet d'aider le maître d'ouvrage à redéfinir, piloter et exploiter les potentialités du futur lieu. Cette donnée est précisée dans tout type de programme, mais particulièrement dans les centres culturels.

Son rôle évident de facilitateur de la coordination du projet et son rapport avec les entreprises permet aussi aux maître.sse.s d'ouvrage de mieux comprendre, lorsqu'ils.elles ne sont pas professionnel.les de la construction, le projet en cours ainsi que les obligations de gestion.

Si les permanent.es sont à l'écoute des besoins, envies des clients, ils.elles peuvent aussi être une oreille pour les envies formulées par les personnes de passage sur le chantier, notamment les habitant.e.s de la ville ou du quartier, et apporter des réponses à leurs questions. Elle constitue donc le premier échelon de ce qu'on appelle démarche participative. Pour autant, il ne s'agit pas de travailler « docilement » sous la

dictée de futurs usagers (qui pour beaucoup ne peuvent appréhender la complexité totale du projet ni les relations entre besoins, fonctions, normes), mais d'assurer un relai entre un état passé et l'après-livraison. Un des enjeux de cette relation très proche avec la maîtrise d'ouvrage, le chantier, les divers acteurs, est de réussir à fixer les limites du travail et garder aussi sa place de « maître d'œuvre ». Cela implique que chacun soit extrêmement au clair quant à son rapport hiérarchique, l'employeur se qui l'on doit son travail et son temps.

On verra dans la deuxième partie qu'une des solutions pour contrer ce flou qui entraîne nécessairement des situations compliquées serait de proposer de fait la permanence de chantier comme une assistance à maîtrise d'ouvrage. Quoi qu'il en soit, cette question du type de contrat sous lequel est englobé la permanence architectural pose la question plus concrète de qui (ou quel métier) est en mesure d'assurer le passage des objectifs de la maîtrise d'ouvrage à l'opération. Une question qu'en tant qu'architecte nous ne pouvons repousser, puisqu'elle ouvre « *un espace de luttes professionnelles* »³² pour la définition des compétences qui permettent de renforcer la prévisibilité et la réduction de l'écart entre idée et réalisation.

32 Olivier Chadoin, *op. cit.*

2.

Pour
une diffusion
de la
permanence
de chantier ?



2/ POUR UNE DIFFUSION DE LA PERMANENCE DE CHANTIER ?

Le bien-fondé et l'utilité des permanences architecturales sont constatables et partageables. Néanmoins, elle présente des écueils et son cadre reste à penser et à questionner. Connaître les freins à sa mise en place et soulever ses dysfonctionnements, identifier les moyens d'améliorer ce processus permet de contribuer à sa légitimation et, par la suite, à sa diffusion.

Comment appréhender son intégration contractuelle, sous quel statut, quels formats réglementaires ? Y'a-t-il lieu de penser que certains types de projets sont plus adaptés à sa mise en place ?

A qui la permanence est-elle utile ?

Pour diffuser voire instituer la permanence architecturale, il faut d'abord dire en quoi elle est utile. Je m'appuie pour ce faire sur mon expérience, et sur des discussions avec d'autres architectes permanent.e.s : Margaux Milhade, Sophie Ricard, Arthur Barbara, Charlotte Amirante et Suzie Passaquin.

La permanence de chantier est d'abord utile à l'architecte qui a la chance de suivre l'évolution quotidienne de la réalisation d'un projet. Le chantier est son lieu de formation en suivi de chantier, de sa montée en compétence tant sur le plan technique et organisationnel que sur le plan économique. En sus, la permanence donne lieu à une fine compréhension du travail des différents acteurs de la construction : équipe de maîtrise d'œuvre, client (privé ou public) entreprises et ouvriers. Cette compréhension du travail d'autrui offre l'occasion de mieux cerner les interrelations entre acteurs, rapports de pouvoir, et d'apprendre la gestion des conflits. Le chantier est aussi un lieu de responsabilisation, ou du moins de la prise de conscience de la responsabilité de l'architecte, en ce qu'il permet de prendre la mesure de l'impact de la conception et du dessin dans la réalité : où le trait qui symbolise une plinthe préforme aussi un certain type de geste de la part de l'ouvrier. Cette responsabilité existe aussi vis-à-vis du client – et l'on pense ici au devoir de conseil par exemple -, vis-à-vis du reste de l'équipe de maîtrise d'œuvre, vis-à-vis des ouvriers et du type de travail qu'ils auront à fournir. La permanence procède également pour l'architecte qui l'assume comme un rituel d'initiation. Il s'agit de le ou la faire entrer dans une dynamique de reconnaissance. On lui reconnaît une utilité progressive – même si cette utilité peut être pensée comme une somme de « petits travaux ». On lui reconnaît au fur et à mesure des capacités puisqu'elle ou il accède à une expérience à laquelle peu de jeunes architectes parviennent à la sortie des ENSA. Cette reconnaissance de compétences contribue à la construction de l'identité professionnelle, qui elle-même influence non seulement la pratique des permanent.e.s pendant le temps du chantier, mais aussi après, en tant qu'enjeu de l'instauration des liens sociaux et professionnels. Selon Ricoeur, la reconnaissance passe entre autres par la « *puissance d'agir* », définie comme somme des capacités individuelles et sociales³³. Cette capacité sociale est au cœur des activités des permanent.e.s. Par contre, il ne s'agit pas d'une « *reconnaissance de supériorité* »³⁴, le permanent restant régulièrement dans un « à-côté »,

³³ Paul Ricoeur, *Parcours de la reconnaissance*, Paris, Stock, coll. Les essais, 2004.

³⁴ Hans-Georg Gadamer, *Vérité et Méthode*, cité par Ricoeur, in *op. cit.*

parfois soumis à des comportements paternalistes voire infantilisants : on lui rappellera souvent sa « jeunesse » ou son manque d'expérience. Par ailleurs, il me semble que la diversité des tâches que nous sommes amené.e.s à effectuer, notamment l'aspect de médiation culturelle et architecturale, amène en outre une incompréhension quant au rôle de l'architecte dans ce cadre. Le public comme les acteurs plus proches du projet peuvent ne pas saisir en quoi ce rôle doit être porté par un.e architecte (après tout, « n'importe qui » pourrait faire des visites de chantier), considérant que ces tâches sont « annexes » voire peu « utiles » au chantier à proprement parler.

La permanence de chantier sert à la maîtrise d'ouvrage ayant accepté de travailler avec cette méthode. L'architecte permanent.e est un relais important auprès de tous les acteurs, porteur d'une énergie et d'un regard spécifique, qui impulse des dynamiques qui n'auraient autrement pas pu voir le jour. De plus, il ou elle joue même parfois un rôle qui incomberait « normalement » à la maîtrise d'ouvrage. Cet ancrage sur le terrain permet une appréhension plus fine des usages à tester et à mettre en place, une prise de conscience du déjà-là, et des manières de l'habiter. La permanence se charge et suscite une réelle communication avant même la livraison. A Morlaix, l'attente pour le projet SE/cW est considérable, et la fréquentation du chantier assez exceptionnelle (2200 personnes entre octobre et juin). De nombreux articles de presse, papier ou sur internet, des vidéos, podcasts, ont été produits depuis le mois d'octobre. Le.s permanent.e.s favorisent une appropriation des lieux avant la livraison par la MOA et par le public. A cet égard, le chantier du SE/cW est significatif de cette volonté des associations : j'ai occupé le chantier en première, avant que les comédiens de Catalyse ne prennent possession eux aussi de leur espace de travail et salle de répétition provisoire au début du mois de mars, et enfin les équipes se sont installées dans leurs bureaux au début du mois de Juin. On complexifie par là le projet, puisque le chantier se fait en « site occupé », mais cela permet que les différents acteurs soient au plus proche de la construction et du lieu de vie qu'est devenu le chantier, qu'ils aient connaissance des « petites histoires » qui s'y tissent, qu'ils voient au quotidien leur lieu se construire.

Troisièmement, la permanence de chantier sert à l'équipe de maîtrise d'œuvre à laquelle elle est rattachée. Le premier bénéfice de la permanence de chantier concerne le gain de temps qu'elle représente. Etant sur place, l'architecte peut répondre immédiatement aux questions des ouvriers et des entreprises ; ou bien faire remonter l'information au chef de projet et aux décisionnaires. Ensuite, les permanent.e.s contribuent à une forme de stabilisation des relations, notamment avec la maîtrise d'ouvrage, à condition de savoir gérer ou éviter les conflits. Ils et elles sont aussi les garants de la bonne passation des messages, de cette « traduction » dont je parlais précédemment, et donc de la « poursuite des objectifs tout au long de l'opération »³⁵. Suite à mes observations, confirmées par mes discussions avec d'autres permanent.e.s et des lectures³⁶, je fais l'hypothèse que les permanences suscitent des chantiers mieux tenus ; en termes de propreté comme de sécurité.

Car les ouvriers sont responsabilisés sur la durée, au contraire des moments de visite de l'inspection du travail lors desquels se joue une sorte de « *parodie du travail* »³⁷ : les ouvriers disparaissent

³⁵ Olivier Chadoin, « De la décision à sa traduction : fidélité, re-création et bricolage intellectuel » in *Espaces et Société*, Projet urbain, maîtrise d'ouvrage, commande, 2001, n°2-3

³⁶ « La permanence architecturale : Actes de la rencontre au point ha^t », 2015, ou Edith Hallauer, *Du vernaculaire à la déprise d'oeuvre: Urbanisme, architecture, design*, Université Paris-Est, 2017

³⁷ Nicolas Jounin, *Chantier Interdit au public, enquête parmi les travailleurs du bâtiment*, Paris, La Découverte, coll.Textes à l'appui, 2008

(partent en pause), ou les casques sont subitement remis, les outils rapidement rangés. La permanence, du fait même de la présence quotidienne d'un.e architecte sur les lieux et de nombreuses visites, renforce la sécurisation du chantier. Cette sécurité vise non seulement les ouvriers, mais aussi l'architecte permanent.e, les clients, et les visiteurs du chantier. Les patron.ne.s qui pourraient éventuellement être réfractaires à accorder aux ouvriers le temps pour ajuster le matériel se voient donc en quelque sorte « contraints » de le faire, et d'accepter de fait de diminuer l'exigence de cadence. A titre d'exemple, il m'est arrivé d'intervenir auprès d'un patron sur une situation peu sécurisante, lui demandant de modifier la méthodologie choisie quitte à passer plus de temps à la tâche. Mais ce qui apparaît de prime abord comme un aspect positif peut aussi être considéré comme un report d'une responsabilité patronale sur le travail : soit de l'ouvrier, amené à reprendre lui-même en main sa sécurité, soit de l'architecte en permanence. Sur ce sujet de la sécurité, je rejoins l'interrogation de Nicolas Jounin sur ses modalités de « vente » par les patrons d'entreprises et conducteurs de travaux aux clients, maîtrises d'œuvres et autres OPC : faudrait-il que les modalités de mise en œuvre et sécurisation soient décrites, assurées, et chiffrées, pour réduire le nombre d'accidents du travail dans le secteur du bâtiment ?

Si la présence d'un.e architecte à plein temps peut effrayer les entreprises, ou sembler incongrue, rapidement cela leur permet à elles aussi de gagner en temps et en efficacité. Une partie de la coordination et de la résolution des conflits s'opère en effet par le ou la permanent.e, bien que ces tâches ne soient pas toujours de son ressort.

Pour les ouvriers, un temps d'adaptation s'avère nécessaire entre autres pour qu'ils s'habituent entre autres aux visites, aux passages fréquents sur le chantier ; néanmoins, cela engage un rapport différent au travail en favorisant des échanges et une « bonne ambiance »³⁸. Les savoir-faire sont valorisés, les paroles se croisent. Le chantier devient ainsi le lieu de sociabilités inédites. Sur le chantier du SE/cW, je pense aux « Portraits parlés » assurés par l'illustratrice et peintre Hélène Le Cam et moi-même. Pendant 15 à 30 minutes, les volontaires de passage sur le chantier se font tirer le portrait par Hélène tandis que je mène avec eux un entretien composé de trois questions ouvertes, toujours les mêmes, à savoir :

1. A quoi ça sert, ce chantier ?
2. Vous fait-il rêver, et comment ?
3. C'est quoi pour vous, le SE/cW ?

Ce travail, garant de la mémoire du chantier, aboutira à une exposition qui aura lieu à la livraison du chantier et fera, éventuellement, objet d'une publication.

Je pense aussi aux moments d'échanges et de rencontres avec les comédien.ne.s de Catalyse, ou encore avec des enfants en visite et en atelier. Il est très rare que les ouvriers aient l'occasion d'expliquer leur travail pendant qu'ils le réalisent, qu'ils puissent nouer eux-mêmes des relations avec le public, la maîtrise d'ouvrage. En somme, la permanence suscite l'émergence d'une parole rarement entendue, tout en constituant un « *puissant outil pour rapprocher la main qui dessine de la main qui réalise* »³⁹.

³⁸ Une expression récurrente des ouvriers pour parler du chantier

³⁹ « La permanence architecturale : Actes de la rencontre au point haut », 2015

Le chantier ouvert donne une certaine latitude, une certaine souplesse à la cadence de travail : Les visites, les pauses café ensemble, les barbecues, les portraits parlés, la pétanque, les averses, sont prétextes à se réunir. Tout cela semble mieux accepté lorsqu'il y a permanence, comme si elle ouvrait un espace de tolérance vis-à-vis des logiques de productivité, comme si elle instituait les micro-pratiques d'aménagement du cadre de travail qui contribuent à la construction de son aspect collectif. Ces micro-pratiques ouvrent alors le champ d'une réappropriation du sens du travail par les ouvriers. Cette ambiance de permanence aide ainsi à établir un autre rapport à l'énergie humaine, sans laquelle le travail ne se ferait pas. Cette énergie se renforce ici par la fluidification des relations de travail, permise par une confiance construite entre ouvrier et architecte.

La permanence est aussi utile à tous les visiteurs qui y passent. Futur.e.s usagèr.e.s, habitant.e.s du quartier ou de la ville, membres de la société civile, élu.e.s, enfants, adolescent.e.s, membres d'associations, le chantier ouvert accorde à tous de découvrir et d'apprendre. Il participe de la sorte du comblement du « *déficit de transmission* » pointé par Enki Bilal⁴⁰. Or dans les chantiers et permanences architecturale, la pédagogie prend souvent une place cruciale. C'est la fonction communicative de l'architecture qui est ici mise en évidence. Les visiteurs apprennent sur les projets concernés, sur l'architecture et les métiers de la construction. Cette transmission opérée par l'architecte de terrain dépasse même les questions d'architecture, et l'architecte sort de son rôle pour devenir « *vecteur de lien social* »⁴¹. On peut donc considérer la permanence comme « d'intérêt général », bien que cette notion soit « *trop large, pour être réellement opératoire sur le plan juridique* »⁴².

Cette fonction de transmission n'est pas simple à assurer. Elle demande à ce que l'on dépasse notre technicité d'architecte, que l'on se place dans un contexte élargi et que l'on développe ses aptitudes pédagogiques, par un « savoir raconter », aux enfants comme aux étudiants en architecture. La transmission qui s'opère de l'architecte aux enfants participe ainsi d'une ouverture des potentiels d'orientation professionnelles des publics. S'il est trop tôt pour envisager que ces enfants exécutent effectivement les rêves de métiers découverts lors des activités et visites, on peut supposer le potentiel émancipateur de la médiation scolaire à l'œuvre sur le chantier. Par ailleurs, le rôle de « conseiller » : plusieurs collégiens et lycéens morlaisiens sont ainsi venus me demander qui un stage d'observation, qui des conseils pour rentrer en ENSA, qui des précisions sur les études et la formation. Mais si cela est réussi alors on assiste à un renversement des valeurs traditionnellement attribuées aux chantiers dans la doxa : d'une aura nocive, d'un dérangement et d'une période « nuisible », il devient lieu habitable, de vie, d'échange, d'apprentissage, de rencontre, et permet de rétablir l'intérêt public pour la transformation du « monde ».

La méthode de la permanence a séduit Morlaix Communauté, dont les services sont régulièrement venus visiter le chantier depuis la mise en place de la permanence. Comme une vérification de ce qu'avancait Arthur Barbara dans son mémoire : « *c'est en multipliant les expériences que les acteurs du territoire prendront conscience des bienfaits de l'accompagnement qu'offre la permanence.* » Ainsi en

⁴⁰ Enki Bilal, *Le Monde des livres*, 29 mai 2017

⁴¹ Margaux Milhade, *Architecte-habitant*, mémoire HMONP, ENSAN, 2017

⁴² Jacques Chevallier, « Les fondements idéologiques du droit administratif français », in *Variations autour de l'idéologie de l'intérêt général*, Paris, PUF, 1978, t. 2, p. 56.

mai dernier, la mission de programmation économique, culturelle et urbaine sur la Manufacture a été attribuée à Construire & LAAB.

Enfin, et pour conclure sur cette partie, la permanence architecturale sert à la profession / au corps professionnel, en participant à sa revalorisation, et à l'amélioration, à échelle locale, de la compréhension de ses spécificités. Elle aide à battre en brèche un certain nombre d'idées reçues quant à ce métier, et de combattre une éventuelle « *crise de légitimité* », déjà diagnostiquée dans le contexte des Trente Glorieuses⁴³. Aujourd'hui l'architecte est souvent vu comme un simple « solutionneur » ou comme un élément complexifiant. Nombreux sont les particuliers à être soulagés de se trouver sous le seuil des 120m² réglementaires.

Parmi les ouvriers, le métier d'architecte subit aussi une dévaluation qui est je crois assez partagée. A titre d'exemple, au cours d'une discussion avec un ouvrier de l'entreprise de démolition, qui a été maçon auparavant, il me dit : « *mais, c'est pas très compliqué, quand même, de dessiner des plans* ». La première chose qui m'est apparue est que la remarque concernait la conception et non la réalisation. Il est vrai que les architectes sont de moins en moins souvent maître d'œuvre, délaissant la mission complète, préférant déléguer ou sous-traiter le suivi de chantier : une évolution du métier due notamment à une « *perte du contrôle sur les savoirs, les savoir-faire et la production.* »⁴⁴.

Mais cette remarque pose la problématique de la reconnaissance mutuelle du travail de chacun.e, et donc de sa valorisation dans le cadre d'une même finalité partagée : l'édification. Une permanence favorise ainsi une réévaluation mutuelle, une considération du travail de l'autre, par le simple fait de pouvoir observer et échanger sur les spécificités des tâches respectives. Dès lors, diffuser les méthodes de la permanence de chantier comme de programmation, en les intégrant par exemple dans les ENSA, pourrait soutenir une remontée générale de compétences économiques et techniques. Ce qui participerait d'une part à une relégitimation du métier au yeux des étudiants, publics, et acteurs de la construction ; d'autre part à un déploiement des rôles et tâches que l'architecte endosse. Se poserait ainsi de manière plus concrète la question de la responsabilité technique mais aussi sociale, culturelle et politique.

Une question de cadre et d'objectifs

Peut-on mettre en place une permanence architecturale de chantier sur n'importe quel chantier ?

Il est crucial d'aborder cette question avant d'entamer les propositions de modalités de diffusion de la permanence. Si au début de la réflexion j'avais spontanément tendance à répondre par l'affirmative, en réalité les cadres et les objectifs de chaque projet déterminent nécessairement la possibilité de la mise en place d'une permanence. Il est pertinent d'interroger la mise en place d'une

⁴³ Dominique Raynaud, « *La profession d'architecte à l'épreuve de l'égalitarisme contemporain* » in *The Tocqueville Review*, University of Toronto Press, 2008 : « On est en droit d'identifier une crise de légitimité chaque fois que les professionnels sont confrontés à un déficit de confiance de la part de leurs clients ou de leurs partenaires. En architecture, elle a été diagnostiquée que par Benjamin et Aballéa (1990). »

⁴⁴ Maurizio Lazzarato, *Marcel Duchamp et le refus du travail*, Paris, Les Prairies Ordinaires, 2014

permanence en fonction du type de projet et du programme à construire, car « les objets produits, comme leur contexte de production, appellent des logiques d'action différenciées. »⁴⁵.

Les projets de l'Atelier Construire les plus connus s'étant tenus avec des permanences de chantier sont des réhabilitations de friches industrielles en lieux culturels. Effectivement, la permanence y prend un sens particulier, puisqu'un lieu culturel vise à être habité, festif, traversé de dynamiques et de public, et qu'il faut que les personnes se l'approprient. Mais des permanences se sont tenues également sur des projets de réhabilitation de logements, sur des constructions neuves comme le restaurant Troisgros, ou le siège social de Nature&Découvertes à Versailles. Ainsi, à mon sens, ce n'est pas le programme ni de la question du neuf ou réhabilitation qui déterminent prioritairement la pertinence de sa mise en place mais plutôt le type de marché, les objectifs de la maîtrise d'ouvrage et les moyens de production de l'agence.

De fait, « *tous les dispositifs de maîtrise d'ouvrage n'accordent pas la même importance à toutes les dimensions du processus (de conception comme de construction) et ne les prennent pas en charge de la même façon.* »⁴⁶. Ce que dit ici Olivier Chadouin, c'est que les maîtrises d'ouvrages répondent à des logiques financières différentes (même si la tendance générale est plutôt à l'économie et à la rentabilité, l'accumulation de capital). Par exemple, il sera plus simple de mettre en place une permanence avec un client privé qui bénéficie d'une certaine marge de manœuvre, avec qui l'on peut préparer la commande en amont, que l'on peut sensibiliser et convaincre de utilités de la méthode, avec qui l'on peut installer un dialogue durable et fécond.

Cela exclut toutefois la majorité des cas de promoteurs et bailleurs immobiliers privés : étant d'ores et déjà dans des systèmes de rentabilité et de contrôle des coûts qui passent entre autres par une baisse drastique des honoraires, on voit mal comment on pourrait concilier deux logiques aussi antagonistes. A moins de travailler sur la façon dont la permanence est présentée et contractualisée (voir paragraphe suivant). Ou d'introduire, à mesure des relations, la possibilité de cette expérimentation : ça a été le cas par exemple pour Nicole Concordet désormais installée à Bordeaux qui a convaincu le bailleur social Aquitanis de porter le projet de réhabilitation d'un quartier entier de logements sociaux par une permanence.

Quant au marché de la commande publique, c'est envisageable de proposer des permanences d'usage et de programmation - à condition que les collectivités en question soient prêtes à expérimenter -, mais cela semble plus compliqué pour des permanences de chantier public. En effet, ces maîtrises d'ouvrages peuvent être entravées par la machine institutionnelle, les délais de financement, et la peur de s'aventurer dans des expérimentations ou de contrevenir à des règles couramment instituées, la première étant l'interdiction des chantiers au public. Ces réticences expliquent peut-être aussi en partie le fait que depuis 2017 il n'y ait eu aucune dépose de « permis de faire »⁴⁷.

⁴⁵ Olivier Chadouin, *op.cit.*

⁴⁶ *ibid.*

⁴⁷ Dispositif d'autorisation d'expérimentation pour qu'une maîtrise d'ouvrage puisse prouver qu'il atteint le même objectif que la norme sur les points relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées et la réglementation incendie. Inscrit dans la loi LCAP de 2016, puis par décret n°1044 (mai 2017).

D'autres possibilités se présentent toutefois comme les commandes soutenues par la fondation de France avec le programme des Nouveaux Commanditaires.

La permanence nécessite une attitude et un contexte particulier de production. Le plus important me semble être le partage du système de valeur et des références historiques véhiculées par la méthode, car c'est cet engagement qui permet l'impulsion et l'envie de faire malgré les difficultés qui peuvent être rencontrées. Ensuite vient la capacité de l'ensemble de l'équipe d'architectes à instaurer des relations de confiance avec la maîtrise d'ouvrage et tous les acteurs possiblement impliqués. A la lecture de certains articles de presse spécialisée, il apparaît que les relations entre MOA et MOE témoignent plutôt de relations conflictuelles qu'il faut savoir dépasser.

Financièrement, nous avons deux cas de figure en fonction du type de permanence : soit elle répond à une étude urbaine, et est incluse et décrite dans la mission, soit elle entre dans la « participation » ou les démarches de consultation. Les jeunes collectifs d'architectes et d'urbanistes qui prennent en charge l'urbanisme transitoire (et non l'urbanisme temporaire, s'opposant par définition à la permanence qui, elle, se construit sur le long terme), vont travailler avec la méthode de la permanence dans des conditions d'application parfois précaires de travail bénévole, stages, ou services civiques.

Le cas de la permanence de chantier est plus complexe. Il faut de toute évidence que l'agence, le collectif, ou l'architecte seul.e puisse assumer le coût de la permanence. Cela nécessite donc une certaine trésorerie ou des fonds propres, un certain capital accumulé qui donne confiance dans la possibilité de faire tenir l'agence en parallèle. Je reviendrai sur ces questions e coûts ci-dessous.

Ecueils et obstacles

Comme soulevé en introduction, si la permanence est utile à bien des égards et pour des publics et acteurs très divers, elle soulève des questions de fonctionnement, et suscite des écueils, voire, peut constituer elle-même un obstacle au déroulé de la construction.

Le premier point qui est aussi une force est son indétermination. Le travail de permanence architecturale est un travail qui se déroule aux bords, aux limites de différents rôles. Deux sont évidents : la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre. Mais on pense aussi à la maîtrise d'usage. La définition floue de la permanence peut entraîner une confusion des tâches à effectuer.

Un.e architecte permanent constitue, on l'a bien démontré, un maillon supplémentaire dans la chaîne déjà très longue des acteurs de la construction. Cette multiplication des interlocuteurs est loin d'être toujours positive, car elle peut rallonger les échanges, voire, entraîner des mécompréhensions dans les mails et les rôles de chacun, et des actions répétées ou discordantes. Ainsi, Dominique Raynaud cite un entrepreneur :

« Cessez d'envoyer sur nos chantiers tout un tas d'acteurs sans rôle précis : on ne sait pas s'ils détiennent une quelconque autorité, et la plupart du temps, on ne sait même pas au nom de qui ils parlent ! »⁴⁸

⁴⁸ Dominique Raynaud, *op. cit.*

Troisièmement, ouvrir un chantier, on l'a vu, c'est un gain de temps sur le global, dans la rapidité des informations transmises, mais aussi une somme de petites pertes de temps peut-être plus difficiles à évaluer, qui entrent dans ce que j'ai appelé précédemment « l'espace de négociation ». Par exemple, lorsqu'une partie des travaux s'arrête pour un groupe d'enfants en visite. Par ailleurs, par les événements que la permanence met en place, toute une gestion du planning et phasage de chantier peut se trouver complexifiée.

Enfin, une permanence a un coût qu'il faut absorber, maîtriser, afin qu'elle n'entraîne pas de déficit. Or, cette question du coût à estimer et à maîtriser est probablement un des freins les plus importants à la diffusion et à l'extension du « modèle » de la permanence architecturale, qui vient s'ajouter au phénomène de réfraction à la nouveauté et au confort des habitudes bien ancrées et déterminées du secteur du bâtiment. Je vais donc aborder plus précisément cette question du coût et donc de la soutenabilité financière de la permanence dans la sous-partie qui suit, avant d'envisager ses possibles modalités de mise en place.

Quelle soutenabilité financière ?

Dans le cadre d'un chantier, l'architecte en permanence est un acteur supplémentaire d'une chaîne bien connue des professionnels. La permanence s'insère dans un processus normalisé, venant bien souvent perturber le déroulé des phases de la loi MOP par la possibilité d'itérativité entre chantier et conception, par un partage inédit de l'attribution des rôles. Un chantier restant, dans la grande majorité des cas, une négociation permanente pour adhérer aux coûts financiers et aux temporalités prévues au moment du DCE, et ajustées pendant les mois de « préparation », on présuppose toutefois que la permanence produit des bénéfices et qu'elle est rentable.

Pourtant, cette rentabilité financière de la permanence n'a jamais été précisément calculée. Cela s'explique notamment par la difficulté d'intégrer des bénéfices qui ne sont pas que matériels et financiers, qui échappent au cadre marchand. Comme le disent les Saprophytes, collectif d'architectes menant des permanences et des processus participatifs, « *Nos projets ne produisent pas de résultats visibles et léchés et il est très difficile de valoriser leur utilité sociale* »⁴⁹. Car la permanence a plusieurs degrés d'utilité qui concernent différents horizons. Le fait qu'elle profite à plusieurs acteurs à la fois – au client comme à l'architecte – est un second facteur de difficulté du calcul du bénéfice financier qu'elle représente. Néanmoins, maîtrise d'œuvre comme maîtrise d'ouvrage et entreprises s'accordent sur sa capacité à faciliter le déroulement du chantier. Un gain de temps, là où ce temps constitue justement la variable principale de dépense sur un chantier, et particulièrement sur un chantier de réhabilitation où il va, éventuellement, être plus compliqué d'anticiper certains aléas.

D'après Loïc Julienne et Arthur Barbara, l'Atelier Construire n'a que très peu valorisé économiquement la permanence de chantier, l'intégrant souvent à ses propres honoraires d'architecte, sans pour autant la décrire ou la lister dans les missions du contrat ni dans le tableau de répartition. Or, si le bénéfice financier de la permanence est difficilement calculable, son coût, même si variable, peut être estimé, d'autant qu'il peut s'avérer important. Le premier poste de dépense est celui de la rémunération du salarié ou de l'étudiant ; dans le cas du stagiaire, le poste est largement réduit. Ce poste monte pour mon employeur à 36 761, 28€ par an. A cela s'ajoutent les frais de

⁴⁹ Margaux Darrieus, « Collectifs d'Architectes », in *AMC*, 2014, n°4

transport, et les dépenses de la permanence : petit matériel de bureau, imprimante A3, papier et cartouches, éventuellement matériel maquettes.

Lorsqu'il s'agit d'une permanence de programmation ou d'étude urbaine comme Bataville, une enveloppe est attribuée avant le début de l'étude, permettant à l'architecte permanent.e, aidé par Loïc Julienne ou précédemment Patrick Bouchain, de contrôler ses dépenses. Dans le cas du chantier ouvert, à chaque action (événement spécial, repas de chantiers, matériel pour les ateliers pédagogiques, etc) se pose la question du financeur : architecte ? maîtrise d'ouvrage ? entreprises ? On peut se retrouver à faire finalement avec très peu de moyens, ce qui constitue, certes, une réserve d'inventivité, mais peut également s'avérer source de tensions. La permanence architecturale du SE/cW est pleinement intégrée dans les honoraires de l'Atelier, et il n'en est pas fait mention dans le contrat de maîtrise d'œuvre. Toutefois, il était prévu dès le départ un stagiaire. Le fait que je sois embauchée a conduit à une renégociation de la répartition des honoraires entre les mandataires (Construire) et les associés (LAAB). Le tableau de répartition indiquait un pourcentage du montant travaux plus élevé pour LAAB à partir du DCE jusqu'à l'AOR. La proximité géographique devait faciliter la tâche à l'architecte associé.e pour suivre de près le chantier. Dans les faits, il semblerait que cet équilibre anticipé ne se soit pas vérifié pendant les études, du fait qu'Amélie Loisel gère simultanément plusieurs chantiers et de l'investissement important d'Alice Périot, chef de projet Construire. Ensuite, ma présence a fait basculer le pourcentage prévu pour les phases de DET et AOR.

Constatant la difficile rentabilité de la permanence, c'est faire face à un obstacle de taille pour penser sa diffusion. Cela étant, l'intervention de Philippe Goubet responsable comptabilité chez Renzo Piano Building Workshop qui soulignait que « *le suivi de chantier est rarement rentable* », laisse entrevoir le fait que si l'architecte en permanence était reconnu comme responsable du suivi de chantier, sa faible rentabilité serait peut-être mieux acceptée ... ?

Une autre option consisterait à comprendre la permanence comme un « investissement » qui aurait possiblement trait à la « *côte professionnelle* »⁵⁰. Cela impliquerait toutefois que les agences aient suffisamment d'affaires et de stabilité pour rétribuer les patrons comme le travail des salariés. Mais cet investissement qui laisse entrevoir quelque part une forme d'action de bénévolat pose question : au nom de quoi se fait-il ?

Au demeurant, ne peut-on pas imaginer d'autres modalités d'intégration de la permanence qui puissent « absorber » son coût, ou contribuer à l'intégrer afin qu'elle se diffuse plus aisément ?

Propositions de modalités d'intégration contractuelle de la permanence de chantier

Aujourd'hui il n'existe pas de cadre juridique et administratif pour la permanence architecturale, mais des solutions peuvent être entrevues dans l'objectif de proposer cette pratique. Comment anticiper l'évolution des cadres légaux pour promouvoir de nouveaux modes d'exercice ? Sachant que le contrat impose par définition des limites de mission, qui dans le cas de la permanence reste

⁵⁰ Véronique Biau, « Stratégies de positionnement et trajectoires d'architectes » in *Sociétés contemporaines* n°29, 1998. pp. 7-25

très peu déterminée toujours dépendante du projet et de son contexte. Réfléchir à la modalité d'intégration contractuelle, c'est envisager des solutions pour la diffusion du modèle mais aussi pour une valorisation économique et symbolique de ce travail.

Le Contrat d'Etudes Prospectives de septembre 2001 définit la maîtrise d'œuvre comme « *l'ensemble des activités destinées à étudier, concevoir, faire réaliser un ouvrage ou un système d'ouvrages et à assister l'exploitant pour sa mise en fonctionnement* ».

Une définition qui s'inscrit dans le prolongement de l'arrêté du 21 décembre 1993 de la loi MOP mentionnant, dans ses annexes, une liste non limitative de missions complémentaires susceptibles d'être confiées par le maître de l'ouvrage à la maîtrise d'œuvre. A cet égard, le guide de la maîtrise d'ouvrage publique publié par l'Ordre des architectes en 2008 précise que « *ces missions sont confiées à un maître d'œuvre dans le cadre de son contrat, elles doivent être prises en compte pour la fixation de sa rémunération* ». L'étendue des formes de la professionnalité se retrouve ainsi formulée dans un rapport ministériel de 2003 :

« On peut avoir une vision extensive des missions qui peuvent être confiées à des équipes de maîtrise d'œuvre et y inclure l'ensemble des prestations intellectuelles concourant à la réalisation d'un ouvrage, en y intégrant notamment, en amont du processus, les missions de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS), les études de programmation, de faisabilité, voire l'ingénierie financière du montage de certaines opérations, etc. et, à l'aval, les missions d'assistance à la gestion, au fonctionnement et à l'entretien de l'ouvrage. »⁵¹

Ces remarques étayaient la pertinence de l'inclusion de la permanence architecturale de chantier dans le contrat de maîtrise d'œuvre. En effet, si son intégration aux honoraires des architectes sans plus de définition ou de précision (tel que c'est le cas aujourd'hui pour mon expérience) peut convenir dans le cadre d'un stage, cela ne me semble pas idéal ou suffisant dans le cadre d'un exercice salarié.

La première possibilité d'intégration au contrat de maîtrise d'œuvre serait de le modifier par l'ajout d'une neuvième clause correspondant à la permanence architecturale. Cette clause pourrait avoir certains objectifs immuables comme la surveillance de chantier, la médiation entre les acteurs et une forme d'assistance à la maîtrise d'ouvrage.

L'architecte permanent.e pourrait également être membre à part entière de l'équipe de maîtrise d'œuvre : un.e cocontractant.e supplémentaire, au même titre que l'économiste, ou le bureau d'étude fluide ou structure. Sa mission consisterait alors à assurer l'ouverture du chantier et la communication, le suivi du chantier et son organisation. Le choix de cette cotraitance serait fait par le mandataire de l'équipe et la rémunération ferait l'objet d'une négociation dans la répartition des honoraires. Juridiquement, cela impliquerait que l'architecte permanent.e exerce en libéral, ait sa propre structure (SARL ou SELARL) ou encore qu'il profite du contrat de collaboration libérale si méconnu de architectes⁵².

⁵¹ Jean-Paul Garcia, Philippe Grand, « *De la maîtrise d'œuvre en France* », Avril 2003

⁵² A ce propos voir Isabelle Chesneau, *Profession Architecte*, Paris, Eyrolles, 2018, p.36

Troisièmement, on pourrait imaginer un contrat subsidiaire, indépendant du contrat de maîtrise d'œuvre. Relatif uniquement à la permanence architecturale, à la tenue du chantier ouvert, à la vérification et à la coordination, ce contrat pourrait engager le maître d'ouvrage, l'architecte en permanence, et le maître d'œuvre mandataire du contrat de maîtrise d'œuvre de manière indépendante de la mission de base.

Si l'on élargit le spectre et que l'on réfléchit à d'autres modalités d'intégration de la permanence, il n'est pas absurde de la proposer et de la vendre comme un service d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (voir partie 1.C). Le premier problème de cette hypothèse, c'est qu'elle annule le principe d'indépendance de la maîtrise d'œuvre vis-à-vis de la maîtrise d'ouvrage⁵³. De fait, il y aurait aussi la distance instaurée avec la conception, alors même que les permanent.e.s sont garant.e.s de la qualité architecturale des détails et ouvrages exécutés ; et que nous sommes amené.e.à dessiner ou redessiner sur place des détails quasiment en temps réel. Par ailleurs, Olivier Chadouin pointe un risque lié au développement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage: précisément un « assistanat » qui réduit la maîtrise d'ouvrage « à la décision d'investir »⁵⁴ et minimise sa prise de risque, alors même que son engagement dans un projet est fondamental en tant que commanditaire et future usagère.

Une cinquième proposition serait d'instituer une « Assistance Maîtrise d'Usage », comme une mission complémentaire qui recouvrirait la permanence, et qui serait vendue en dehors des rémunérations de l'équipe de maîtrise d'œuvre. Le « chantier culturel » ferait ainsi l'objet d'une collaboration entre maître d'ouvrage et maître d'œuvre, ce qui potentiellement réduirait le flou quant à sa position aux marges des deux champs de compétence et responsabilité.

Autrement, la permanence architecturale pourrait également être négociée en dehors du contrat de maîtrise d'œuvre : elle ferait alors l'objet d'un lot, dans une dévolution en lots séparés, comme une entreprise. Elle serait payée par la maîtrise d'ouvrage et serait éventuellement « contrôlée » par la maîtrise d'œuvre. On voit poindre le conflit d'intérêt et le problème de l'obligation : une entreprise a une « obligation de résultat », alors que la permanence architecturale en tant que prestation intellectuelle relève d'une obligation de moyens.

On pourrait aussi imaginer financer la permanence par les entreprises, comme une dépense d'investissement intégrée au compte prorata. En ce cas, elle serait toutefois assujettie aux exigences et conditions des entreprises, et n'aurait pas. Par contre, elle pourrait être en ce cas corrélée à la mission de synthèse des plans d'exécution. Elle serait alors une centralisation des savoirs techniques et exécutifs de toutes les entreprises.

⁵³ Une indépendance contractuelle, une indépendance déontologique incarnée par la protection du titre d'architecte et une indépendance juridique (depuis la loi n°77-2 du 3 Janvier 1977 sur l'Architecture)

⁵⁴ Olivier Chadouin, *op.cit.*

Enfin, on pourrait imaginer que « *tout le monde la paye* »⁵⁵. Effectivement, au vu de l'utilité générale de la permanence, cela serait extrêmement logique. Cependant, le cadre pour une telle solution est difficilement pensable.

Une partie des modalités d'intégration que nous avons énoncées là pourraient tendre à une spécialisation des architectes permanent.e.s. J'imagine le scénario dans lequel ces architectes en viendraient à être employé.e.s par plusieurs agences, passant d'un chantier à l'autre tous les un, deux, voire trois ans, exemplaires de mobilité et d'adaptabilité. Mais ce scénario est-il viable et cette spécialisation est-elle souhaitable ? De l'avis de l'Atelier Construire, la permanence est temporaire, et ne peut être reproduite plusieurs fois par la même personne car cela engendrerait la perte des premières « qualités » des permanent.e.s à savoir l'inexpérience et l'inventivité. J'ai toutefois des doutes sur ce point, puisque ces deux qualités peuvent aussi être transmises en « état d'esprit ». Le point plus problématique à mon sens réside dans la précarité et la pénibilité de ce travail, tout comme son incompatibilité avec une volonté de progression professionnelle. A moins de monter en degré de complexité de chantier ou d'acquérir de plus en plus de compétences, jusqu'à pouvoir remplacer complètement l'OPC, ce qui nécessiterait toutefois un salarié ou stagiaire supplémentaire pour assurer l'ouverture au public, la médiation, la communication, etc.

Une dernière possibilité serait de refuser la permanence salariée pour la réserver aux stagiaires de master. D'une part, cela réduirait grandement le problème de sa soutenabilité économique. D'autre part, cela attesterait son excellent rôle de fin de formation, comme « *expérience transitoire entre la fin des études et le début d'une activité professionnelle* »⁵⁶. On pourrait ainsi envisager que la « mise en situation professionnelle » des jeunes diplômé.e.s prétendant à l'obtention de la HMONP se déroule sur deux années plutôt que les six mois minimum actuellement (comme c'est le cas en Belgique, aux Pays-Bas et en Allemagne). La première année pourrait être consacrée à une permanence de chantier ou de programmation et la deuxième année à une pratique en agence par exemple. Je ne doute pas que la demande serait importante de la part des étudiant.e.s, beaucoup portant le souci de leur manque de compétences en matière de suivi de chantier et de l'écart entre la réalité constructive et les ENSA.

Pour conclure, la nécessité d'un positionnement contractuel clair et bien défini des permanent.e.s participera du bon fonctionnement et déroulé de la permanence. Qu'elle soit intégrée à la maîtrise d'œuvre ou à la maîtrise d'ouvrage me semble fondamental, car ce sont là les deux acteurs et signataires dont l'autorité est contractuellement établie et dont les responsabilités sont légalement fixées. Mais il me semble qu'il faut tendre le plus possible vers une certaine neutralité de sa position contractuelle, afin d'éviter les conflits et doutes. Voilà pourquoi le développement de l'hypothèse sur la maîtrise d'usage me paraît aujourd'hui le plus pertinent.

⁵⁵ Loïc Julienne, discussion, 20 juin 2019

⁵⁶ Actes du point ha^t 2015, *op. cit.*

Un contexte de diversification de la profession

Aujourd'hui le constat de la diversification des pratiques professionnelles des architectes diplômé.e.s est largement partagé. Dans une étude pour l'Ordre des architectes d'Ile de France, Thérèse Evette, sociologue et chercheuse au LET de l'Ensa Paris-La Villette, a réalisé en 2011 une enquête sur l'évolution des métiers des architectes. Elle prenait en considération les types de missions et activités, l'exercice de la maîtrise d'œuvre ou non, les lieux d'exercice. Il en ressort entre autres que seulement 17% des architectes actifs du secteur privé hors agence (inscrits ou non à l'Ordre) exercent la maîtrise d'œuvre. Le panel des débouchés et les secteurs de travail qui s'offrent aux architectes est large: services d'état ou collectivités (architectes-voyer de la ville de Paris, par exemple), médiation en associations ou institutions (CAUE, Maisons de l'Architecture), promotion immobilière privée, journalisme spécialisé, conseil et expertise, architecte de copropriété, enseignant-chercheur, programmeur, urbaniste, maître d'ouvrage ou AMO, etc.

Cette diversité interroge: pourquoi et comment apparaît-elle ? et qu'indique la volonté d'un nombre croissant d'architectes de faire « autre chose » que de la conception et de la maîtrise d'œuvre ? Est-ce une forme d'abandon ou de refus de la responsabilité civile professionnelle ou le reflet d'un refus des conditions de travail, horaires et salaires moyens en vigueur dans les agences françaises? Quoi qu'il en soit, elle montre je crois une réponse de notre profession« *face aux contraintes sociales, politiques et économiques de la commande [...], et contre les tentatives d'assujettissement par l'Etat et les Maîtres d'ouvrage* »⁵⁷.

On peut aussi l'expliquer comme résultant de la complexification des processus de projets, qui nécessitent des spécialités, et un rôle accru de la coordination. Deuxièmement, elle s'inscrit dans la tendance générale à l'œuvre dans le travail contemporain qui développe des activités visant la communication plutôt que l'action⁵⁸. Elle peut aussi être comprise comme le corollaire du phénomène de spécialisation qui segmente et sectorise le travail, voire, fragilise d'autres corps professionnels.

De toute évidence la permanence architecturale entre dans ce processus de diversification : elle fait partie de ces nouvelles formes de pratique qui n'existaient pas il y a vingt ans ; ou plutôt, qui n'existaient pas sous cette appellation⁵⁹. La part de médiation et de pédagogie que la permanence comporte la fait entrer dans la famille des pratiques qui contribuent à la sensibilisation du grand public sur le cadre de vie et l'architecture, ainsi qu'à la défense de l'intérêt public de notre discipline. Néanmoins il me semble problématique de constituer la permanence comme une « spécialité » : d'une part parce que sa principale qualité et son fonctionnement réside dans l'inexpérience plutôt que l'application de « recettes » constituées par empirisme. D'autre part parce que les conditions de

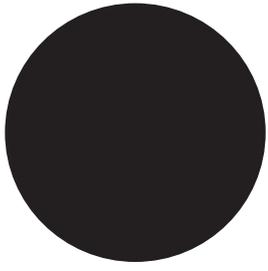
⁵⁷ Maxime Decommer, *Les Architectes au travail. L'institutionnalisation d'une profession, 1795-1940*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017

⁵⁸ Bernard Stiegler, « La technologie contemporaine : ruptures et continuités » in *l'Empire des techniques*, Paris, Seuil, 1994, p.190 : «*On ne communique pas seulement entre activités, mais l'activité elle-même consiste à communiquer* »

⁵⁹ Ceci dit, elle existait sous certaines formes conviviales de gestion de chantier, localement, ou par certains architectes engagés politiquement comme Giancarlo de Carlo, Lina Bo Bardi sur ses projets à Bahia.

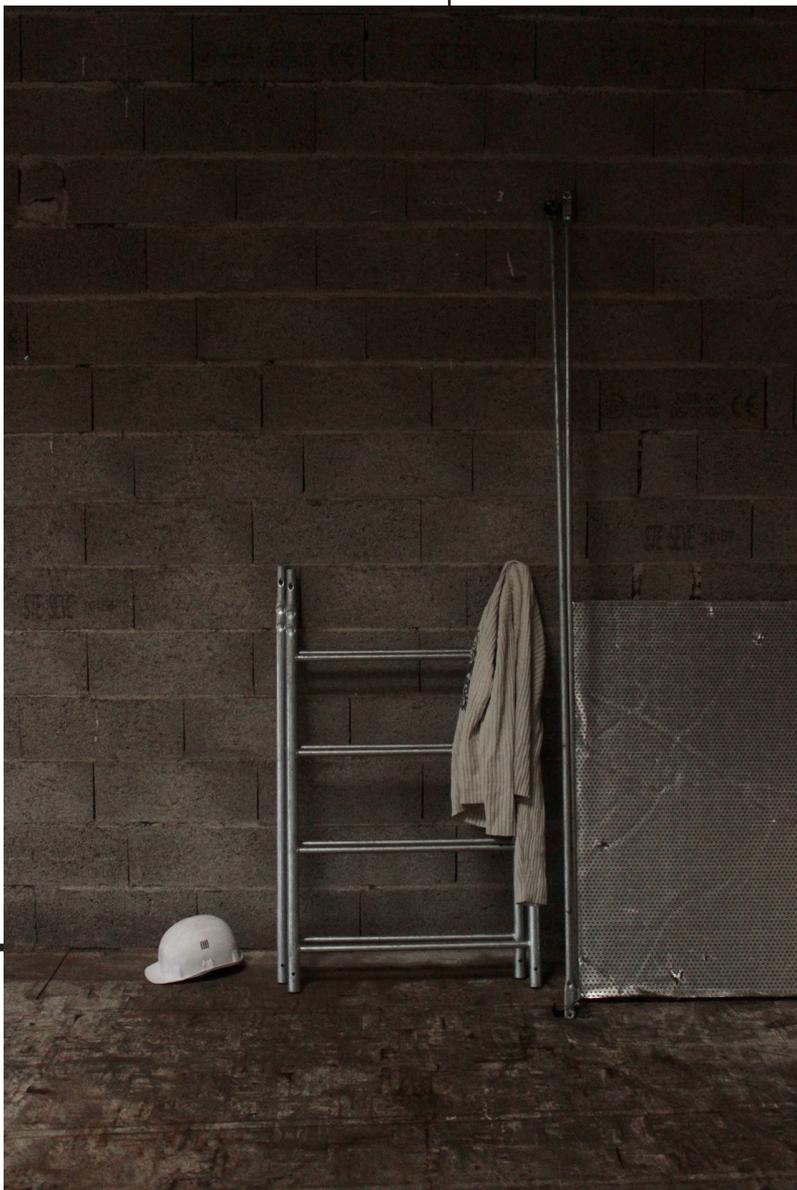
travail qui lui sont inhérentes peuvent difficilement il me semble être tenues à long terme et entrer dans un projet professionnel comportant une montée en compétence, en salaire et en confort de vie.

Considérer et interroger la variété des missions et cadres d'exercice de la profession doit nous permettre de comprendre ses effets sur la maîtrise d'œuvre « traditionnelle », mais aussi de mieux faire entendre à nos nombreux interlocuteurs la définition plurielle de notre métier. Cela passe à mon sens par l'introduction de cette question de la diversité au sein de la formation en ENSA. Afin de conforter l'activité de chacun.e.s en profitant de cette diversité, on pourrait aussi envisager l'extension des activités exercées en agence grâce à la réunion de compétences : recherche en interne (c'est le cas par exemple de PCA-Stream), architectes pour la médiation des projets, paysagistes, ingénieurs directement associés, en ayant pour finalité l'amélioration de la qualité architecturale et urbaine.



Vers une repolitisation de la profession

3.



3. VERS UNE RE-POLITISATION DE LA PROFESSION

L'architecture vaut-elle une heure de peine si elle ne nous donne pas des armes pour penser le monde où nous vivons ?

Je posais déjà la question en introduction. L'engagement de l'architecte en permanence, dont j'ai beaucoup parlé, agit comme une puissance qui « agite » le politique intrinsèque au mouvement et au processus d'édification. Confronté à une situation très singulière, en se trouvant de plein pied dans le contexte particulier de la permanence de chantier, cet engagement a été qualifié de « spécifique ». Selon Sartre, c'est précisément depuis cette singularité que l'on va parler aux autres, et éventuellement affilier à l'engagement une dimension créatrice.

Ce choix de traiter ici du politique et non de la politique, « *c'est parler des principes de la loi, du pouvoir, et de la communauté* »⁶⁰, plutôt que des relations avec des élus. J'aurais pu faire ce deuxième choix (il y a matière à traiter) mais cela demanderait de moi plus d'expérience, ou d'entrer dans une démarche d'entretiens, ce qui n'était pas l'objectif ici. Les architectes en lien avec les collectivités et les maires doivent nécessairement avoir une bonne compréhension de la politique, des enjeux locaux, et toujours en tête le calendrier électoral qui détermine une grande part de l'activité ; l'idéal de « maire bâtisseur » ayant la vie longue. Les effets de cette conscience de la politique sont nombreux : entre autres, celui de la nécessité d'adapter son discours et d'agir stratégiquement en fonction des interlocuteurs. C'est le cas à Morlaix où Mairie et Communauté d'Agglomération ne sont pas de la même orientation. La Mairie s'étant refusée à financer le centre culturel du SE/cW, je peux être amenée à devoir adapter mon discours en fonction des élus de qui je suis en présence.

Enfin, « *l'organisation du travail s'offre comme le lieu d'apprentissage de l'implication ou de la désertion des espaces politiques* »⁶¹. C'est précisément ce qui s'est joué pour moi cette année. Je tenterai donc ici de montrer par quels biais et quelles interrogations ce travail de permanence s'articule au politique.

Ouvrir un chantier au public ?

Ouvrir un chantier est un acte politique puisque c'est s'opposer à une norme et à un panneau bien connu : « chantier interdit au public ». De fait on « risque » une confrontation avec d'éventuels processus de répression et de contrôle de cette ouverture.

Précisons que la dimension politique est ici microphysique, puisqu'il s'agit d'une action très locale, ancrée dans un bâtiment et/ou sur une parcelle, dans une ville. la possibilité de faire une architecture

⁶⁰ Jacques Rancière cité par Jean-Louis Cohen [L'architecture, vecteur du politique](#)

Architecture des pouvoirs et pouvoir des architectes, conférence au Collège de France, 4 Avril 2018, <https://www.college-de-france.fr/site/jean-louis-cohen/course-2018-04-04-18h00.htm>

⁶¹ Christophe Dejours, *Travail vivant*, tome II : *Travail et émancipation*, Paris, Payot, 2009

qui ne soit pas qu'une réponse à un besoin ponctuel et momentané d'un maître d'ouvrage (promoteur, maire, privé) mais une composante d'un projet « de société ». Enfin, c'est reconsidérer les habitants comme tel plutôt que comme de simples consommateurs. En effet, la société de consommation procède d'un mouvement de disjonction entre le(s) producteur(s) et les consommateurs, ces derniers n'accédant qu'à un produit fini sans connaissance ni conscience des processus, transformations et travail à l'œuvre. Ce constat est valable pour la production des bâtiments, souvent invisibilisée. S'intéresser au temps de réalisation de cette production, et permettre aux habitants de la suivre c'est déjà contrer cette particularité de la société de consommation. Plus important même, c'est déjà en amont répudier l'architecture comme finalité sacrée, idéalisée comme « œuvre » pour au contraire la considérer comme un produit résultant de dynamiques, de cadres économiques, juridiques, et pris dans un système global.

Ce postulat s'incarne dans le dessin et les parti-pris de projets de l'Atelier Construire par un refus de la survalorisation du « fini », en tout cas du fini « *compris comme état de la matière et d'une configuration plastique qui abolissent toute trace du labeur, des outils, et de la genèse des objets / du projet.* »⁶². Ce fini là, à l'aspect « propre » a également trait aux tendances hygiénistes et sur-esthétisantes, qui ne font que « *rendre plus obscurs les rapports sociaux qui la [l'architecture] modèlent et pour imposer le silence à leur propos.* »

Très concrètement, ce « non-fini » se matérialise et se construit en laissant les traces apparaître, en laissant apparents les gaines et chemins de câbles, ... Cela implique plusieurs conséquences, politiques elles aussi : d'une part il faut réglementairement batailler pour ce non-fini, notamment au niveau des réglementations incendie. En terme de mise en œuvre cette « esthétique » responsabilise les ouvriers puisque ce qui est d'ordinaire revêtu, caché, doit être très bien effectué, respecter des alignements et calepinages que nous déterminons ensemble sur place.

Par contre, cette question reste source de nombreuses tensions car elle cristallise des enjeux de reconnaissance, d'ego, et de conception assez individuelle en fonction des architectes. Comme le souligne Véronique Biau, « *L'éthique professionnelle de l'architecte continue à se définir largement en fonction de l'opposition entre l'architecture comme production et l'architecture comme œuvre.* »⁶³

La permanence comme acte culturel : réintégration de la création artistique

La permanence fait du chantier un acte artistique et un temps culturel, qu'il s'agisse d'un projet de transformation de lieu industriel en lieu culturel ou du projet de réhabilitation des maisons du quartier de la Tossée à Tourcoing. Les permanent.e.s l'ont rappelé à l'occasion des rencontres du Point Hat^t, « *l'idée de permanence elle-même provient du théâtre, en particulier de la Compagnie l'Entreprise, qui [...] affirmait la nécessité d'une présence artistique permanente et continue dans la ville.* ».

⁶² Claude Schnaidt, *Ce n'est pas fini, No Se Acabo*, Paris, Ecole d'Architecture Paris-Villemin et Instituto Superior Politecnico José Antonio Echeverria, 1999, p.50

⁶³ Véronique Biau, *op.cit.*

L'intégration de la création artistique à l'intérieur du milieu très construit et déterminé de la vie sociale et matérielle qu'est le chantier se fait selon des modalités et des échelles différentes.

La plus évidente reste l'organisation d'événements ponctuels et clairement « artistiques » comme des concerts, des visites théâtrales, des expositions, des performances ou des projections de films. Au SE/cW, cela s'est traduit notamment par des interventions de la dramaturge Leslie Six, deux résidences avec des lycéens que j'ai eu la chance de co-encadrer avec la metteuse en scène et réalisatrice Patricia Allio, la photographe Valérie Couteron, une chorégraphie de Bernardo Montet qui s'est déroulée et a été filmée dans le chantier, des concerts d'Acid Arab ou d'Etienne de Crécy. Je pense en outre à la présence régulière de l'illustratrice Hélène Le Cam qui dessine le chantier et les réunions depuis le début de la conception ; et avec qui nous coréalisons des portraits parlés (elle peint à l'huile, je mène un entretien) avec un grand ombre d'acteurs ou de gens de passage sur le chantier, en vue d'une exposition finale.

Mais la création artistique s'opère et s'incarne aussi par des occasions banales d'esthétisation du quotidien, comme dans le cas des ouvriers qui me ramènent des traces, des restes et des trouvailles afin de faire un « *musée des objets de peu* »⁶⁴ du chantier, ou encore l'installation d'une énorme branche de lilas qu'un ouvrier a placé un beau jour à l'entrée de la cour du chantier. La photographie et l'affichage des photos participe aussi de l'esthétisation du chantier, et permettent de rendre visible, les gestes et étapes qui marquent l'avancée des travaux. Enfin, les ateliers plastiques que je mène avec les enfants des écoles et centres de loisir de la circonscription de Morlaix sur différents thèmes font aussi partie de cette intégration d'un processus de création à l'intérieur même d'un milieu sensé être très normé.

Soulignons que le processus artistique de la permanence ne vise pas le beau mais la « capacité d'agir » : plus que l'activité de création / production de l'architecture, c'est la dynamique interrelationnelle qui suscite l'intérêt en tant qu'elle influe à la fois sur la subjectivité du permanent, des acteurs de la construction, et du public. Ces dynamiques sont appelées par Marcel Duchamp des « transformations incorporelles ».

Un travail vivant

La notion de travail vivant peut être définie à partir de deux champs disciplinaires différents : historiquement, celui de la philosophie politique, puisque la notion apparaît dans les travaux de Karl Marx ; et plus récemment à partir de la psychodynamique du travail développée par le psychanalyste Christophe Dejours.

Pour Marx, le travail est vivant car c'est un acte de création d'un nouvel objet (matériel ou immatériel), acte par lequel les femmes et les hommes se construisent. Dans la filiation philosophique contemporaine, Antonio Negri, interprète cette notion marxiste comme un potentiel (ou « pulsion ») de rupture du développement capitaliste⁶⁵.

⁶⁴ Octave Debary, *De la poubelle au musée. Une anthropologie des restes*, Paris, Créaphis, 2019

⁶⁵ Antonio Negri, *Travail vivant contre capital*, Paris, Les éditions sociales, 2018

Quant à Christophe Dejours, il pose le travail vivant comme « ce qui conceptualise le lien entre la subjectivité, la politique et la culture »⁶⁶. Ainsi Dejours se tourne vers une mise en pratique concrète du travail vivant comme une mise en sens : cohérence entre l'éthique personnelle, fondée sur une certaine orientation politique qui se déploie dans les choix exécutés au travail, et l'intégration de cette éthique personnelle à l'oeuvre dans un cadre culturel plus global du groupe dans, par, et pour lequel le travail est effectué.

Comment cette notion s'articule-t-elle au travail de la permanence architecturale ?

Dans son l'acception la plus ancienne, '*architecton*', désigne celui qui dirige les travaux, et commande aux ouvriers. Cette définition opposait déjà le travailleur manuel à l'architecte. Platon, à la suite d'Aristote, écrit dans la Politique, « *aucun architecte n'est lui-même ouvrier : il est chef d'ouvrier [...], car ce qu'il fournit c'est un savoir, non un travail des mains* »⁶⁷.

Dans cette dernière partie j'exposerai comment la permanence architecturale de chantier permet d'ouvrir cette définition (sans pour autant la renier) en introduisant des failles et un peu d'horizontalité dans ces rapports très verticalisés de la production de l'architecture. Cela passe par l'intensification du présent de la construction, le développement de temps à la marge et de forces créatrices latentes.

On peut ainsi considérer que la présence continue permet d'horizontaliser une partie des rapports de travail, l'ouvrier et l'architecte nouant des liens, la parole de l'ouvrier étant entendue, son avis lui étant demandé.

La première conséquence de cet échange est l'introduction d'une dimension affective dans le travail. Bien sur, cet échange ne signe pas non plus la fin de la disparition de l'exploitation de l'homme par l'homme mais il témoigne d'une marge ouverte : la possibilité pour l'ouvrier et l'architecte de l'interprétation de leur travail et de la tâche à effectuer. Lors des discussions entre ouvrier et architecte permises par la permanence, la relation entre les deux parties est fluidifiée. En effet, les pauses et rencontres ouvrent des espaces de communication, de confrontation des manières de voir et d'agir : s'organise alors entre les niveaux hiérarchiques une définition coordonnée du travail à effectuer. Ainsi, lorsque l'architecte est là pour écouter, l'ouvrier peut faire part de ses problématiques concrètes et de cet échange naît une forme de coopération « vivante ». Le chantier n'est plus seulement l'espace de l'exécution, mais il devient aussi l'espace, sinon d'une négociation des ordres, d'une interprétation et d'une appropriation du sens des tâches à accomplir. Si cette présence ne va pas donner à l'ouvrier la possibilité de modifier les tracés selon son savoir-faire, elle creuse le sens du travail à accomplir. Cette reconstitution du sens du processus de construction à plusieurs niveaux hiérarchiques semble alors donner une certaine valeur au travail de l'ouvrier. Cette valorisation est fondée sur la reconnaissance du travail.

La seconde est l'intensification de l'investissement personnel et subjectif de chacun dans le travail. A cet égard, au cours d'une discussion avec les comédiens et un chef d'équipe de la COBA, entreprise de maçonnerie, nous en sommes venus à parler du moteur de son investissement, qu'il appelait (« simplement ») : Amour.

⁶⁶ Christophe Dejours, *Travail vivant*, tome II : *Travail et émancipation*, Paris, Payot, 2009, p. 177

⁶⁷ Louis Callebaut, *Architecte : histoire d'un mot*, Paris, Flammarion, 1998

La troisième est la possibilité de replacer au centre l'action de l'ouvrier d'autant plus dans le milieu du bâtiment où bien souvent désormais, le corps et l'énergie du travail des hommes sert le fonctionnement des machines plutôt que l'inverse. J'ai pu le constater de nombreuses reprises au cours de la phase de démolition : en cas de panne de la scie à béton, « y'a rien à faire ». C'est le constat d'André Leroi-Gourhan : « *L'automation a transporté la valeur faber hors du corps de l'homme* »⁶⁸, c'est le travail conditionné et mis au pas de la machine.

Enfin, cette horizontalité permet de développer une forme d'oisiveté, de liberté par rapport aux temps de pause et de non travail : les pauses s'étirent un peu, pour une deuxième cigarette ou un deuxième café à partager. Cette oisiveté sert le travail : elle augmente la disponibilité pendant les temps d'effort, tout en suspendant un temps du moins le renfort de domination. Le fait que la parole circule librement, que je discute avec les ouvriers sur les tâches à mener, permet de se rendre compte de la « juste mesure » et de l'écart entre le travail prescrit et le travail effectivement réalisé. En ce sens, la permanence lutte contre l'aliénation que peut constituer le travail quand il manque de sens. En somme, si un trait que nous dessinons peut aller jusqu'à représenter une plinthe, voire, l'épaisseur de la ferrure du goujon, (sic), il est aussi et toujours « *un ordre de travail donné à un ouvrier* »⁶⁹.

La possibilité de laisser le travail vivant se déployer pour les ouvriers, c'est donc discuter avec eux, reconnaître leur travail, accepter le nécessaire « jeu » de la mise en œuvre, et ainsi leur laisser une part d'interprétation de leur travail. Cependant, la permanence qui semble donner beaucoup de liberté à de nombreux acteurs, peut aussi être comprise et menée à l'inverse comme un dispositif de contrôle accru. En réalité, c'est parfois à cela qu'elle sert. Très simplement, l'architecte étant sur place est nécessairement au fait de tous les petits aléas, gestes et histoires qui émaillent le chantier.

Le chantier ouvert habité par la permanence est donc pris en tension entre technique productiviste et idéal d'amélioration des conditions de vie sur le chantier. Toutefois, il est fondamental de souligner que la posture en partie déconnectée des exigences gestionnaires à visée d'efficacité que comporte la permanence favorise le dialogue entre l'ouvrier et l'architecte. C'est aussi ce paradoxe qu'il est difficile de gérer dans le rapport aux autres dans l'espace de travail: tenir à la fois une position de surveillance et une position de camaraderie, toutes deux nécessaires à la vie sur le chantier. Mais ce jeu relève parfois d'un défi d'équilibriste...

Du point de vue des permant.e.s, il est indéniable que la part d'autonomie et de liberté du travail en fait un « travail vivant » au sens de Marx et de Dejours. En effet pour une grande part les permanent.e.s se fixent eux-mêmes leurs missions et objectifs, ce qui permet de prendre des orientations qui donnent du sens subjectif au travail. A Morlaix, rien que le fait d'ouvrir à tous gratuitement et d'accéder le plus possible aux demandes d'occupation du lieu ou de visite, la façon de présenter le projet ou d'entretenir des relations avec les ouvriers, résultent de choix conscients et d'un investissement conséquent car je considère que l'accueil et l'écoute constitue l'essence même de ce travail. Autrement, j'ai aussi fait le choix de privilégier les actions pédagogiques, en mettant en

⁶⁸ André Leroi-Gourhan, *Milieu et Techniques*, Paris, Albin Michel, coll. Sciences d'aujourd'hui, [1945] cité par Yves Clot, in *Le travail sans l'homme ? Pour une psychologie des milieux de travail et de vie*, Paris, La Découverte, 1995, p.228

⁶⁹ François Lautier, cité par Gérald Houdeville, « Sociologue » dans une école d'architecture (1967-2008) in *Espaces et sociétés* n°142, 2010/2, pp. 33 à 48

place un livret pédagogique et des ateliers coconstruits avec les enseignants, sur des thèmes très divers. Les résidences que le théâtre de l'Entresort m'a proposé de co-encadrer, en compagnie de eux artistes, et donc de co-construire les sujets ont aussi fait l'objet de notre part d'une orientation vers des terrains de « lutte » politique : le sujet de l'utopie et de l'accueil avec Patricia Allio, puis la question de la Femme dans la Ville pour la résidence avec Valérie Couteron (voir annexe). Similairement pour les prochaines Journées Européennes du Patrimoine, j'ai proposé une visite « Matrimoniale » afin de rappeler notamment la place des ouvrières de l'ancien fonctionnement de la Manufacture des Tabacs. Le choix des films projetés dans le chantier, fait avec Véronique L'Allain, directrice de la Salamandre, est aussi porteur de sens, cette fois en relation directe avec l'Architecture et la mission de sensibilisation du grand public à notre discipline dont je me sens investie. A cet égard, le premier événement que j'ai eu l'occasion de proposer et de co-organiser sur le chantier était une Journée Récup, qui visait, avant le démarrage de la phase de curage, à permettre aux personnes de la société civile de récupérer gratuitement, en visitant le lieu, des matériaux et ainsi de sensibiliser au ré-emploi.

Cependant, on peut se questionner sur la polyvalence nécessaire, qui amène le permanent à être un l'outil à tout faire. N'y-a-t-il pas là une forme paradoxale de disqualification de la professionnalité ?

La multiplicité des tâches que j'effectue mobilise mon temps sur des activités qui dépassent la profession d'architecte. Si celles-ci ne sont pas impropres à l'activité anthropologique que constitue la construction, les grands écarts de savoirs être et faire exigés par ce travail complet mais complexe posent tout de même la question des conditions, des cadres et des contraintes de leur bonne réalisation.

En ce sens, je me pose la question d'une définition de la profession d'architecte. Quelle définition du métier la mise en œuvre de la permanence véhicule t-elle en alliant suivi de chantier et médiation patrimoniale, politique, culturelle et sociale ? Si on ne peut pas considérer cette activité comme une forme de disqualification de la professionnalité au sens de Danièle Linhart⁷⁰, car elle exige la mise en œuvre de savoirs constitués au cœur d'une formation qualifiante et relativement protectrice sur le marché du travail, on peut toutefois poser la question de la remobilisation des compétences et savoirs acquis lors de l'expérience de la permanence dans des projets architecturaux futurs. Le nécessaire flou qui encadre cette activité de travail, qui se doit d'être inventive et toujours « extraordinaire », aura peut-être pour effet d'obscurcir pour des employeurs futurs les frontières de l'expérience acquise.

Dans une visée plus générale, on peut poser la question du rôle de l'architecte. En effet, la multiplicité des tâches étend les rôles que l'architecte endosse sur un projet comme celui-là. Les espaces de professionnalité, là où l'architecte se fait expert, s'accroissent et il ou elle est amené à donner un avis dans des domaines qui sont éloignés les uns des autres. Sans porter de jugement sur cette entendue de l'expertise professionnelle, il pourrait être intéressant d'entamer une réflexion à propos de ce que les tâches exigées par la permanence veulent dire pour le métier d'architecte, son rôle et sa responsabilité, tant technique que socio-culturelle.

De l'expérience professionnelle, du diplôme et de la réputation résultent une hiérarchisation des tâches à effectuer. On s'accorde alors pour définir qui est chargé d'exécuter telle tâche et qui est légitime de prendre telle décision. Cet ordre professionnel permet aux différent.e.s salarié.e.s de faire

⁷⁰ Danièle Linhart, *La Comédie humaine du travail*, Toulouse, Eres, 2015.

leur travail. Si la hiérarchisation formelle est garante du respect des actions, choix et décisions des un.es et des autres, sa structure est pourtant traversée par les caractères sociaux de chacun.es, extérieurs à l'ordre professionnel. Ainsi aux postes et statuts occupés, s'ajoutent l'âge, le genre et la race. L'expérience de la permanence ne semble pas déroger à cette hiérarchisation informelle : certaines actions et décisions, pourtant légitimes au regard de ma position professionnelle et au nom de l'Atelier (aux yeux de mon employeur) se heurtent aux critiques fondées sur des déterminismes de genre et d'âge. Concrètement, faire entendre sa voix en tant que jeune femme nouvellement diplômée dans une équipe composée d'hommes peut s'avérer parfois délicat. Cette situation exige un travail des émotions autrement dit un contrôle de soi qui s'ajoute à la charge de travail existante. Observant que le poste de permanent est majoritairement un poste de permanente, je suppose que ces rapports de travail ne sont pas propres à ma situation.

A mon sens, pour l'architecte comme pour les ouvriers, la permanence fait sens : si elle est une mise à l'épreuve des deux côtés, c'est une mise à l'épreuve qui permet de gagner en confiance, en assurance. On revalorise le travail, et l'on rencontre des mondes autres. C'est donc une émulation importante pour chacun de ceux qui vivent la permanence dans son quotidien.

Logique non-marchande et Rapports au Temps

On l'a vu, la question de la rentabilité de la permanence architecturale de chantier est épineuse. Elle s'inscrit à contrecourant de la tendance du projet social auquel nous faisons face aujourd'hui et qui consiste, à grands traits, à « *se passer du travail humain des que c'est possible non d'abord pour alléger les hommes mais pour alléger les coûts* »⁷¹.

Le fait qu'elle ne soit pas rentable la fait éventuellement entrer dans une logique non-marchande. C'est à dire que plutôt que de répondre à une stratégie d'accumulation de capital économique, elle procède d'une accumulation d'un capital symbolique. Mais ne soyons pas dupe, ce capital symbolique se monnaie également et s'ajoute au « nom » (à la signature), qui justifie un pourcentage d'honoraire plus conséquent sur tous les projets. Par contre dans la réalité quotidienne, la permanence voit apparaître un système d'interdépendances des acteurs qui gravitent autour du chantier dans le cadre de services rendus : l'accueil d'associations pour leurs réunions, qui laissent des provisions de café ; la possibilité d'aller récupérer les chutes et stocks chez les entreprises, les visites et événements gratuits. Si on peut comprendre que cette logique s'installe partiellement sur le temps du chantier, il est très probable qu'elle disparaîtra suite à la livraison de l'équipement.

Hartmut Rosa et Paul Virilio⁷² se sont attachés à décrire le processus d'accélération propre à la modernité qui, s'ajoutant à ceux de l'individualisation et de rationalisation, forment trois dynamiques de nos sociétés. Cette accélération est technique (transports, logistique), sociale (styles de vies, structures familiales, affiliations politiques et religieuses) et se manifeste dans le rythme de vie même (organisation du quotidien, sociologie des « petits faits »). Selon Rosa, une des conséquences de cette accélération réside dans le fait que les individus « *font désormais face au monde sans pouvoir l'habiter et sans parvenir à se l'approprier.* »

⁷¹ Yves Clot, *op. cit.*

⁷² Hartmut Rosa, *Aliénation et accélération, vers une théorie critique de la modernité tardive*, Paris, La Découverte, 2010 ; Paul Virilio, *Vitesse et Politique*, Paris, Galilée, 1977.

En permettant à divers publics d'habiter et de se ré-approprier localement une parcelle de « monde », la permanence a le potentiel pour mettre en suspension cette tyrannie et l'exigence d'efficacité qui l'accompagne. Lieu de résistance à la frénésie, pour architectes comme pour ouvriers, elle constituerait donc une « *oasis de décélération* »⁷³, une autre façon d'habiter le temps et le travail, une « *nouvelle manière d'explorer un présent qui est durée, qui est possible, qui est événement.* »⁷⁴

Notamment, en faisant de cette présence sur le temps long la possibilité même de la relation de divers sujets entre eux, dépassant la seule dimension « utilitaire » du travail. Cette conception rejoint celle du philosophe Emmanuel Lévinas pour qui le temps n'est jamais le fait d'un sujet seul mais la condition même de son interrelation, la condition de « la relation de la pensée à l'Autre » et du « surplus de socialité ». C'est en ce sens également que j'entends la permanence comme un outil profondément politique, qui indique « *une prise de position par rapport aux conditions d'existence imposées par le capitalisme.* »⁷⁵. Ce potentiel est toutefois limité, puisqu'un chantier reste un lieu de production où le temps est transformé en temps de travail, porté sur le marché, échangé contre un salaire. C'est d'ailleurs cette expropriation là du temps qui constituait le grand refus de Marcel Duchamp, fût-ce au nom de l'Art.

Enfin, notons que Rosa pose l'hypothèse que cette accélération constatée cache finalement une profonde inertie structurelle et culturelle, formée par le triangle des principes de concurrence, accumulation et accélération. Ces trois paramètres régissant tout autant la conception de l'architecture que sa production.

Pouvoir, politique et architectes

L'architecture est indissociable de la question du pouvoir : on pense à comment certains bâtiments l'ont servi sur le plan symbolique, des arènes du Colisée au musée du Louvre inauguré par Mitterrand. On peut même analyser l'architecture sous certains régimes comme un dispositif d'esthétisation de la domination (le Château de Versailles, par exemple).

La construction de monuments, de bâtiments de pouvoir, constitue par ailleurs un temps important de l'exploitation des forces humaines dans des conditions de travail proche d'un esclavagisme décidé par le pouvoir en place. Les pyramides sont un exemple, mais plus proche de nous, l'édification de Brasilia observée par l'architecte Sergio Ferro⁷⁶ présente elle aussi ces caractéristiques. A cet égard, Lévi-Strauss lie à ce tandem architecture-pouvoir un troisième processus de mise au pas : l'écriture.

⁷³ Hartmut Rosa, *op. cit.*, p. 45

⁷⁴ Marcel Duchamp, cité par Maurizio Lazzarato in *op.cit.* p.25

⁷⁵ Maurizio Lazzarato, *op.cit.*, p.17

⁷⁶ Sergio Ferro, *Dessin / Chantier*, Paris, La Villette, 2005

En ce qu'elle « permet d'organiser et d'intégrer dans un système politique un nombre considérable d'individus, de tirer parti de leur labeur en les faisant travailler à la construction de monuments »⁷⁷.

Michel Foucault a montré comment l'écriture de traités politiques florissant à partir de la Renaissance, et envisageant la politique comme « l'art de gouverner », témoigne inmanquablement de ces liens par la présence de considérations sur l'urbanisme d'une part (hygiénisation, sécurisation) mais aussi sur l'architecture (des prisons aux équipements collectifs)⁷⁸. Le philosophe a également développé ses réflexions sur la façon dont le sujet moderne est produit par une architecture spécifique (le panoptique), faisant fonction « *d'oeil du pouvoir* », qui contrôle ainsi jusque les corps des individus⁷⁹.

Plus simplement l'architecture entendue comme forme et cadre au sein desquels se déroule la vie collective, influe nécessairement sur le politique. Pour Bourdieu, la véritable valeur de l'architecture réside dans cette « *symbolique du pouvoir* »⁸⁰, puisqu'elle permet d'incorporer la structure sociale.

Même l'architecture vernaculaire, ou l'architecture « banale » n'est jamais passive ou neutre. Car la structure spatiale organise des rapports concrets entre les gens, matérialise la communication et le système d'échange dans lequel on se place, permet de structurer, penser et asseoir les codes culturels. Enfin, elle se fait le support (ou la scène) de représentations. A partir de ce constat, on peut comprendre que tout projet architectural fasse l'objet d'une instrumentalisation. A titre d'exemple, le centre culturel du SE/cW, pour issu du tissu associatif et de la société civile qu'il soit, intègre pleinement l'idée selon laquelle « *l'art et l'artiste sont des ressources pour le tourisme, l'industrie culturelle en générale, mais aussi l'aménagement du territoire* »⁸¹, soit, intègre la mise au pas de l'art à des conditionnements productivistes et d'expansion de la croissance, fût-ce au risque de créer des consommateurs d'art.

De nos jours, quel rapport entretenir avec cette donnée de réalité qu'est l'imbrication totale entre architecture et enjeux de pouvoirs, et comment exercer par rapport à ce constat ?

Cette question implique je crois de repenser ce qu'est le travail de l'architecte, et la dimension structurelle de la production architecturale. D'abord, en battant en brèche l'illusion romantique de l'artiste esseulé, et donc la tradition autonomiste sensée assurer une liberté esthétique. Cette tradition autonomiste datant des Beaux Arts (18^{ème} siècle) s'est prolongée jusqu'aux débats sur l'autonomie de l'architecture dans les années 70. A l'heure actuelle le mythe est, il me semble, véhiculé par le phénomène des « starchitectes ».

⁷⁷ Claude Lévi-Strauss, cité par Tim Ingold in *Faire, Anthropologie, Archéologie, Art et Architecture*, Bellevaux, éditions Dehors, 2017 p.252

⁷⁸ Michel Foucault aborde ces questions dans ses cours au collège de France au cours de l'année 1976-1977, et in *Microphysica del potere, interventi politici*, Milan, Einaudi, coll. Nuovo Politecnico, 1977. Les traités évoqués sont notamment ceux de Machiavel, Erasme, ou encore Thomas More.

⁷⁹ Michel Foucault, *Surveiller et Punir*, Paris, Gallimard, 1975

⁸⁰ Pierre Bourdieu cité par Heike Delitz, « Les germes de la sociologie de l'architecture chez les pères fondateurs de la sociologie », *Espaces et sociétés*, 2010, n°142

⁸¹ Maurizio Lazzarato, *op.cit.*, p.7

Par ailleurs, cette conception est à combattre aussi parce qu'elle évacue totalement la question du genre: dans cette image, l'architecte est rarement une femme⁸². C'est que le caractère unique et spécial de l'homme architecte, pure vision patriarcale encore à l'œuvre aujourd'hui, participe de l'opération de mystification de l'architecture.

Le second problème majeur que pose cette conception de l'autonomie architecturale est qu'elle est un produit des théories néolibérales : il faudrait que l'architecture soit exempte d'obligations sociales, pas seulement pour l'architecture mais pour la société en général, puisque le « free market » est dans la pensée néolibérale ce qui permet l'équilibre social.

Je suis convaincue qu'il faut affirmer la nécessité de la présence architecturale dans les cadres de pensée contemporains. Car son intrinsèque hétérogénéité et son hétéronomie forment non pas une faille mais une qualité, pour la pratique comme pour la recherche, qui permet de penser l'accompagnement de la transformation de la société, en étant responsable et conscient des enjeux contemporains (écologie, exclusion sociales). C'est pour cette raison que je crois qu'il nous faut déconstruire la volonté autonomiste : parce que l'architecture se construit collectivement. D'autant plus de nos jours, et ce constat est, il semblerait, partagé par de nombreux pairs⁸³.

Si j'énonce ici ces considérations politiques c'est pour permettre de penser la pratique professionnelle à l'aune de ces conceptions, et d'organiser des modes de production qui favorisent un autre rapport au monde construit : afin de le préfigurer, dessiner et réaliser d'une façon éthique et responsable. A cet égard, il me semble que la permanence relève d'une forme de transvaluation, soit la nécessaire opération de renversement des valeurs⁸⁴. On peut à travers l'exercice de cette pratique réassumer les architectes comme auteurs, non pas d'une œuvre unique et individuelle, mais comme celui qui aide à faire croître. Ainsi, l'on pourra peut-être détacher l'exercice de l'architecture de l'opération de pouvoir au sens deleuzien, c'est à dire comme « *acte de séparer les hommes de ce qu'ils peuvent* »⁸⁵, pour susciter un espace et un temps qui permettent de relier chacun à la possibilité de faire. En ce sens, le chantier ouvert fonctionne comme un ouvroir des possibles.

⁸² voir Desina Stratigako, *Where are the women architects*, Princeton University Press, 2016

⁸³ Voir les résultats de l'enquête d'opinion que le Conseil national a demandé à l'IFOP sur les évolutions du métier à l'horizon 2030 publiés in *Cahiers de la profession*, n°47, 2013

⁸⁴ La transvaluation est un concept du philosophe Friedrich Nietzsche, qu'il aborde notamment dans *Par delà bien et mal*, Paris, Garnier-Flammarion, 2000 [1886]

⁸⁵ Gilles Deleuze cité par Giorgio Agamben in *Nudités*, Paris, Payot, 2009, p.65

CONCLUSION, CHEMIN FAISANT

A de nombreuses reprises au cours de cette année, je me suis interrogée sur le bien-fondé de suivre cette formation qui amène à l'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre. En effet je ne souhaite pas, à court ou moyen terme, devenir cheffe d'entreprise, fut-ce d'une SARL unipersonnelle: l'exercice libéral qui, de prime abord, semble proposer une certaine « liberté », revêt des contraintes et des responsabilités considérables dont j'ai pris la mesure au cours de l'année. Ainsi, j'envisage plutôt à moyen comme à long terme de continuer d'explorer des formes diverses d'activités, de travailler sur d'autres échelles de projets, en cultivant la capacité à définir en amont les commandes – ce qui n'exclue donc pas l'éventualité d'exercer, à terme, comme assistant à la maîtrise d'ouvrage, voire à la maîtrise d'usages. La création d'une structure nécessite l'accumulation préalable d'une technicité – qui ne s'acquiert que par l'expérience – seule manière de réduire les potentielles erreurs ou fautes susceptibles d'engager ma responsabilité civile professionnelle. Cette conscience ne m'empêche pas d'anticiper une réflexion sur le statut juridique pour une éventuelle création de structure de travail à plusieurs. La SCOP pourrait ainsi favoriser l'expérimentation tout en assurant une certaine sécurité apportée par le salariat.

Néanmoins, remettre ce mémoire pour prétendre à l'habilitation à la maîtrise d'œuvre procède aujourd'hui de l'aboutissement d'un processus réflexif sur la pratique de la permanence en corrélation avec mes années de formation et mon projet professionnel. Accéder à cette habilitation constituerait également, plus largement que l'enjeu individuel, une reconnaissance par les pairs de la pratique de la permanence architecturale de chantier.

En témoignant des enseignements et potentialités de cette expérience particulière du travail architectural, en indiquant ses potentialités comme ses limites, j'ai cherché à montrer son rôle pour penser la profession autrement, à l'heure de la précarisation générale du travail. Procédant d'un engagement subjectif et politique fort, le travail de permanence met en perspective les rapports entre travail et vie, rappelant que l'activité professionnelle « *c'est aussi juger ce qu'on fait en fonction de ce qu'on aurait pu ou du faire. C'est « juger en acte » en se déplaçant entre les divers domaines de sa propre vie* »⁸⁶.

Se pose alors la question de la suite à donner à cette expérience de la permanence.

Faut-il chercher à la reconduire, à reproduire l'expérience autre part, sur un autre chantier, dans un autre contexte ? Ou bien, faut-il retourner travailler en agence pour mesurer l'influence du chantier sur les réflexes de conception et l'apport des compétences gagnées ?

Si l'idée de reproduire l'expérience est de prime abord tentante, il me semble que la permanence constitue une étape : de la vie du projet, et de la vie professionnelle des permanent.e.s. Pour plusieurs raisons, cette étape ne peut viser à se reproduire sur elle-même. D'une part, parce que l'on risquerait de reproduire des recettes ; d'autre part car l'adhérence entre vie privée et travail qu'elle met en place fait courir le risque d'un « *épuiement moral* », de par l'exigence d'une « mise à disposition » qui peut s'avérer pesante. Enfin, du fait de son positionnement à la marge, aux limites de plusieurs interactions, ce poste rend difficile l'exercice d'une pleine responsabilité, pourtant inhérente à la position d'architecte faisant partie de l'équipe de maîtrise d'œuvre. En ce sens, elle peut

⁸⁶ Yves Clot, *op. cit.*, p.140

éventuellement, à terme, donner à l'architecte le sentiment d'être amputé de l'utilisation d'une partie de ses capacités professionnelles.

Plus que l'accumulation d'expériences similaires, il s'agit donc de « transformer l'essai », en le faisant passer d'outil à attitude professionnelle par la conservation de ses aspects positifs : la primauté donnée à la notion d'accueil, la capacité d'écoute attentive, la remise en question quotidienne (pourquoi, pour qui et comment on fait, le maintien du sens et le positionnement politique. De plus, la pratique de la permanence présente l'avantage de ne pas déterminer une appartenance professionnelle forte, ne constituant pas une spécialisation. C'est un bricolage intellectuel qui développe la capacité à redéfinir des stratégies de situation, à persuader des interlocuteurs, à interagir avec différents acteurs. Au-delà de la pratique personnelle, ces capacités permettent de proposer des réponses à la fois architecturales et urbaines à la crise majeure que nous vivons et que vivront d'avantage les générations à venir.

Aujourd'hui, en juillet 2019, le chantier et mon contrat ont atteint la moitié de leur durée. A mi-chemin, je prends conscience d'un double enjeu qui va orienter les prochaines années de mon exercice professionnel, et inscrire mes expériences diverses dans une continuité.

Il s'agirait, d'une part, d'approfondir mes compétences en économie et technique de la construction. Je ne dissocie plus l'une de l'autre, en ce que la recherche d'économie donne lieu à des solutions techniques astucieuses. Si la poursuite du chantier constituera une formation empirique dans ce domaine, je pourrais également envisager par la suite un an de formation en économie de la construction, ou encore de postuler auprès d'un économiste pour une formation directement sur le terrain.

D'autre part, il s'agirait de continuer à mener une activité de recherche théorique en parallèle de ma pratique.

Pour concilier ces deux mouvements, j'envisage de déposer une demande de thèse en contrat CIFRE. Le projet de recherche portera sur les différentes modalités de présences de l'architecte sur le chantier, en proposant une relecture de l'histoire de l'architecture sous le prisme des rapports de productions plutôt que des rapports de forme. J'ose espérer que l'acceptation de cette demande de thèse sera favorisée par le fait d'avoir obtenu la mention Recherche au diplôme, par les publications à paraître et l'invitation à intervenir dans un séminaire organisé par l'Ecole de La Villette sur les variations de l'espace textuel, thème qui s'inscrit dans la continuité de mon mémoire de Master.

Ce qui peut ici apparaître comme de la dispersion est en réalité une exigence : celle de ne pas dissocier pratique professionnelle et recherches théoriques, en tant qu' « *un travail théorique est une infusion qui nous imprègne en permanence et nous charge de ce que nous voulons être, de ce que nous attendons de notre discipline, de la façon dont nous désirons nous y inscrire à l'aune de ce que nous sommes.* »⁸⁷.

⁸⁷ Frank Rambert, « Sur la théorie en architecture », in *Fabbrica*, n°11, 2017

BIBLIOGRAPHIE

- Aballéa, François. *Evolution de la professionnalité des architectes: diversification des pratiques*, FRS, 1990.
- Agamben, Giorgio. *Nudités*, Paris, Payot, 2009.
- Allégret, Jacques (dir.) *Trajectoires professionnelles. Esquisse du champ de l'architecture*, Ecole d'Architecture de Paris-Villemin, 1989.
- Barbara, Arthur. *Vivre le chantier*, mémoire de HMONP, ENSAN, 2017.
- Biau, Véronique. « Stratégies de positionnement et trajectoires d'architectes » in *Sociétés contemporaines* n°29, 1998.
- Callebat, Louis. *Architecte : histoire d'un mot*, Paris, Flammarion, 1998.
- Chadoin, Olivier. « De la décision à sa traduction: fidélité, re-création et bricolage intellectuel » in *Espaces et Société, Projet urbain, maîtrise d'ouvrage, commande*, Toulouse, Eres, 2001.
- Chesneau, Isabelle (dir.), *Profession Architecte*, Paris, Eyrolles, 2018.
- Chevallier, Jacques. *Variations autour de l'idéologie de l'intérêt général*, t. 2. Paris, PUF, 1978.
- Clot, Yves. *Le travail sans l'homme ? Pour une psychologie des milieux de travail et de vie*. Paris, La Découverte, 1995.
- Cohen, Jean-Louis. « [L'architecture, vecteur du politique](#) », Architecture des pouvoirs et pouvoir des architectes, conférence au Collège de France, 4 Avril 2018, <https://www.college-de-france.fr/site/jean-louis-cohen/course-2018-04-04-18h00.htm>
- Darrieus, Margaux. « Collectifs d'architectes, les nouveaux architectes de la proximité », AMC n°232 - avril 2014
- Debary, Octave. *De la poubelle au musée. Une anthropologie des restes*. Paris, Créaphis, 2019.
- Decommer, Maxime. *Les Architectes au travail. L'institutionnalisation d'une profession, 1795-1940*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2017.
- Dejours, Christophe. *Travail vivant, tome II : Travail et émancipation*, Paris, Payot, 2009.
- Delitz, Heike. « Les germes de la sociologie de l'architecture chez les pères fondateurs de la sociologie » in *Espaces et sociétés*, vol. 142, no. 2, 2010.
- Ferro, Sergio. *Dessin / Chantier*, Paris, La Villette, 2005.
- Foucault, Michel. *Surveiller et Punir*, Paris, Gallimard, 1975.
- Foucault, Michel. « *Il faut défendre la société* ». *Cours au Collège de France 1976*. Paris, Gallimard et Le Seuil, coll. Hautes études, 1997.
- Foucault, Michel. *Microphysica del potere, interventi politici*, Milan, Einaudi, coll. Nuovo Politecnico, 1977.
- Garcia, Jean-Paul & Grand, Philippe. « De la maîtrise d'œuvre en France : constats et perspectives », La Documentation Française, avril 2003.
- Hallauer, Edith. *Du vernaculaire à la déprise d'œuvre: Urbanisme, architecture, design*. Art et histoire de l'art. Thèse de doctorat sous la direction de Thierry Paquot. Université Paris-Est, 2017.
- Hallauer, Edith. « Habiter en construisant, construire en habitant : la « permanence architecturale », outil de développement urbain ? », *Métropoles* [En ligne], mis en ligne le 15 décembre 2015, consulté le 30

- septembre 2016. URL :
<http://metropoles.revues.org/5185>
- Houdeville, Gérald. « Une position professionnelle difficile. François Lautier, « sociologue » dans une école d'architecture (1967-2008) », in *Espaces et sociétés*, vol. 142, no. 2, 2010.
- Ingold, Tim. *Faire, Anthropologie, Archéologie, Art et Architecture*, Bellevaux, éditions Dehors, 2017.
- Jackson, John Brinckerhoff. *A la découverte du paysage vernaculaire*, Arles, Actes Sud, 2003.
- Jounin, Nicolas. *Chantier Interdit au public, enquête parmi les travailleurs du bâtiment*, Paris, La Découverte, coll. Textes à l'appui, 2008.
- Karsenty, Laurent (dir.), in *La confiance au travail*, « Quelle démarche pour favoriser la construction de relation de confiance dans un projet de conception ? », Octares, 2013.
- Lazaratto, Maurizio. *Marcel Duchamp et le refus du travail*, Paris, Les Prairies Ordinaires, 2014.
- Milhade, Margaux. *Architecte-habitant*, mémoire HMONP, ENSAN, 2017.
- Negri, Antonio. *Travail vivant contre capital*, Paris, Les éditions sociales, 2018.
- Nietzsche, Friedrich. *Par delà bien et mal* [1886]. Paris, Garnier-Flammarion, 2000.
- Ordre des Architectes. « Les architectes et l'évolution du métier à l'horizon 2030 » *Cahiers de la profession*, n°47, 2013, pp. 9-17.
- Rambert, Fanck. « Sur la théorie en architecture », in *Fabbrica*, n°11, 2017.
- Raynaud, Dominique. « *La profession d'architecte à l'épreuve de l'égalitarisme contemporain* » in *The Tocqueville Review*, University of Toronto Press, 2008.
- Rencontres de la permanence architecturale, Actes du Point Haut, 2015. Téléchargeable ici : https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=3&ved=2ahUKewjQna6QisvAhV_A2MBHbQHDB4QFjACegQIBBAC&url=http%3A%2F%2Fpolau.org%2Fwp-content%2Fuploads%2F2017%2F12%2Frencontresurlapermanencearchitecturale.pdf&usq=AOvVaw1zcx2XB_XflQ0AamY_kYFu
- Ricoeur, Paul. *Parcours de la reconnaissance*, Paris, Stock, coll. Les essais, 2004.
- Rosa, Hartmut. *Aliénation et accélération, vers une théorie critique de la modernité tardive*. Paris, La Découverte, 2010.
- Schnaidt, Claude. *Ce n'est pas fini, No Se Acabo*, Paris, Ecole d'Architecture Paris-Villemin et Instituto Superior Politecnico José Antonio Echeverría, 1999.
- Secci, Claudio. « Réceptions et appropriations des sciences humaines par les architectes. Le cas des CIAM et du Team Ten » in *Espaces et sociétés*, n°142, 2010.
- Stiegler, Bernard. « La technologie contemporaine : ruptures et continuités » in *l'Empire des techniques*, Paris, Seuil, 1994.
- Stratigako, Desina. *Where are the women architects*, Princeton University Press, 2016.
- Virilio, Paul. *Vitesse et Politique*, Paris, Galilée, 1977

Remerciements

Je remercie Loïc Julienne pour sa confiance et sa bienveillance sans bornes, et Alice Périot, capitaine hors pair dans cette aventure et repère dans ce début de vie professionnelle.

Pensée aussi à toute l'équipe de la rue Rambuteau et à celle de maîtrise d'œuvre.

A chacun des « Sew », des bénévoles aux directeurs :

merci de porter ce projet, et merci pour tous les moments partagés depuis septembre. Pensée spéciale à Aurore Thomas sans qui la vie à Morlaix serait moins belle.

Aux « gars », que je ne peux pas tous nommer ici, et aux comédiennes de Catalyse. Merci pour vos enseignements et la bonne humeur au jour le jour.

Aux chefs d'entreprise de ce chantier qui m'apprennent beaucoup aussi.

Aux permanent.e.s qui m'ont guidée, Margaux Milhade, Arthur Barbara, Suzie Passaquin.

Je remercie également AnneMie Depuydt pour son regard affûté et constructif, mais aussi pour sa compréhension et son attention.

Enfin merci à ma mère, relectrice hors pair de toutes mes écritures depuis 1994.

Et à Elie, pour l'éclairage précieux sur les questions sociologiques et politiques qui traversent cette réflexion, entre mille autres choses.

DÉCLARATION À COMPLÉTER À L'ISSUE DE LA MSP PAR LE CANDIDAT À LA HMONP¹

Je soussigné(e) Giulia Tellier déclare que les informations indiquées dans la présente feuille de route constituent le compte rendu de mon expérience dans le cadre de la mise en situation professionnelle.

Date : 16/07/2019

Signature :



CERTIFICAT ET AVIS DE L'ARCHITECTE TUTEUR DE LA MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE :

Je soussigné(e) Loïc JOLIVETTE certifie que les informations de la présente feuille de route constituent une description de l'expérience acquise par :

Madame

Mademoiselle

Monsieur :

Giulia TELLIER

dans le cadre de sa mise en situation professionnelle se déroulant du au

Commentaire sur le degré d'autonomie, de responsabilité et d'engagement de l'ADE au cours de sa mise en situation professionnelle :

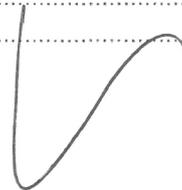
Complète autonomie, responsabilité assumée et engagement total

Commentaire et appréciation générale du tuteur :

Accompagnement engagé et volontaire sur toute la phase du projet et du chantier

Date : 17/7/2019

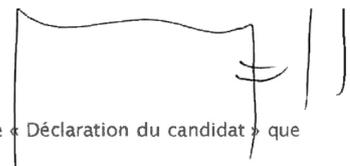
Signature :



VISA DU DIRECTEUR D'ÉTUDES :

Date : 22/07/19

Signature :



¹ Si la MSP a été effectuée dans plusieurs structures, il convient de remplir autant de « Déclaration du candidat » que nécessaire et d'obtenir l'avis de tous les tuteurs.

ANNEXES

Chronologie de l'expérience au sein de l'Atelier Construire

Inventaire des évènements et visites

Estimation de la fréquentation du chantier

Eventail des tâches effectuées

Journées de permanence par le menu

Extraits journal de bord

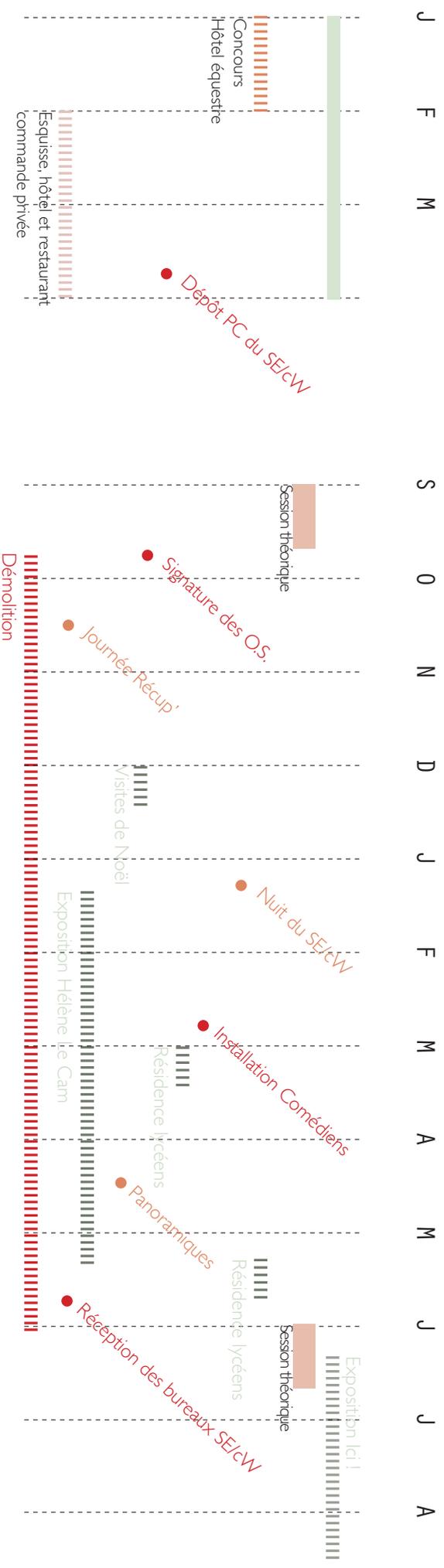
Photographies

Entretien avec Yohan, maçon pour Maison du Bâtiment

Programme de la résidence artistique La Femme à Morlaix



Chronologie de l'expérience au sein de l'Atelier Construire 2018_2019



Stage_3 mois

- Concours
- Esquisse
- PC
- Maquettes

MSP pour la HMONP_

- GDD_18 mois
- Permanence architecturale de chantier

Liste des visites et événements de juillet 2018 à Juillet 2019

Événements

8 août au 1er sept. - Baluche Disco-club
26 oct. - Journée Récup'
2 nov. - Inauguration Festival KLT
24 janv. - Le SEW dans la nuit #1
13 avril - Conférence mixée de Lionel Pierres - Histoire de la musique électronique
23 avril - Projection de Braguino de Clément Cogitore
27 juin - Conférence sur le sommeil - Défi Zéro Déchets Morlaix Communauté
28 juin - Projection de Yaodong d'Elodie Brosseau
12 juillet - Master Class « Voir et Ecouter » par Lionel Pierres

Divers

5 oct. - Visite Président de la région Bretagne
12 oct. - Visite Brittany Connexion, partenariat avec les Cornouailles
22 nov. - Visite délégation de la DRAC
17 nov. - Service Communication Morlaix Communauté
10 dec. - Repas de Noël du Chantier
19 dec. - Réunion BNI Morlaix
28 février - Visite Club de randonneurs
1 mars - Visite Organismes Astropolis
6 mars - Visite de La Locomotive / Le Mans
7 mars - Visite Pôle Aménagement Agglo.
14 mars - Visite Carré des entreprises
29 mars - Visite Maison du Tourisme
4 avril - Visite Direction Crédit Agricole
5 avril - Visite ESAT
9 avril - Visite SESSAD
10 avril - Visite La Récré - 1
12 avril - Visite Centre National des Variétés
13 avril - Visites Festivaliers Panoramas
6 avril - Visite pôle petite enfance
17 avril - Visite La récré - 2
18 avril - Visite Ti An Oll
24 avril - Visite FabLab de Brest
12 mai - Visite Ass. pour l'alphabétisation /Brest
22 mai - Visite salarié du Crédit Agricole
29 mai - Visite Centre de Loisir de Plougonven
11 mai - Visite CA Ty An Oll et MJC
20 Avril - Visite Carré des entreprises
25 juin - Réunion Communauté Numérique
3 juillet - Réunion BNI Morlaix
4 juillet - Visite Office de tourisme
6 juillet - Visite Festival Stancou
9 juillet - Visite Resam
11 juillet - Visite // Office de tourisme
18 juillet - Visite // Office de tourisme
18 juillet - Visite MJC

19 juillet - Visite ALSH Plouenour
22 juillet - Déjeuner d'Été du chantier
25 juillet - Visite // Office de tourisme

Scolaires

13 déc. - Ecole Corentin Caër
26 fév. - Visite étudiants Rennes 2
12 mars - Visite collège Mendès France
13 mars - Visite collège Tanguy Prigent
15 mars - Visite école du Poan Ben
18 mars - Visite enseignants Univ. Rennes 2
19 mars - Visite école du Poan Ben
21 mars - Visite école du Poan Ben
26 mars - Visite école du Jules Ferry
27 mars - Visite enseignants Université UBO
28 mars - Visite Poan Ben
28 mars - Visite étudiants IUT / Morlaix
4 avril - Visite Collège Diwan
24 avril - Visite étudiant IUT / Morlaix
26 avril - Visite AFPA
13 au 17 mai - Atelier Lycée Tristan Corbière
24 mai - Ecole JY Cousteau / Plougonven
24 mai - Visite IUT Morlaix
4 mai - Visite Lycée Tristan Corbière
17 mai - Enseignants collèges Histoire et Géographie / Morlaix
18 mai - Collège Tour d'Auvergne / Quimper
25 mai - Visite directeurs écoles primaires de la circonscription
25 mai - Visite école Jules Ferry
28 juin - Visite école Jules Ferry
28 juin - Visite Notre dame de lourdes
2 juillet - Visite école Jules Ferry
4 juillet - Visite école St Eutrope

Ballades de chantier

Samedi 15 dec.
Mercredi 19 dec.
Mercredi 20 fév.
Samedi 23 fév.
Sam. 16 mars
Mar. 20 mars
Merc. 27 mars
Merc. 10 avril
Mercredi 24 avril
Mardi 7 mai
Samedi 11 mai
Mercredi 22 mai
Lundi 3 mai
Mercredi 26 juin
Mercredi 9 juillet
Mercredi 17 juillet
Mardi 30 juillet

Estimation nombre de Visiteurs du Chantier Octobre 2018 à Juin 2019

Balades de Chantier sur inscription : 557

Journée Récup' : 200 à 250 personnes

Inauguration KLT : 50 à 70 personnes

Le SEW dans la Nuit #1 : 300 à 400 personnes

Panoramiques : 200 à 250 personnes sur le week-end

Visites Elus / Politiques : 60 personnes ?

Visites & réunions d'associations : 150 à 180

Scolaires / Etudiants : 360 à 400

Centres de Loisirs : 60

Projections films Braguino + Yaodong : 110

Conférence sur le Sommeil : 40

Visiteurs spontanés (expos) : env. 100 ?

Total estimé : 2 287

Liste des tâches à la permanence du SE/cW

Suivi de chantier:

contrôle des ouvrages et tâches réalisées, vérification de l'avancement, répondre aux questions des ouvriers, faire face aux problèmes et aléas de chantier, régler des détails et choisir des mises en oeuvres sur place

Coordination avec les entreprises: approvisionnements, accès chantiers, benne et consommables relevant du compte prorata, état de la cour, stationnement des véhicules, entretien du chantier, sécurité des ouvriers.

Relai d'information: équipe maîtrise d'oeuvre, OPC, MOA

Assistance et écoute MOA

Assistance cheffe de projet Construire: relevés complémentaires, dessin sur place pour communiquer, reprise du dessin de détails et mise à jour documents graphiques

Médiation culturelle:
du chantier et des expositions

Visites

Ateliers enfants

Pédagogie (lexiques, livret pédagogique)

Accueil du public au quotidien et sur les évènements

Accueil associations, réception des demandes d'utilisation de la Cité de Chantier

Vie du chantier:

Tenue et gestion du lieu,: cité de chantier, cuisine, espaces communs, théâtre catalyse

Portraits parlés

Communication du chantier: réseaux, relation presse locale, newsletter aux CA et bénévoles des associations

Groupe de réflexion sur la future communication de l'équipement culturel

Graphisme

Construction signalétique

Propositions d'évènements

Organisation d'expositions

Réseautage et mise en lien d'acteurs

Journées par le menu

Mardi 7 Mai

Arrivée sur le chantier à 9h30 (retard, je commence d'ordinaire à neuf heures)
Ouvrir à Erwana et aux comédiens la Galerie du Léon.
Recherche ouvriers COBA pour pour déblayer la galerie du Léon.
Discussion avec Dominique, chef d'équipe COBA
Intervention peintre : peinture menuiseries bois RDC et R+I. Problème condition de sécurité: nacelle pas adaptée, appel chef d'entreprise pour indiquer la situation.
Problème de porte ne fermant plus sur la cité de chantier.
Discussion sous-traitant menuisier pour ponçage parquet. Il trouve une solution pour la porte.
Ouverture des mails adresse du chantier ouvert
Tour de chantier : RAS
Mails
Arrivée de Domnique: à peine reçu appel patron pour arrêter le ferrailage en cours pour une dalle.
Gestion de crise avec COBA, sur place
Discussions, calmer, aller voir au R+I
Retour aux mails: échanges sur le problème de l'inefficacité acoustique de la solution en train d'être mise en oeuvre
13h : sondage des démolisseurs, suspicion de réseau amianté en sous-sol d'une dalle prochainement à démolir.
14h: edito du CR de la réunion de chantier de la veille, notes.
A 16h20 : 10 minutes pour déjeuner
16h30 -18h: réunion de crise COBA
18h - 19h15: visite publique
19h30 - 20h: rangement, préparation de mon absence du lendemain (départ pour Paris pour travailler sur un rendu de concours)
20h - 20h30 : Relevés sur chantier pour pouvoir reprendre une élévation intérieure
Mails
21h: fermeture chantier

Mercredi 3 Juillet

Arrivée 7h : ouvrir, accueillir, installer la 3ème réunion BNI
Gestion lieu: tri et sortie poubelles (verre, plastique) cité de chantier
Transfert photographies récentes du chantier pour serveur SE/cW et agence
Mail à Loïc Julienne sur la comptabilité jours travaillés au mois de Juin
Serpillère sur le plancher de danse de l'espace Catalyse (suite projection film vendredi précédent)
9h: Visite avec les membres du BNI suivies de discussion sur le projet
Rangement et nettoyage cité de chantier jusque 10h30.
Appel OPC
Mails divers
RV avec assistante communication Wart pour discuter de la communication interne et de la newsletter du SE/cW
12h30: Déjeuner avec Henri Bideau pour la préparation du partenariat de la visite Manufacture + chantier
Préparation réunion Le Repair + Manufacture en Permanence + SE/cW: mise en page du moodboard, impression des documents et de l'exposé, croquis scénographie, plan pour implantation dans la Manufacture
Photographie salle de spectacle pour la newsletter
Header et communication réseaux pour les visites du mois de juillet
Réunion Le Repair
Mails
Tour chantier: RAS

Extraits journal de bord

24 au 28 Septembre

Réunion de lancement le lundi : signature des marchés et OS.

RV le mardi avec Le Repair, future recyclerie. Ré-emploi des matériaux du chantier ?

RV avec Patricia Allio et Anne Dréan pour la semaine de résidence artistique sur le thème des Utopies, prévue au mois de Mars.

Lecture et rédaction textes pour Ateliers pédagogiques.

Mercredi et jeudi à Paris.

Vendredi: installation personnelle + cité de chantier. Réunion Thierry Seguin.

1 au 5 Octobre

Lundi 1: réunion de chantier_ soir Edito + notes du CR

Mardi 2: Début de la pose des fenêtres cité de chantier qui s'étale jusqu'au vendredi. Tout au long de la semaine, questions sur comment poser, sur l'étanchéité (ruban EPM prévu, finalement joint silicone blanc).

Ponts thermiques ? Liaison avec la maçonnerie ?

Rien d'autre de prévu pour le moment: questions d'économie.

Adaptation des normes de réglementation thermiques dans le cas des réhabilitations de bâtiments.

9h : rdv tournage pour télévision locale (tébéo) à paraître en novembre + 11h :

Déménagement salle stockage + 14h : visite du chantier pour Le Repair + 16h30 :

RDV avec Bernardo Montet, chorégraphe (projet Momart)

Mercredi 3 : RV sécurité à 9h30 (vérif degrés coupe feu, classement du bâtiment etc) + Rédaction annuaire entreprises + Panneau de chantier

Jeudi 4 : RV Amélie + Reprises maquettes + signature OS avec Eiffage + marquage au sol bureaux à la craie et à l'échelle

Vendredi 5 : RV téléphonique C. Amirand permanence du siège de Nature et Découvertes(panneau) + 11h RV cité des sciences pour coordination chantiers + aprem préparations pour visite du président de Région + 18h: visite Manu et SEcW avec le président de la région Bretagne

8 au 12 Octobre

Lundi : livraison mobilier de chantier (chaises et tables) par Kerleroux + reu de chantier + 17h30 : RV avec réalisateur pour film sur le chantier (Bertrand Basset)

Mardi : Notes CR et Edito + 9h30 rv dépose ASI (signal incendie du baluche) + 11h : réunion WART + 14h30 : RDV avec Véronique et Cinémeccnica

Mercredi : gestion pb ELEC chantier + mails + contact C Clarisse + 17h : réunion SEcW (AG) avec élus, Maire etc...

Jeudi : mails + relevé étagères et dessin pour préparer la dépose puis repose + panneau + inventaire des éléments à conserver avant le curage et la journée Récup + texte pour Momart + RV Le Repair à 17H

Vendredi : journée Brittany Connexion. Importance du réseau local. Questions de l'industrie culturelle, du lien entre territoires (particularité de la péninsule), du Brexit. Apres-midi: visite du chantier en anglais.

15 au 19 Octobre

Lundi: Réunion de chantier; 17h : RDV Olga Chtaneva (Centre des Monuments Nationaux) pour projet avec l'artiste Anthony Gormley.

Mardi : 10h Le Repair. + Inventaire + Edito & notes CR + ligne internet orange + lancement mail Journée Récup

Mercredi : mails + dessin relevé étagères + appel T.Deroff + finaliser inventaire + discussion sur la pédagogie avec Antoine Perron, ayant donné des cours pour enfants au CAUE de Paris

Jeudi : contact imprimeur pour devis dossier presentation + mails + Ordre du jour prochaine réunion de chantier + flyer chantier ouvert + mails liste diffusion associations du territoire pour journée récup

Vendredi : reprise marquage N + 10h rv coordinateurs SPS + impressions + texte momart finalisé + consignation réseaux

22 au 26 Octobre

Lundi : Arrivée pour 3 jours de 2 ouvriers de chez Kerleroux pour curage 9h30 constat d'huissier + réunion de chantier + 13h rv MOA + notes et édito CR + 18h : arrivée Valérie Couteron (dîner)

Mardi : 9h : réunion structure avec QSB, ESL, MDB + déplacement tables et chaises (échelle) + 12h30 : rv déjeuner équipes entresort et wart + courses + 16h : goûter avec Anciens de la Manu et visites et photos

Mercredi : récupération chaises AJ + mails + CR des visites de la veille + déjeuner Valérie et Thierry + 16h30 visite du technicien de la commune de Guerlesquin + appel MR Henry des Manufacteurs

Jeudi : Arrivée des ouvriers d'Eiffage. Pour 3 jours. impressions SEcW le matin + gestion lendemain + 10h30 : rv avec Valérie et muséographe et scénographe Espace Sciences (ML Brandily) + aprem préparation lendemain, sécurisation etc

Vendredi : Journée Récup.

29 au 31 Octobre + 2 Novembre

Lundi : Matin Réunion. Arrivée récupération famille (plancher). Aprem CR + notes.

Mardi : fin intervention Eiffage + venue signature OS par Lapous + mail besoin repro et inventaire + impression bretagne + branchement par Enedis + 14h : venue photographe

Mercredi : boulot HMO + mails contact permanent + tri boîte mails + contact école Rennes et Nantes



Visite de chantier



Shooting pour l'affiche du festival Panoramas



*Restitution de la résidence avec une classe de 2nde du lycée Tristan Corbières
Avec Patricia Allio*



*Jean-Claude, comédien de Catalyse
chorégraphie sur le chantier par Bernardo Montet,
photographie Cécile Friedman.*

Portrait parlé avec Yohan_ 22 Février 2019

- Alors... donc Yohan, c'est ça ?

- Oui !

- Tu travailles pour quelle entreprise ?

- Pour la Maison du Bâtiment.

- Et qu'est ce que vous faites sur le chantier ces jours-ci ?

- Un soutènement de charpente et une modification structurelle de la partie haute du bâtiment en renforçant la structure béton avec des poteaux métalliques, qui viendront par la suite supporter une passerelle qui servira au public dans la nouvelle configuration des lieux, dans la nef des cinémas.

- Pour toi ce chantier à quoi il sert ?

Il sert à apporter quelque chose de concret, de positif en terme de dynamisme pour la ville de Morlaix ; il permet de réhabiliter un site comme la Manufacture qui fait partie de l'histoire de la ville. Ça a quand même été pendant des années un des plus gros voire le plus gros employeur de la ville ; et d'autre part le bâtiment est très joli en lui même. C'est malheureusement ce qu'on ne fait plus de nos jours. A croire que les employeurs ne savent plus faire des bâtiments jolis, beaux et faits pour durer dans le temps. Et comme ça fait partie du patrimoine de la ville et même du patrimoine français, culturel et industriel à la fois, moi je trouve que c'est une bonne chose de réhabiliter justement ce site à des fins on va dire « modernes » pour les générations actuelles et futures. D'autre part le fait que le projet soit associatif, je trouve que c'est quand même une bonne chose quoi. Ca peut participer au développement touristique aussi de la ville pour mieux la faire connaître et justement attirer du monde et faire valoir le nom de Morlaix jusqu' à l'étranger !

- Tout ce que tu dis là ça m'interroge : toi tu viens de Morlaix même ?

Oui ! Je suis né à Brest et j'ai passé toute ma jeunesse sur Morlaix. Ecole Gambetta, puis scolarisé au lycée Tristan Corbières jusqu'au bac. Et après j'en ai eu marre j'ai pas voulu faire plus d'étude, je trouvais trop gamins les gens avec qui j'étais en cours. Et donc après je suis parti à la marine nationale à Brest. Et de là après la marine je suis reparti... mais j'ai toujours vécu à Morlaix ou ses alentours quoi.

D'autre part mon père était conducteur de trains donc c'est pareil y'a toujours l'histoire du viaduc et de Morlaix. Il était basé à la gare de Morlaix.

- Alors il a connu la ville avant que le port ne soit recouvert ?

Non. Non je crois pas. Ou du moins il ne m'en a pas parlé. Mais mon prof d'histoire qui aimait beaucoup Morlaix, si. On en avait discuté et via quelques photos qu'il nous avait montrées je me souviens du port avant qu'il soit recouvert. Et la meilleure chose que la ville aurait à faire c'est de tout ré-ouvrir.

- On est bien d'accord !

- Oui on est d'accord... Morlaix n'est pas viable économiquement pour les entreprises je trouve. Donc on en fait il faudrait qu'on mette le paquet sur l'histoire de la ville, son architecture, claquer des bars, des restos, des boîtes de nuits, des centres culturels. Voilà ce qu'il faut faire. Il faut que les jeunes et les étudiants se sentent bien ici. Et pas faire uniquement du social et du pôle emploi, ça fait pas tout quoi !

[Victor Ronné entre, discute un moment avec nous, ressort]

- Justement en parlant de jeunes, on vient de voir Victor Ronné, artiste et musicien morlaisien, qui est revenu habiter ici après ses études... Il va mettre en place des installations et sculptures dans le chantier prochainement.

- Mais alors une autre question que je voulais te poser : le SEcW est ce que tu en avais déjà entendu parler ?

- Non absolument pas. Je sais que Morlaix a quand même pas mal d'associations mais celles là je les connaissais pas.

- Donc le SEcW c'est la Salamandre...

- Oui ça je connais !

- Ah t'as déjà été ?

- Oui, une fois. Mais pas plus, je ne suis pas très cinéphile. J'ai toujours trouvé trop cher le cinéma pour ce que c'était. Enfin moins que le Rialto je crois. Mais je pense qu'on devrait faire plus souvent des séances le mercredi à 1€ ou des trucs comme ça... pour attirer des récalcitrants comme moi.

- D'accord, et ben j'en parlerai à la Salamandre !

Mais je sais que toujours les films proposés à La Salamandre sont plus culturels que les superproductions hollywoodiennes à la Rambo... ce qui n'est pas un mal parce que quand on voit ce que produisent les studios hollywoodiens ça commence à manquer un peu d'imagination. Et le cinéma français et européen y'a quand même des petites perles... Ya des festivals aussi, même des petits festivals qui sont pas mal pour faire émerger des jeunes ou petits réalisateurs..

- Tu t'y connais un peu pour un récalcitrant du cinéma ! Bah du coup je te confie un secret, ici il y aura sûrement un festival de cinéma quand quand chantier sera terminé.

[entretien coupé, plus de batterie dans l'appareil]

La Femme à Morlaix

Un projet Karta entre le lycée Tristan Corbière et le Théâtre de l'Entresort.

Une semaine de résidence au sein du chantier du SE/cW, avec les élèves de 2nde option Littérature et Société, la photographe Valérie Couteron, l'architecte Giulia Tellier, et les enseignantes Gaëlle Cléguer et Gaëlle Le Lay.

Du 13 au 17 mai 2019.

Cette semaine, ce sera avant tout une histoire de rencontres.

Aller vers l'autre, vers elles, avec comme toile de fond la ville de Morlaix.

Apprendre à regarder et à écouter, à considérer la photographie comme une pratique de fabrique de lien social.

Apprendre aussi à chercher et à réfléchir sur « le féminin » qui compte et qui a compté.

Observer la façon dont la ville et ses espaces publics nous conditionnent en tant qu'individus, dans nos déplacements et nos rapports aux autres.

Commencer de penser l'architecture en tant qu'environnement construit qui tantôt nous abrite, tantôt nous contraint...

Cet atelier pluridisciplinaire permettra d'aborder les potentiels documentaire et artistique de la photographie, tout en replongeant dans l'histoire de la ville de Morlaix et de la Manufacture des Tabacs afin de mieux en éclairer le présent en chantier.

LA PRODUCTION

Les approches pourront être diverses, de l'enquête à la production artistique. Les médiums aussi pourront varier selon les thèmes proposés et aspirations de chacun: la photographie, voire la vidéo, mais aussi les mots, le dessin, la cartographie...

Pour photographier, les élèves apporteront leur propre outil de travail: appareil photo numérique, ou smartphone.

LA RESTITUTION

Les travaux de chaque groupe seront présentés le vendredi 17 mai à la Cité du chantier du SE/cW. Cette restitution sera suivie d'un pot.

LES THÈMES DE TRAVAIL

Portraits d'habitantes

Ce premier thème à consonance journalistique consistera à aller à la rencontre de morlaisiennes et une fois le contact établi, de réaliser un portrait ainsi qu'un entretien avec la personne. L'ensemble des portraits et questions posées devront former un ensemble cohérent. La forme photographique sera celle du portrait, une attention particulière sera portée au cadrage et à la lumière sur le sujet photographié.

Le féminin dans la ville

Un travail de déambulation et de recherche dans la ville, sur les traces du féminin, sur l'hodonymie (science des noms de rues), ou encore sur les liens entre la topographie et la structure urbaine et des ressentis plus subjectifs et les parcours de femmes en ville. Utilisation libre de la forme photographique avec la possibilité d'explorer d'autres médiums comme l'écriture, le dessin, la cartographie. Possibilité de mise en scène pour raconter une histoire en photos, façon storyboard ou bien adopter une forme plus poétique que narrative.

24 h de la vie d'une femme à Morlaix

Il s'agira ici de documenter photographiquement le quotidien d'une femme, tout en cherchant à comprendre comment ce quotidien est conditionné par la géographie, les espaces publics et domestiques. La forme photographique privilégiée pour ce thème sera le reportage avec la réalisation de différentes images qui racontent la journée d'une femme.

Archives

Un travail d'enquête et de recherche sera mené sur les images et textes d'archives des femmes de la ville de Morlaix, et notamment sur les ouvrières de la Manufacture. Possible recueil de témoignages, et travail de reproduction ou réinterprétation des photographies retrouvées. Il s'agira aussi, par là, de mettre en lumière les évolutions de la ville.

Luttes

Ce thème sera le plus féministe. Il s'agira pour les lycéens de se questionner sur ce que représente le féminisme pour eux, leurs proches, ou des habitant.e.s de Morlaix. Cela pourra aussi passer par des recherches sur la place des femmes dans les luttes contre la fermeture de la Manufacture lors des plans sociaux, et sur leur place dans la nouvelle Manufacture qui se construit aujourd'hui (SE/cW, Espace des Sciences, IUT...). Les témoignages recueillis pourront s'accompagner de portraits photographiques, mais ce thème pourra aussi mener à une production artistique d'interprétation de la matière recueillie.

TEMPS FORTS DE LA SEMAINE

Lundi de 9h à 11h

Accueil à la cité de chantier,
présentation des intervenantes
et des thèmes de travail,
présentation du projet du
SEcW, de la maquette et visite
du chantier en demi-groupes.

De 13h30 à 16h30

Rendez-vous à l'Auberge de
Jeunesse de Morlaix pour
commencer le travail collectif.

Mardi de 9h à 10h

Présentations de Valérie
et Giulia sur les formes
photographiques, l'utilisation
du téléphone portable comme
médium, les méthodes
d'analyse urbaine et les
questions de genre dans la ville.

De 15h30 à 16h30

Rencontre et discussion à la
Cité de Chantier avec trois
anciennes ouvrières de la
Manufacture

Mercredi de 10h à 11h

Discussion sur la place de la
Femme dans la culture, avec
Madeleine Louarn, metteuse
en scène de l'Entresort, et
Enora Henry, comédienne et
fondatrice de La Barge, lieu et
association culturelle à Morlaix.

Vendredi de 17h à 19h

Restitution

Résumé

L'objectif premier de ce mémoire de HMONP est de rendre compte, d'expliquer, de témoigner et de discuter de cette pratique encore marginale dans le milieu de la maîtrise d'œuvre qu'est la permanence architecturale de chantier. Suite à cela, de questionner les possibilités de sa diffusion, par des considérations très concrètes d'économie et d'organisation du travail. Enfin, de mettre en perspective cette pratique dans le cadre des mutations de la profession d'architecte, des tendances en vigueur dans le monde du travail, mais aussi de ses éventuels effets politiques.

L'architecture vaut-elle une heure de peine si elle ne nous donne pas des armes pour penser le monde où nous vivons ? La question politique s'éclaire et se forme quand on se donne les moyens de l'approcher « au ras du sol ». Ainsi, étudier les pratiques matérielles quotidiennes de la permanence, en rendre compte, c'est une exigence, c'est déjà reconquérir le travail et le politique, au prisme de la renégociation d'une professionnalité.